

Le budget du PQ est-il "trop beau pour être vrai"?

Parizeau invite Garneau à un débat télévisé

par Gérald LeBlanc

JOLIETTE — Le Parti québécois invite le ministre des Finances sortant, M. Raymond Garneau, à un débat télévisé sur le budget type d'un Québec indépendant avec l'économiste Jacques Parizeau.

C'est le président du PQ, M. René Lévesque, qui a lancé cette invitation, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse donnée au comité organisateur du candidat péquiste de Joliette, M. Bern-

ard Landry.

Accompagné de MM. Camille Laurin, vice-président du parti, et Jacques Parizeau, ministre des Finances du cabinet fantôme du PQ, M. Lévesque a commenté les critiques présentées depuis la publication du budget de l'indépendance mardi dernier.

Estimant que M. Garneau a amorcé une critique sérieuse de ce budget, qui devrait entrer en vigueur en 1975-76 si le

PQ prend le pouvoir le 29 octobre, M. Lévesque l'invite à poursuivre la discussion publiquement de préférence dans un débat télévisé.

Comme ce fut le cas lors de la présentation, c'est M. Parizeau qui a défendu son budget contre les attaques lancées par ses adversaires depuis une semaine.

"Parmi les critiques, a-t-il dit, qui ont été apportées jusqu'ici au budget du Québec indépendant, il y en a deux qui

nous semblent intéressantes: l'une provient de M. Garneau, l'autre du public".

L'économiste péquiste estime, par contre, que les critiques du chef du parti libéral, M. Robert Bourassa, ont été "navrantes".

"Tout ce qu'il a pu faire en définitive, a-t-il ajouté, a été de relancer les deux chevaux de bataille dont il s'était fait le champion au cours de la campagne de 1970, c'est-à-dire la dévaluation de

la monnaie québécoise et la fuite des capitaux".

M. Parizeau a rappelé que la monnaie québécoise, tout comme la monnaie canadienne, maintenue durant les 30 dernières années entre -10 et +10 du dollar américain, serait maintenue au taux le plus avantageux pour le Québec.

Par ailleurs, M. Parizeau ne catégoriquement avoir jamais annoncé, comme le répète M. Bourassa, que la monnaie

québécoise serait dévaluée en 1975.

"M. Bourassa commence à faire des erreurs sérieuses, a-t-il ajouté, comme de se demander si les Américains acceptent la monnaie québécoise pour le remboursement de la dette des corps publics du Québec à New York. La question est aberrante et typique du débat. Le marché de New York n'acceptera pas la monnaie québécoise, pour ces rem-

Voir page 6: Parizeau-Garneau

à **14** jours du scrutin

La victoire du PQ provoquerait un exode massif, dit Bourassa

par Pierre Richard

CHICOUTIMI — "Si le Parti québécois prenait le pouvoir le 29 octobre prochain, cela signifierait l'exode massif des jeunes Québécois", a lancé samedi soir le chef du Parti libéral devant 800 personnes à Chicoutimi.

Pendant tout le week-end de Aylmer à Chicoutimi, en passant par Rouyn et Roberval, M. Robert Bourassa a concentré ses attaques contre le PQ et s'est appli-

qué à démontrer les conséquences économiques désastreuses qu'entraînerait, selon lui, l'indépendance du Québec.

Fuite des capitaux, perte d'emplois, baisse du niveau de vie, exil pour les jeunes, ce sont les drames qu'agit le premier ministre du Québec dans toutes ses assemblées.

Dans le comté bleu de Chicoutimi, aucune allusion à l'Union nationale et à son

haut-parleur régional, Jean-Noël Tremblay. Le discours du premier ministre ne visait qu'une cible: le "parti séparatiste".

Sur le ton énergique, menaçant et même colérique qu'il s'efforce désespérément de rendre naturel depuis le début de sa campagne, le premier ministre libéral a martelé: "Robert Bourassa ne laissera jamais ces fourbes de Lévesque et de Parizeau tromper ainsi les travailleurs québécois."

Le candidat libéral dans Chicoutimi, M. Marcel Claveau, avait préparé le terrain en servant à son auditoire une salade composée de réminiscences de la crise d'octobre, d'allusions aux dangereux chefs syndicaux et d'attaques contre les séparatistes socialistes. Avec le vacarme créé par une fanfare de collège et les cris d'une quinzaine d'adolescents mobilisés pour l'occasion, l'assemblée de Chicoutimi a sans doute été la plus animée de la tournée du chef libéral.

Contrairement à ce qu'il avait promis lors de sa première réplique au budget de l'indépendance vendredi à Lachute, M. Bourassa n'a pas entrepris de "démasquer les failles" du document péquiste. Il se limite à dénoncer les dangers que comporte, selon lui, la création d'une monnaie québécoise.

Interrogé hier au cours d'une conférence de presse au Cercle des journalistes de Chicoutimi, M. Bourassa a expliqué: "Les failles que peut contenir le budget du PQ sont secondaires par rapport à la question fondamentale qui est celle de la monnaie. Le PQ a pensé pouvoir éclipser cette question en présentant un budget détaillé et complexe. Il ne peut toutefois y échapper."

Au cours du week-end, le premier ministre a fait la navette entre le Nord-Ouest québécois et le Saguenay-Lac Saint-Jean. Parti de Hull samedi matin, M. Bourassa est allé participer à une tribune radiophonique à Rouyn et à une assemblée à La Sarre; les journalistes ne l'ont cependant pas suivi car l'avion qui devait les prendre à Ottawa les attendait sur la piste à Dorval.

Samedi soir, assemblées publiques à Roberval et Chicoutimi. Hier midi, le premier ministre a été interrogé par les journalistes au Cercle des journalistes de Chicoutimi. Par la suite, il se rendait à Ville-Marie dans Témiscamingue avec

Voir page 6: Robert Bourassa



Un entretien de 90 minutes

La succession de Mao ne pourra être que collective, dit Trudeau

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

CHENG CHOU — Attendue d'abord avec impatience puis avec une

anxiété croissante par les Canadiens depuis l'arrivée à Pékin du premier ministre Trudeau, l'invitation de Mao Tse-toung est survenue comme d'habitude à l'improviste, quelques heures à peine avant que le chef du gouvernement canadien ne quitte la capitale chinoise, et elle a complètement bouleversé l'horaire rigoureux établi par les Affaires étrangères. Conférence de presse, banquet, départ pour le Honan, tout cela a dû être retardé, un train dut partir sans les journalistes aériens chinois des lignes aériennes chinoises dut être requisitionné pour eux à l'au-

bord avec impatience puis avec une anxiété croissante par les Canadiens depuis l'arrivée à Pékin du premier ministre Trudeau, l'invitation de Mao Tse-toung est survenue comme d'habitude à l'improviste, quelques heures à peine avant que le chef du gouvernement canadien ne quitte la capitale chinoise, et elle a complètement bouleversé l'horaire rigoureux établi par les Affaires étrangères. Conférence de presse, banquet, départ pour le Honan, tout cela a dû être retardé, un train dut partir sans les journalistes aériens chinois des lignes aériennes chinoises dut être requisitionné pour eux à l'au-

jourd'hui, le lendemain matin, et tout cela avec la meilleure grâce du monde, de la part d'un service de presse souvent pointilleux, parce que c'est le "grand timonier" de la révolution.

Mais laissons parler celui à qui la république populaire de Chine a ainsi décerné l'accolade suprême, Pierre Elliott Trudeau lui-même: "L'entretien s'est déroulé dans une ambiance extrêmement sympathique, dans une très grande pièce, remplie de livres, il y en avait partout: l'un était ouvert, sur le bureau du président. C'était, me semble-t-il, un traité de médecine chinoise."

Et en quel état de santé M. Trudeau a-t-il trouvé le président Mao?

"Le président est de toute évidence un homme qui se ressent du poids des ans. Mai il est venu à ma rencontre, il a marché de ci de là, il s'est informé de la santé de ma femme et il m'a paru fort lucide."

Et comment a-t-il accueilli le premier ministre du Canada? "J'ai mentionné que je l'avais déjà rencontré en 1960, et son regard, qui était demeuré jusqu'alors à demi éteint, s'est subitement allumé..."

Et de quoi ont-ils parlé? "Un entretien sur un grand nombre de sujets dans une atmosphère amicale", ont dit mystérieusement les Affaires étrangères chinoises.

Voir page 6: Mao-Trudeau

"Je n'ai jamais promis de ne pas toucher au bill 63"

CHICOUTIMI (par Pierre Richard) — Le premier ministre du Québec a reconnu hier avoir consulté des représentants du milieu des affaires sur la politique linguistique de son gouvernement mais a soutenu qu'il n'y avait rien d'occulte dans ces consultations.

Participant à une rencontre au Cercle de presse de Chicoutimi dans le cadre de sa campagne électorale, M. Robert Bourassa a été bombardé de questions sur les récentes révélations du DEVOIR (6 octobre, page 6) sur une recherche du politologue Pierre Fournier.

"C'est complètement faux de dire que j'ai promis à des industriels et à des financiers que je ne toucherais pas à la loi 63. Ce que j'ai dit privément, je l'ai dit

publiquement. Le rapport Gendron nous recommandait de ne pas aboler la loi 63 avant au moins trois ans", a déclaré M. Bourassa.

Quant à l'allégation selon laquelle le gouvernement Bourassa aurait soumis au Conseil du Patronat et à des représentants des principales industries et institutions financières établies au Québec des ébauches d'un projet de loi sur la question linguistique, le chef du Parti libéral a déclaré: "Je ne suis pas au courant. Il serait fort étonnant que des fonctionnaires se permettent de soumettre à ces groupes des ébauches de projets de loi avant même que le conseil des ministres en soit saisi."

Voir page 6: Le bill 63

Loubier poursuit une lutte comté par comté

QUEBEC (PC) — A mi-chemin de la campagne électorale, la plus courte dans l'histoire politique du Québec, l'Union nationale semble convaincue que sa méthode est la bonne: "Gagner la bataille comté par comté", comme l'a dit son chef, M. Gabriel Loubier.

Pourtant, la tournée de trois jours dans la Mauricie, que vient d'effectuer le "chef" comme se plaît à le répéter M. Rémi Paul, actuel député de Maskinongé, aura été décevante sur plus d'un point,

même si on était dans la place forte de l'UN.

M. Loubier s'en tient surtout à des visites d'industries et d'institutions et des assemblées publiques. Toutefois, l'assistance à ces dernières n'est plus ce qu'elle était. Selon plusieurs observateurs, en 1970 l'UN qui, il est vrai, était le parti au pouvoir, remplissait les salles à pleine capacité et des assistances de 1,000 personnes n'étaient pas rares.

Ce n'est pas le cas dans la présente campagne, si l'on fait exception de l'ouverture de la campagne de M. Loubier à Saint-Charles de Bellechasse où près d'un millier de personnes étaient présentes. Depuis, le taux d'assistance varie de 150 à 350 personnes. A Shawinigan même, où le Dr Philippe Demers, député unioniste de Saint-Maurice, est reconnu comme très populaire, l'assistance n'a atteint que le chiffre de 400 alors qu'à la dernière campagne, il était de 2,000.

L'organisation qui planifie la tournée de M. Loubier ne semble plus tourner rond. Il faut souligner qu'il existe, au dire de certains, un manque de dialogue entre cette dernière et les organisations de comté.

Ainsi, à Trois-Rivières-Ouest, partie nouvellement incluse dans le comté de Maskinongé, M. Loubier s'est retrouvé samedi matin devant 25 personnes. Pour sauver la face, on a tenté de changer ce qui était prévu comme un forum en rencontre amicale. "Un crochet pour rencontrer les organisateurs", devait expliquer M. Paul. La rencontre amicale n'a pas moins comporté un discours de trois quarts d'heure prononcé par M. Loubier. L'assemblée publique dans Louiseville durant l'après-midi ne fut guère plus heureuse avec 170 personnes environ. Le plus choqué fut le Dr Guy Gauthier, député de Berthier, qui a réuni en soirée plus de 400 personnes venues accueillir chaleureusement "le futur premier ministre". Il est vrai qu'une soirée récréative marquait la visite du chef de l'UN.

Dimanche, après avoir rencontré les organisateurs de Beauce-Sud, M. Gabriel Loubier, a rendu visite aux personnes âgées du Foyer de Vallée-Jonction.

Il a ensuite pris la parole devant quelque 220 personnes à Saint-Joseph où, reprenant les grandes lignes de son discours d'inauguration de campagne, il a particu-

Voir page 6: Gabriel Loubier

au gré du temps

Le Québec aux Français

On sait qu'un Québécois imaginatif a créé un parti politique dont le programme est fondé sur l'abolition du traité de Paris.

Ainsi le Canada français, échappant à la mouvance britannique, retournerait aisément sous juridiction française. Il n'est pas douteux alors que la France, toujours généreuse, accordera vite l'indépendance à sa colonie, au mieux des intérêts de ses nouveaux pieds-noirs.

Si le parti gaulliste québécois obtient la majorité qu'il mérite, quel tracis pour M. Trudeau à son retour de Chine; il aura comme le disait Churchill une nouvelle croix à porter, une croix de Lorraine.

Louis-Martin TARD

Je vote pour le vrai!



Parti Québécois

Une formule US de cessez-le-feu sur place?

Les Egyptiens activent le front de Suez pour soulager le front syrien défaillant

d'après AFP, AP et Reuter

Au moment où Washington s'apprête à recommander un cessez-le-feu sur place aux belligérants, apparemment en consultation avec Moscou, le front de Suez s'est embrasé hier après plusieurs jours d'une relative stabilité.

Il semblait se confirmer en soirée que cette tentative de poussée égyptienne

vers l'intérieur du Sinai, qui a donné lieu à des duels acharnés de blindés et d'artillerie, a laissé les adversaires sur leurs positions, et des correspondants sur le terrain affirment que Le Caire a surtout tenté, par son action, de soulager le front syrien pratiquement défoncé (voir autre page).

C'est d'ailleurs pour soutenir ce front défaillant où, selon diverses sources, les Israéliens ont pénétré de près de quinze milles, que plusieurs pays arabes ont dépêché des renforts à Damas.

Ainsi, au moment où il se confirmait que la capitale syrienne est à la portée de l'artillerie lourde des éléments israéliens avancés la Jordanie sortait de son expectative et envoyait à Damas un contingent blindé puisé dans ses corps d'élite, sans qu'on sache toutefois le nombre de soldats dépêchés en Syrie. Depuis plusieurs jours, le roi Hussein était soumis à de fortes pressions arabes et il semble que Amman, plutôt que d'ouvrir un troisième front contre Israël, a préféré cette intervention quelque peu symbolique destinée à sauver une capitale arabe menacée.

Dans le même esprit, après avoir fait agir sur Washington la menace du pétrole, le roi Fayçal d'Arabie a décidé à son tour de dépêcher des troupes séoudiennes à Damas pour "accomplir leur devoir sacré".

Déjà combattant sur ce front, au côté des Syriens, un détachement irakien — dont Israël a annoncé la mise en déroute, aussitôt démentie du côté arabe — et des forces marocaines.

Le front du Sinai, où les Egyptiens auraient massé, outre des rampes de

missiles, un millier de blindés et plus de 100,000 hommes, est appelé à bouger incessamment si l'on en croit le ministre israélien de la Défense, Moshé Dayan, et le commentateur attitré de la radio israélienne, le général Haim Herzog. Ce dernier affirmait hier soir que les Egyptiens avaient perdu de leur mordant, depuis le 6 octobre mais que rien

Voir page 6: Les Egyptiens

Restaurante

Chez Vito

Bun appetito!

Fettuccine Alfredo à son meilleur!

Pour service à domicile:

735-3623

5412 Côte des Neiges

Montreal

Après avoir adopté une loi spéciale qui forçait le retour au travail des grévistes et étudié la situation causée par l'inflation, les parlementaires s'en sont rendus

Voir page 6: La rentrée



les élections du 29 octobre

par Pierre O'Neill

La tournée des chefs

Au lendemain d'un weekend épuisant, les quatre chefs politiques passeront une journée relativement peu occupée. Le chef du Parti libéral, M. BOURASSA, consacra la journée aux affaires de l'Etat à ses bureaux du Parlement et aura un tête-à-tête avec son conseiller juridique, Me François Mercier, afin d'établir notamment si la présence du premier ministre demain en Cour supérieure est indispensable, alors qu'il pourrait se voir accusé de mépris de cour. Il reprendra la tournée demain soir dans son comté de Mercier. Le chef de l'Union nationale, M. Gabriel LOUBIER, sera toute la journée à Montréal où il rencontre ce matin le maire Jean Drapeau, visitera cet après-midi l'Institut du tourisme et participera ce soir à une émission "ligne ouverte" sur le réseau Radio-Mutuel. Le président du Parti québécois, M. René LEVESQUE, s'occupera des affaires de son parti et fera le point sur la campagne avec les membres de son comité de stratégie. Le chef du Parti créditiste M. DUPUIS, sera également à ses bureaux de Montréal pour s'entretenir avec ses organisateurs et respecter un certain nombre d'engagements pívés.

Un économiste critique le budget du PQ

Un professeur en sciences économiques de l'Université Laval à Québec est d'avis que le budget type que le PQ a présenté pour l'An I d'un Québec indépendant omet certains facteurs et est incomplet. Selon M. Nabil Khoury, en prévoyant un surplus de \$181,5 millions, les experts du PQ se montrent trop optimistes. Il croit en outre que le PQ est trop confiant quant aux relations Canada-Québec qui pourraient découler de la séparation du Québec, la stabilité du niveau de vie, les dangers de l'inflation, le chômage et les implications d'une rareté de capitaux.

Un coup de patin à la Cournoyer!

En atterrissant à Bagotville samedi soir, l'avion F-27 qui transportait le premier ministre Bourassa et sa suite de journalistes a touché la piste en "sousvirant" de sorte que les passagers ont cru pour un moment qu'ils allaient s'écraser. Le chef du gouvernement "blanc de peur" a d'abord dénoncé la maladresse des pilotes qui ont dû s'expliquer et sont parvenus à le calmer. Les journaux d'hier matin ont dramatisé l'incident et M. Bourassa, rassuré par l'équipe, a expliqué aux journalistes qu'il fallait voir la manœuvre indispensable, comparable à un "coup de patin à la Cournoyer". Du ministre Jean ou du hockeyeur Yvan, lui a-t-on demandé.

Ne pas trinquer avec l'ennemi

C'est maintenant officiel, le président des Chevaliers de l'indépendance, M. Reggie Chartrand, a déposé son bulletin de candidature et fera la lutte au député péquiste sortant, Claude Charron, dans le comté de Saint-Jacques. M. Chartrand explique à nouveau qu'il se considère un authentique indépendantiste alors que Claude Charron fait trop ménage avec les libéraux provinciaux et fédéraux. Il rappelle que le candidat du PQ, dans une entrevue dans un hebdomadaire de Montréal en 1972, a admis son amitié pour M. Bourassa et exprimé son admiration pour M. Trudeau. Or dit M. Reggie Chartrand: "Il est faux de croire que l'on peut lutter pour l'indépendance et trinquer à la même table avec ses ennemis."

Le PQ contrarié

Le Parti québécois a vivement réagi à un article publié samedi dans le quotidien anglophone The Gazette et affirmant que le budget type du PQ provoquerait une hausse des taxes payées par les couples et les familles dont le revenu est supérieur à \$4.000. Le quotidien cite M. Louis Bernard, ancien sous-ministre adjoint aux affaires intergouvernementales et l'un des huit auteurs du budget, qui aurait admis que les taxes augmenteraient pour les couples. Le PQ réplique qu'il s'agit là d'une analyse inexacte du budget type de l'An I, en soulignant notamment que le quotidien anglophone n'a pas tenu compte de l'allocation du conjoint au foyer qui fait partie intégrante de

cette réforme. Le PQ réfère au passage du document qui dit explicitement que les exemptions actuelles sont remplacées par deux choses: un crédit d'impôt, et une allocation pour le conjoint au foyer. "Il est préférable qu'il en soit ainsi, ajoute le PQ, parce que le crédit d'impôt ne profite qu'à ceux qui ont des revenus assez hauts pour payer de l'impôt, alors que l'allocation du conjoint au foyer est versée à toutes les personnes qui y ont droit même si elles ne paient pas d'impôt."

Un parti malpropre!

C'est ce que dit le Parti libéral du Parti québécois en dénonçant son attitude dans la révision des listes électorales. Les libéraux reprochent aux péquistes de se livrer à une campagne ignoble dans le but de priver des centaines de citoyens canadiens, d'origine étrangère surtout, de leur droit de vote en les faisant radier de façon massive des listes électorales. Le Parti libéral mentionne cinq comtés de l'île de Montréal où il aurait relevé des infractions à la suite d'un nombre exagéré de demandes de radiation et d'intimidations à l'égard des réviseurs: Mercier, Saint-Henri, Dorion, Sauvé et Papineau.

Le pouvoir régional

A quelques jours d'intervalle, les candidats de deux partis ont réclamé plus de pouvoirs pour les instances régionales du Québec. Après les candidats péquistes de Hull et Papineau, MM. Jean-Baptiste Bouchard et John Luck, c'est maintenant au tour du candidat libéral dans Lévis, M. Vincent Chagnon, d'intervenir en faveur d'une revalorisation du pouvoir régional. "L'humanisation des structures de l'Etat en vue d'assurer l'efficacité de son action ne se réalisera qu'à la condition d'assurer l'usage qu'à la condition de donner des pouvoirs de décision accrues aux instances régionales." A cette époque où grandit sans cesse le rôle de l'Etat, le maire de Lévis et candidat libéral du comté trouve essentiel qu'on assure le respect de l'individualité et la personnalité de chacun et surtout que l'Etat contribue par lui-même à éliminer les abus bureaucratiques de l'administration et de ses fonctionnaires. Tout en soulignant que le gouvernement Bourassa a fait beaucoup pour la déconcentration des ministères et des services, M. Chagnon croit que l'amélioration de la qualité de la vie proposée par l'équipe Bourassa devra rechercher une meilleure formation en relations humaines de l'ensemble des fonctionnaires.

Du sang sur les mains

Député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay accusait le Parti québécois en Chambre au lendemain de la crise d'octobre 1970 d'avoir du sang sur les mains. Avec le début de cette campagne électorale, M. Tremblay a repris la même formule. Le candidat du PQ dans le comté de Jean-Talot, le Dr Jacques Boulay, se reconnaît coupable. "Etant médecin spécialiste des maladies du sang et directeur médical du Centre de transfusion de Québec de la Croix-Rouge, il m'arrive souvent, dans l'exercice de mes fonctions, d'avoir du sang sur les mains, mais je prends toujours soin de me les laver". Le Dr Boulay conseille à M. Jean-Noël Tremblay et aux candidats des autres partis d'en faire autant.

Louis-Philippe Lacroix

Depuis les élections d'avril 1970, le député libéral des Iles-de-la-Madeleine s'est signalé comme l'adversaire le plus virulent des sept représentants du Parti québécois à l'Assemblée nationale. Accablé par la maladie, M. Lacroix avait pour un temps laissé entendre qu'il quitterait la politique. Finalement, il a décidé de solliciter un renouvellement de mandat et, devant ses électeurs en fin de semaine, il a repris ses attaques contre le PQ en déclarant notamment que la prise du pouvoir par les séparatistes pourrait mener à une conscription déguisée des jeunes qui seraient obligés, à la fin de leurs études, de consacrer leurs talents dans un groupe social ou une région défavorisée. Et il ajoutait: "Ce parti qui se dit le plus démocratique, ne veut même pas laisser aux jeunes qui sortent des collèges ou universités, le choix de rembourser à l'Etat le coût de leurs études directement en argent."

Marc Johnson et Jean-François Bertrand sont devenus les coqueluches du PQ

par Gérald LeBlanc

SAINT-JEAN — Convertis à l'indépendance en 1973, Marc Johnson et Jean-François Bertrand, fils d'anciens premiers ministres unionistes, sont devenus les coqueluches du Parti québécois, qui les utilise au maximum pour s'approprier les lambeaux nationalistes de l'Union nationale.

Samedi soir, les deux néophytes prenaient place sur l'éstrade, l'un à la droite et l'autre à la gauche du chef du PQ, M. René Lévesque, venu prêter main-forte à un autre ex-unioniste, M. Jérôme Proulx, qui défend les couleurs péquistes contre le chef du Parti créditiste, M. Yvon Dupuis, dans le comté de Saint-Jean.

Au moins 1.500 personnes des comtés de Saint-Jean et d'Iberville, entassées

dans l'auditorium et dans les salles attenantes alimentées par la télévision en circuit fermé, au Cégep de Saint-Jean, ont pu constater que les recrues vedettes du PQ avaient hérité du flair politique de leur père, Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand.

Avec son sourire malicieux, ses yeux percants et ses hésitations calculées, Marc Johnson, avocat et étudiant en médecine de 27 ans, a, tour à tour, fait rire et vibrer l'auditoire.

Après avoir évoqué la "ruée vers l'ouest" de Montréal des ministres libéraux, l'héritier "d'égalité ou indépendance" s'est demandé quel film de Leone convenait le mieux au gouvernement Bourassa. Il a finalement préféré "Pour une

poignée de dollars" à "Il était une fois dans l'ouest".

Admettant qu'il n'appartenait pas aux chefs syndicaux de renverser un gouverneur élu par le peuple québécois, le jeune Johnson, a ajouté, en martelant le podium, qu'il revenait pas plus à la minorité anglophone de le contrôler.

Plus grave mais aussi éloquent, Jean-Jacques Bertrand, docteur en communication de 27 ans et professeur à Laval, est venu, à son tour, inviter les unionistes à embrasser "l'expression moderne de la défense de l'autonomie du Québec."

Revenant à Montréal avec le chef, les journalistes n'ont pu entendre que le début du discours du jeune Bertrand, qui bénéficie d'un congé sans solde durant la campagne.

Cette courte visite à Saint-Jean leur a toutefois permis de mettre une sourdine aux annonces de victoire assurée qu'on y prêtait à M. Dupuis.

Plusieurs sont convaincus que M. Dupuis ne part pas premier mais bien troisième, derrière le libéral Jacques Veilleux et le péquiste Jérôme Proulx, dans ce comté bizarre, par le passé de ses figurants.

Candidat créditiste, M. Dupuis y fut déjà député et ministre libéral à Ottawa; candidat péquiste, M. Proulx y fut déjà député et ministre unioniste à Québec; candidat libéral, M. Veilleux, était à l'époque enseignant et dirigeant syndical; candidat unioniste, personne n'a mentionné son nom...

Lévesque parle des Mau Mau et du Danemark

GRANBY (par Gérald LeBlanc) — Faisant appel à sa mémoire de reporter international, M. René Lévesque s'est servi de l'exemple des Mau Mau au Kenya et du Danemark, pour rassurer les habitants des Cantons de l'Est, sur les conséquences de l'indépendance du Québec.

Aux quelques 450 sympathisants entassés samedi dans la grande salle d'une école de Granby, le leader péquiste a longuement parlé d'un petit pays, de moins de 5 millions d'habitants, 20 fois plus petit que le Québec, qui ne pouvait compter, il y a 30 ans, sur ses seules ressources agricoles et qui dépassa aujourd'hui le Canada, quant au niveau de vie moyen de ses habitants.

"Ce que le Danemark a fait avec beaucoup moins de ressources, pourquoi le Québec ne pourrait-il pas le réaliser?" s'est ensuit demandé le chef du Parti québécois.

Pour défendre la monnaie d'un Québec indépendant, point de mire des attaques lancées par les autres partis contre le budget du PQ, M. Lévesque a fait appel aux Mau Mau, qui mangiaient la chair des colonialistes anglais pour se donner le courage de conquérir l'indépendance du Kenya.

"Quand les Mau Mau, qui avaient mangé des Anglais, et les Anglais, qui n'avaient pas été mangés par les Mau Mau, se sont mis à négocier la question monétaire, après l'accession du Kenya à l'indépendance, ils ont réussi à s'entendre pour garder la livre sterling comme monnaie du nouveau pays", a-t-il ajouté, en provoquant les éclats de rire prolongés de ses auditeurs.

"Nous n'avons pas encore mangé d'Anglais, nous autres", de conclure M. Lévesque, qui a invité ses adversaires à cesser de faire peur aux gens avec le problème de la monnaie d'un Québec souverain.

M. Lévesque a fait, samedi, une tournée rapide dans les comtés Saint-Hyacinthe, Shefford (Granby) Iberville et Saint-Jean, ancienne forteresse de l'UN en voie de passer aux créditistes.

A l'exception du comté de Saint-Jean, où les péquistes promettent des surprises à M. Yvon Dupuis, le PQ vise surtout à augmenter son pourcentage du vote dans cette région.

S'adressant au candidat péquiste dans Brome-Missisquoi, M. Doucet, qui était venu rencontrer le chef à Granby, M. Lévesque a même admis que la victoire touchait au miracle dans ce comté. "Si tu gagnes, toi, a-t-il lancé, nous allons tout balayer."

Pour l'ensemble de la province, M. Lévesque vise toujours une opposition officielle forte, "déjà acquise au PQ", et peut-être le pouvoir, si le courant actuel se transforme en vague de fond.

M. Paul dénonce l'intrusion de la politique

LOUISEVILLE (PC) — Même s'il est premier ministre, M. Robert Bourassa se doit de respecter les tribunaux, a affirmé samedi le député unioniste de Maskinongé et ex-ministre de la Justice, M. Rémi Paul.

Parlant devant quelque 150 personnes à Louiseville, M. Paul, qui a refusé une charge de juge, a dénoncé l'intrusion du politique dans le judiciaire. Le député de Maskinongé faisait alors allusion à l'accusation d'outrage au tribunal dont devra répondre mardi le premier ministre, à la suite de la publication de son livre sur la baie James, alors que la cour ne s'est pas prononcée sur une injonction demandée par les Indiens.

les partis dans les régions

Au cours de la campagne électorale, LE DEVOIR publie des textes qui lui parviennent des diverses régions du Québec. Rédigés par des collaborateurs déjà familiers avec les caractéristiques des comtés où ils sont eux-mêmes établis, ces articles ont surtout valeur de témoi-

gnage et contribuent à faciliter l'analyse de la situation électorale en province. Quelques-uns de nos correspondants occupent des postes importants dans leur région respective; les textes qu'ils publient ici n'engagent qu'eux-mêmes.

Un jeune administrateur tente de redonner le Saguenay au PLQ

par Richard Lavoie

BAIE-COMEAU — La campagne qui s'amorce dans Saguenay annonce une lutte feroce entre le candidat péquiste Lucien Lessard et le libéral Claude Perreault. Pour bien comprendre l'enjeu de cette lutte, il faut tout d'abord donner les caractéristiques propres à chacun.

M. Lucien Lessard, député du comté Saguenay depuis trois ans et demi, est un politicien jeune, dynamique et surtout habile. Ami des travailleurs, il n'hésite pas à prendre position. Ses idées sont bien précises et rencontrent celles de la population. Il est, en outre, reconnu dans son parti comme un travailleur acharné.

M. Claude Perreault, pour sa part, n'a aucune expérience politique. Il considère sa candidature comme un défi qui lui permettra de combattre le PQ et de redonner le comté à son gouvernement. Il répond d'une manière parfaite aux désirs du parti libéral. Il a 37 ans, administrateur avant tout et homme de tête. Bien connu dans le monde des affaires, il a fait l'unanimité chez les organisateurs libéraux du comté.

Voilà donc deux personnalités qui s'affrontent: le politicien et l'administrateur. Cependant, tous deux ont des lacunes qui pourraient peser assez lourd dans la balance électorale du comté.

Depuis quelques mois, tous les corps intermédiaires et mouvements de la région se sont réunis autour d'une seule et même priorité: le pont sur le Saguenay. Des pressions sont exercées de toute part, un comité, composé de représentants de tous les corps intermédiaires de la région a été formé. Une campagne de publicité a été lancée, tout cela dans un seul but: obtenir un pont sur le Saguenay pour faciliter le transport routier sur la Côte-Nord.

C'est précisément cette question qui peut constituer un élément de danger pour le candidat libéral Claude Perreault. En effet, M. Perreault a déclaré au début de la campagne qu'il était perplexe quant à la construction immédiate d'un pont sur la rivière Saguenay. Le candidat libéral soutient que l'investissement de \$40 à \$50 millions est trop élevé comparativement aux services qu'une telle construction pourrait donner à l'heure actuelle.

M. Perreault croit que la circulation entre Baie-Sainte-Ca-

therine et Tadoussac, n'est pas suffisante pour justifier une telle dépense.

Quelle que soit la valeur des arguments, il semble que beaucoup de gens ne voudront pas d'un homme qui ne s'engage pas à construire le pont.

Pour sa part, M. Lucien Lessard pourrait se heurter à un obstacle qui trouve son origine en mai '72. C'était l'époque du Front Commun. Lors de ces événements, la violence a éclaté dans plusieurs coins de la province. Sur la Côte-Nord, cette période fut extrêmement pénible. A Baie-Comeau surtout, la peur fut une denrée quotidienne que les habitants ont plus ou moins digérée. On dit que les gens de la Côte-Nord ont la mémoire longue. Le danger pour le candidat péquiste, c'est qu'il se souvienne que durant ces événements, le député du Parti québécois n'a pas pris position à ce sujet et condamné les excès.

Quelques-uns affirment: "Nous n'oublierions jamais cette période qui nous a réellement montré ce que pourrait être l'anarchie. Et ce chaos, nous avons trop peur de le retrouver avec l'indépendance du Québec."

Les changements apportés

Laberge prédit une vraie bataille si Bourassa...

SASKATOON (PC) — Si les libéraux sont réélus au Québec et s'ils pratiquent encore leur politique antisyndicale, il y aura de nouveaux conflits dans le monde des travailleurs, a déclaré M. Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec.

Au congrès de la Fédération du travail de la Saskatchewan, M. Laberge a rappelé que pendant la grève des services publics en 1972 le gouvernement Bourassa a adopté des lois qui abolissent des droits des travailleurs.

Le gouvernement de Québec, dit-il, se prépare à rogner davantage la force syndicale au moyen du bill 89.

"Ce bill est censé assurer les services indispensables pendant une grève dans les secteurs publics, mais en outre il autoriserait le gouvernement à bloquer toute grève du secteur public ou privé qui pourrait mettre en danger la sécurité et le bien-être de la population."

Pour M. Laberge, ce bill est trop vaste et il est le plus réactionnaire que l'on connaisse. Que le gouvernement essaie de le faire adopter, dit-il, et il y aura une vraie bataille.

à la carte électorale peuvent jouer un certain rôle. Cependant, ces modifications ont défavorisé les deux partis. Le candidat péquiste doit posséder encore 2.200 voix de majorité dans le comté.

Le Parti créditiste du Québec sera représenté par M. André Fortier, chroniqueur sportif réputé dans la région.

De l'avis de tous, les créditistes ont beaucoup trop tardé à amorcer leur campagne puisque M. Fortier n'a posé sa candidature officielle que le 8 octobre. Il est à prévoir que le candidat créditiste terminera bon troisième avec malgré tout un bon nombre de voix.

Dans l'Union nationale, l'apathie est presque totale. Les organisateurs traditionnels ont quitté la scène politique. Ils semblent se désintéresser complètement de la question. Les membres de l'Association régionale multiplient les pèlerinages à Québec sans aucun résultat tangible.

Il est vraiment trop tard pour l'Union nationale.

En conclusion, on peut prévoir dans le comté Saguenay une chaude lutte entre les libéraux et les péquistes. A ce stade-ci de la campagne, le résultat logique devrait être la victoire du candidat péquiste, suivi du libéral, du créditiste et, peut-être, d'un candidat Union nationale.

Par ailleurs, M. Gaston Michaud, et son parti Rhinocéros, pourraient obtenir quelques suffrages d'indécis!

M. Richard Lavoie est journaliste à l'hebdomadaire "Le Nord" de Baie-Comeau.



Mon frère l'a pêché ce matin en Nouvelle-Ecosse. Et il m'a été livré, encore vivant, à temps pour le souper. Comment? Par les messageries Air Canada. Ça, c'est du service rapide! Pour tout renseignement sur les messageries Air Canada, appelez:

à Montréal

636-3850

à Québec

694-2877

à Ottawa

521-3692



LES MESSAGERIES AIR CANADA

VENTES INSTALLATIONS LOCATIONS

POUR TOUS VOS BESOINS EN ELECTRONIQUE VOYEZ LES SPECIALISTES DE

CITÉ ÉLECTRONIQUE

- Télévision en circuit fermé
- Amplificateurs — syntonisateurs
- Téléviseurs — Antennes
- Magnétophones — Intercommunication
- Pièces — Microphones — Haut-parleurs

10 MAGASINS À VOTRE SERVICE

Québec	529-5793	Montréal	525-2551
Sherbrooke	569-9908	Montréal-Est	645-7461
Trois-Rivières	375-4779	Montréal-Nord	321-0350
Drummondville	478-4616	Place Versailles	351-1500
Laval	681-2573	Longueuil	527-8943

MONTREAL-LAURIER - 525-2595

CITÉ ÉLECTRONIQUE

Siège social, 3185 Hochelaga, M1

FADO TOUS LES SOIRS

861-6195 861-6096

La plus fine cuisine portugaise au Canada

SALLES DE RÉCEPTION

Dîners d'hommes d'affaires

1194, rue Peel

face au Carré Dominion

DISCO-CLUB "O BARRIL" à l'étage inférieur

RESTAURANT SOLMAR

LPS® AUTOMNE

Cours de Conversation en ANGLAIS - ESPAGNOL - ALLEMAND

Montréal	878-2821	Québec	529-0331
Étage "F"		4 ^e étage	

Place Bonaventure 500 E. Grande Allée

EDMONTON (PC) — Il est temps de combattre l'inflation dans tout le pays, et seul le parti créditiste pourrait y réussir, a déclaré samedi M. Réal Caouette, chef national des créditistes.

Depuis des années, dit-il, on accuse les politiques du crédit social de pousser à l'inflation, mais nous avons l'inflation sans le crédit social.

M. Caouette a demandé que la Banque du Canada prête de l'argent aux provinces, pour qu'elles n'aient pas à aller emprunter à l'étranger.

Je ne comprends pas, a ajouté M. Caouette, que le gouvernement fédéral prête pour 50 ans à des pays étrangers, sans intérêt, mais qu'il refuse de passer quelques dollars aux provinces.

M. Caouette est convaincu que son parti constituera l'opposition officielle après les élections provinciales au Québec.

Un cadeau de bon goût offrez un

DÎNER CADEAU®

Quelque chose de différent qui plaira à vos

RELATIONS PERSONNELLES DU D'AFFAIRES

Une autre idée de

PAESANO

IL RISTORANTE ITALIANO DI MONTREAL

731-8221

Montréal a son Centre de musique canadienne

par Jacques Thériault

Le Centre de musique canadienne (CMC) de Montréal ouvre ses portes aujourd'hui. Officiellement inauguré vendredi soir, en présence d'une foule enthousiaste de personnalités du monde musical canadien, ce centre regroupe une musicothèque, une discothèque et une salle de documentation qui permettront aux Montréalais de parfaire leurs connaissances sur la musique et les musiciens du terroir.

Connu jusqu'à présent sous le nom de Centre musical canadien, le Centre de musique canadienne fut fondé et établi à Toronto en 1959 par le Conseil canadien de la musique. Feu Jean-Marie Beaudet, son premier secrétaire général, souhaitait que ce centre cons-

titue la source de documentation musicale la plus riche du patrimoine canadien. Aujourd'hui, son rêve est devenu réalité: le centre de la ville-reine possède près de 4,500 partitions d'œuvres canadiennes, plus de 1,000 enregistrements sur bandes magnétiques et sur disques, quelque 30 rouleaux de microfilms d'œuvres non-publiées, des dossiers volumineux sur chaque compositeur, ainsi qu'une collection considérable de livres et de périodiques traitant de l'activité musicale canadienne.

L'ouverture d'une succursale montréalaise du CMC s'imposait depuis déjà plusieurs années. Comme nous l'avait antérieurement expliqué M. Keith Mac-Millan, l'actuel secrétaire général du

CMC de Toronto, "on s'apercevait que le centre recevait un nombre sans cesse croissant de Québécois. Chaque fois, ils étaient forcés de faire le voyage à Toronto, ce qui entraînait des dépenses considérables qu'un étudiant en musique n'a pas toujours la possibilité de s'offrir". Et, il avait ajouté: "Peu à peu, nous comptons élargir notre champ d'action au Canada. Les prochaines étapes seront sans doute Vancouver, Ottawa, puis Winnipeg".

À Montréal, le CMC disposera d'ici peu des mêmes moyens que celui de Toronto. On s'attend même à ce qu'il devienne plus important. Mais, comme le précisait M. Jean Papineau-Couture, le président du conseil d'administration du CMC, le

rôle des deux centres sera différent.

"Nous souhaitons, a-t-il dit, que le Centre de musique canadienne de Montréal débouche sur la recherche autour des œuvres, de leurs compositeurs, de l'activité musicale, des organisations, etc. Celui de Toronto consacrera plus spécialement ses activités à la promotion de la musique canadienne à l'étranger et à la photocopie de partitions. Maintenant que nous avons pignon sur rue à Montréal, on espère devenir un point de contact, de ralliement de la musique canadienne".

Situé au 250, boul. Saint-Joseph est (bureau 501), ce centre est ouvert aux musiciens, aux étudiants et au public intéressés du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Mais il est toutefois

recommandé de prendre rendez-vous avec le personnel de ce nouveau centre en téléphonant au 849-7919, dans le but d'obtenir des services plus efficaces.

Mme Louise Laplante, secrétaire général adjoint, est responsable de la bonne marche du CMC de Montréal; elle est assistée de Mme Agathe Proulx, secrétaire-bibliothécaire.

"Une subvention initiale de \$15,000, accordée l'an dernier par le ministère des Affaires culturelles du Québec, a permis l'établissement du Centre musical canadien à Montréal, dit-elle. Il y a dix ans que nous attendions son ouverture. Sa première année de fonctionnement est assurée par des subventions équivalentes du ministère des Affaires culturelles de la province et du Conseil des arts du Canada".

À l'heure actuelle, le CMC de Montréal n'est pas aussi bien nanti que celui de Toronto, au chapitre des ressources matérielles, mais "ce n'est qu'une question de mois" comme le souligne madame

Voir page 6: Centre de musique



Après une dizaine d'années d'attente, Montréal dispose maintenant d'un important centre de recherches sur la musique canadienne. Louise Laplante, secrétaire général adjoint, sera responsable de ce centre dont l'établissement fait déjà l'unanimité dans le milieu musical québécois.

Les pharmacies troquent leur image de bazars mais conservent leurs prix

par Solange Chalvin

Les pharmacies retrouveront leur véritable identité. On ne les confondra plus avec des bazars. Elles porteront un symbole unique qui identifiera désormais tous les pharmaciens québécois. Elles seront même munies de cloisons étanches si nécessaires, pour isoler le bazar, le libre-service ou le mini-restaurant, du comptoir de l'apothicaire. Elles seront propres, propres... mais les prix des médicaments n'en seront pas diminués.

C'est du moins le vœu unanime exprimé en week-end par les 250 pharmaciens propriétaires qui étaient réunis pour la première fois, en congrès annuel.

Notons toutefois que les pharmaciens, en abandonnant progressivement le bazar, n'en seront pas plus pauvres, puisqu'ils prévoient gagner dans un avenir prochain la bataille de l'exclusivité de la vente en pharmacies des médicaments brevetés que l'on peut actuellement acheter un peu partout.

On a dévoilé, hier, au cours du congrès, un symbole (ci-contre) qui deviendra représentatif de la profession et qui remplacera d'ici quelques mois toutes les appellations commerciales. L'utilisation de ce symbole sera obligatoire pour tous les membres de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) et s'accompagnera du nom du pharmacien, sans aucune réclame publicitaire pour telle ou telle chaîne de pharmacie.

En fait, les pharmaciens font tout pour changer leur image, a dit au cours d'une conférence de presse, M. Yves Comtois, président de l'AQPP. "Ils veulent faire partie de l'équipe de santé et remplir le rôle de conseiller du public plutôt que celui de commerçant".

Les pharmaciens désirent en outre être mieux informés sur les médicaments. Ils ne veulent plus être à la remorque des compagnies pharmaceutiques et des échantillons, pour s'instruire et se recycler sur les récentes découvertes en pharmacologie. Ils ont réclamé de leur association des cours enregistrés sur cassettes ainsi que des bulletins d'informations et des sessions d'étude régionale.

Le Dr J.-Auguste Mockle, directeur des opérations-médicaments à la Régie de l'assurance-maladie du Québec, en a profité pour annoncer aux pharmaciens que le Conseil de pharmacologie au Québec publierait dès janvier 1974, un bulletin mensuel d'information sur les médicaments et que ce bulletin serait envoyé aux médecins, dentistes et pharmaciens.

Même si la question du prix des médicaments n'avait pas été inscrite à l'ordre du jour du congrès des pharmaciens, elle est revenue à quelques reprises sur le tapis. On s'est étonné par exemple, que dans la campagne électorale actuelle, seul le Parti québécois promette la gratuité des médicaments. Près de 50% de la population québécoise, a-t-on dit, bénéficierait présentement de la gratuité, pourquoi ne pas l'étendre à tous? Il y a d'une part les bénéficiaires de plans privés d'assurances couvrant les médicaments, les assistés sociaux et après janvier 1974, les personnes de 65 ans et plus recevant le maximum du revenu garanti, soit \$170 par mois.

Au sujet des 65-ans et plus qui bénéficieront de la gratuité des médicaments, on a révélé qu'ils recevront d'ici quelques semaines une carte spéciale d'ad-

missibilité. Cette carte ne couvrira que le bénéficiaire et non ses dépendants. Elle sera renouvelée chaque année.

Au sujet de la surconsommation des médicaments, sujet maintes fois dénoncé dans le public, les pharmaciens se sont dits incapables de le contrôler. En fait, étant donné l'absence d'un dossier-patient et la liberté du client d'aller d'une pharmacie à l'autre, comment contrôler sa consommation de médicaments? Pour les pharmaciens, les véritables responsables de la surconsommation des médicaments, ce sont les médecins qui prescrivent trop généreusement.

Quant à la possibilité d'établir un dossier-patient (expérience tentée sans succès auprès des assistés sociaux), elle paraît utopique car elle fait fi de la confidentialité exigée par le patient lui-même. Tout au plus pourrait-on songer à un carnet de santé qui demeurerait la propriété du patient, a-t-on dit.

Bouddée au début, la désormais célèbre "liste des médicaments" imposée par le ministère des Affaires sociales aux médecins et pharmaciens est de plus en plus populaire. Elle a changé la pratique même de la pharmacie, a-t-on dit. On prescrit de plus en plus selon le nom générique du médicament, faisant échec à la concurrence des compagnies pharmaceutiques. La liste connaît un tel succès qu'elle sera publiée prochainement sous forme de livre de poche afin d'être à la portée de tous les professionnels



L'utilisation de ce symbole sera prochainement obligatoire dans toutes les pharmacies du Québec. Il regroupe les symboles internationaux de la pharmacie: la coupe d'Hygie avec le serpent de la médecine sur une croix verte.

de la santé.

En dernière heure, le président de l'AQPP annonçait aux participants au congrès que leur organisme avait été choisi par le COJO pour assurer la distribution et le contrôle des services et médicaments, lors des prochains Jeux olympiques au Québec.

Lalonde croit surtout au pharmacien du coin

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être social, M. Marc Lalonde, a exposé hier soir "un concept que je crois capable d'ouvrir une nouvelle pers-

aujourd'hui

De 8h à minuit, la Maison d'Haïti Inc., 3405, rue Saint-Denis, accueillera les Haïtiens et autres Antillais qui voudraient se prévaloir de la loi C-197 qui permet à tout étranger sans statut qui se trouvait au Canada avant le 30 novembre 1972 de faire de ce pays leur pays.

À 9h15, à la Bibliothèque nationale, à Ottawa, ouverture d'un colloque de la Société royale du Canada sur les ressources énergétiques. Le colloque se poursuivra jusqu'au 17 octobre.

À 12h30, à l'hôtel Windsor, déjeuner mixte du Canadian Club. Conférence de Mme Beryl A. Plumtree, présidente de la Commission de révisions des prix des aliments.

À 14h, au 2e étage du pavillon des sciences sociales de l'Université de Montréal, ouverture de l'exposition Copernic.

À 18h30, au restaurant Sainte-Rose, dîner-bénéfice annuel de l'Association des hommes d'affaires de Laval Inc.

À 20h, au 2e étage du pavillon des sciences sociales de l'Université de Montréal, le professeur Klafkowski prononcera une conférence intitulée: "La Pologne dans le monde international".

À 20h, au 9900, avenue d'Auteuil, assemblée régulière du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

À 20h, à l'auditorium Le Plateau, 3710, Galix-Lavallée, Opération Espérance présentée par Alain Choiquier. Entrée libre.

À 20h, au 3e étage du 1290, rue Saint-Denis, réunion du comité de coordination de la marche des consommateurs et consommatrices à Ottawa convoquée par la Ligue des femmes du Québec.

pective dans les soins de santé de l'avenir". Il s'adressait alors aux membres de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, réunis en congrès au Holiday Inn de Longueuil, et il exploita le thème même du congrès en disant que son concept est "un équilibre à établir" entre l'importance de la prévention et celle de la thérapie.

Mais si le ministre de la Santé accorde au pharmacien une place de choix dans la structure qu'il appelle "concept intégré de la santé", il n'hésite pas à dire que "c'est dans la pharmacie du quartier que le pharmacien est le plus en mesure d'aider et de conseiller son client en ce qui concerne sa santé, précisément parce que vivant dans le même environnement ils se connaissent, se respectent et se comprennent mutuellement".

La structure dont parle M. Lalonde comporte quatre éléments: la biologie humaine, l'environnement, le mode de vie, l'organisation des soins.

Lorsqu'on tente de cerner l'origine des maladies et de la mortalité au Canada, dit le ministre, on les trouve plutôt dans le contexte des trois premiers éléments. Dans bien des cas, il s'agit de "maladies qu'on a choisies librement", de "maladies contractées par insouciance" et contre lesquelles il existe des mesures préventives qui peuvent ou qui auraient pu être appliquées. D'importantes sommes ont été utilisées à traiter des maladies qu'on aurait pu prévenir au départ.

À titre d'exemples, le ministre de la Santé dit que le cancer des poumons est une maladie qui peut prendre naissance au moment où l'individu choisit de fumer, comme l'est la cirrhose du foie pour l'alcoolique. Et, dit-il entre parenthèses: "Il convient d'ajouter l'abus des drogues et de l'alcool, et même la promiscuité sexuelle, ne serait-ce qu'en vertu de son incidence sur les maladies vénériennes".

Le quatrième élément du concept — et c'est là qu'il y a déséquilibre — en-

Voir page 6: Lalonde


Le sursis prend fin pour les immigrants illégaux

Les deux mois de sursis accordés par le gouvernement fédéral aux immigrants illégaux — qui seraient entrés au Canada le ou avant le 30 novembre 1972 — expirent ce soir à minuit. On estimait, en week-end, au ministère fédéral de l'Immigration et de la Main-d'Œuvre, que plus de 40,000 étrangers avaient profité de cette "offre exceptionnelle" lancée le 15 août, offre qui peut leur procurer le statut d'immigrant régulier.

La contrepartie, pour tout "illégal" qui, par crainte, suspicion ou insouciance, ne se serait pas inscrit ce soir, c'est l'expulsion sans appel si les autorités canadiennes le repèrent ou s'il est dénoncé — souvent, la plainte parvient à Ottawa lorsqu'un employeur découvre qu'il a dans son personnel un immigrant clandestin et qu'il s'expose à encourir des sanctions s'il ne le renvoie pas.

Samedi dernier, les ondes du poste montréalais CFMB étaient retenues par des représentants du ministre M. Andras qui invitaient, dans le cadre de l'opéra-

tion "Mon pays", tout visiteur ou immigrant illégal se trouvant au pays depuis le 30 novembre ou avant le 30 novembre 1972 à saisir l'offre qui lui est faite d'être "chez vous chez nous". Aujourd'hui, de 9h à minuit, les bureaux de Main-d'Œuvre et ceux de l'Immigration restent ouverts; c'est le sprint vers la régularisation du statut de nombreux "clandestins". Au Québec seulement, depuis les deux mois que dure cette campagne visant à régulariser le statut de nombreux étrangers vivant au Canada, environ 6,000 personnes se sont enregistrées dans les centres de main-d'œuvre ou dans les bureaux d'immigration. Et ce, principalement à Montréal, ce qui n'exclut pas que certains bureaux de la Beauce, des Cantons de l'Est, de la région de Québec et d'ailleurs aient reçu la visite de nombreux visiteurs ou immigrants clandestins. Aujourd'hui est donc l'ultime délai accordé aux autres clandestins aspirant à avoir un permis de résidence permanente au Canada.



I.F.G. DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS

PROGRAMME D'AUTOMNE

1- Formation à l'animation 15 au 19 octobre	5- Changement planifié 6 au 9 novembre
2- Formation à l'animation 1ère partie: 19 au 21 octobre 2ième partie: 16 au 18 novembre	6- Planification par la méthode du chemin critique 12 au 14 novembre
3- Gestion par objectifs 24 au 26 octobre	7- Techniques de développement organisationnel 21 au 23 novembre
4- Introduction au développement des organisations 1ère partie: 29 octobre au 1er nov. 2ième partie: 26 au 29 novembre	8- Analyse des rôles de gestion 4 au 7 décembre
	9- Gestion par objectifs 10 au 12 décembre

L'I.F.G. vous enverra sur demande un dépliant qui décrit ces sessions ainsi que les programmes maintenant offerts aux administrateurs, aux consultants et aux animateurs.

QU'EST-CE QUE L'I.F.G. ?

L'I.F.G. (Institut de Formation par le Groupe) regroupe une vingtaine de professionnels répartis dans trois spécialités: développement des organisations, croissance personnelle et recherche. L'I.F.G. offre aux organisations et aux individus des services de **consultation** et de **formation** dans ces trois secteurs.

I.F.G., 3600, ave. Barclay, suite 420, Montréal H3S-1K5
Tél.: 735-5171

INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE

Gilbert Tarrab



Pour une meilleure adaptation de l'homme à son métier

INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE

- Systèmes sélectifs
- Augmentation du rendement
- Diminution de l'instabilité professionnelle
- Amélioration du moral des travailleurs

Gilbert Tarrab, Lic. psych., Lic. socio., D.P.S., Professeur à l'Université de Montréal

PARAIT SIMULTANÉMENT À PARIS ET À MONTRÉAL

En vente partout



les éditions la presse dirigées par Alain Stanke



VIENT DE PARAÎTRE...

LES HOMMES FORTS DU QUÉBEC

Par Ben Weider

- Un ouvrage d'information qui fait la part de la légende et de la réalité sur les colosses de notre pays.
- Un livre fascinant - Abondamment illustré de photos et dessins.

En vente partout au prix de \$3.95 — distribué par les Messageries du Jour, 8255, rue Durocher, Montréal 303 — Tél.: 274-2551

... AUX ÉDITIONS DU JOUR



EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

éditorial

Les conséquences d'une loi mal faite

Les citoyens intéressés ayant eu tout le temps voulu pour présenter les demandes d'inscription, de radiation ou de correction qu'ils jugeaient fondées, le président général des élections a opportunément mis fin samedi soir, comme le prévoyait d'ailleurs la loi, à la première phase de la révision des listes électorales.

Québec-Presses laissait entendre hier, à la suite du député Marcel Léger, que 40.000 citoyens seront privés de leur droit de vote, faute d'avoir pu s'inscrire à temps sur des listes où ils furent oubliés en mai dernier. Telle n'est pas l'impression que l'auteur de ces lignes a pu retirer d'une visite faite samedi après-midi dans une douzaine de bureaux créés afin de recevoir les plaintes des citoyens. Dans aucun de ces bureaux, sauf un, il n'y avait le moindre signe d'affluence, contrairement à ce qu'on avait observé certains soirs de la semaine dernière. On avait plutôt l'impression, en observant le mouvement des visiteurs et le travail des responsables, d'une opération qui tirait normalement à sa fin.

Si l'on éprouve de l'inquiétude au sujet de l'opération-révision, ce ne saurait être autour de la phase complétée samedi soir. C'est plutôt au sujet du travail qui il reste à faire. Là se manifesteront dans toutes leurs conséquences certains points faibles de la loi électorale actuelle.

Dans une seule circonscription, celle de Mercier, le nombre des demandes d'inscription ou de correction semble devoir s'élever à plus de 3.000. Les demandes de radiation seront vraisemblablement du même ordre. Or, pour disposer de toutes ces demandes, le législateur a prévu une commission de trois membres à qui il a accordé, pour s'acquitter de sa tâche, un mince délai de dix jours.

Pendant la période qui va du 11 au 20 octobre, la commission de révision doit non seulement vérifier si les listes électorales ont été dressées de façon régulière, mais aussi étudier les demandes de correction qui ont été régulièrement faites, faire enquête pour vérifier les droits de certains requérants, recevoir sous serment les dépositions des personnes qui veulent être entendues, puis délibérer afin de maintenir ou de rejeter les demandes soumises et enfin noter dans son registre chacune des décisions prises. Dans le cas des personnes ayant été l'objet de demandes de radiation, la commission de révision doit, de plus, leur adresser sous pli recommandé un avis écrit d'un jour franc afin de les inviter à venir prouver devant

elle qu'elles ont droit de figurer sur la liste des électeurs.

Au temps où les demandes de correction conservaient un rythme modéré, ce système pouvait fonctionner. Devant le volume de demandes reçues cette année, on se demande comment les commissions de révision pourront accomplir un travail valable. Le législateur a sans doute prévu que les commissions peuvent s'adjoindre toute l'aide dont elles auront besoin. Il a également prévu que les commissions pourront, si nécessaire, travailler en temps supplémentaire, au-delà des heures réglementaires. Même dans ces conditions, on se demande comment les commissions pourront accomplir un travail sérieux.

La révision, on le constate aujourd'hui à l'évidence, aurait dû suivre de beaucoup plus près la confection des listes. Le législateur devra, dès le prochain parlement, réexaminer le lien entre ces deux étapes. Il devra également envisager d'en confier la responsabilité à des personnes choisies en dehors des partis politiques. Les conditions dans lesquelles travailleront les commissions de révision seront déjà, en effet, peu satisfaisantes en soi. Mais elles seront doublement insatisfaisantes à Montréal, où le principal parti d'opposition se voit exclu par la loi de toute participation à cette étape cruciale où toutes les décisions seront prises dans un huis clos fort contestable par des personnes qu'auront désignées deux autres partis.

Parmi les problèmes que devront trancher les commissions de révision, les plus délicats et les plus fréquents, du moins en ce qui touche les demandes de radiation, concernent les personnes ayant un nom à consonnance étrangère.

Interprétant d'une manière très littérale une loi qui défavorise au départ les néo-Québécois, le Parti québécois s'est livré dans plusieurs circonscriptions à une véritable chasse aux immigrants qui n'a rien de particulièrement honorant et dont on doute qu'elle ait été conforme, dans bien des cas, à l'esprit, sinon à la lettre même de la loi.

La loi prévoit, en effet, qu'un citoyen qui dépose une demande en radiation doit jurer qu'il sait, de connaissance personnelle, que la personne qui fait l'objet de sa requête n'a pas les qualités requises pour être électeur. Cette exigence est d'autant plus fondée que la loi crée, dès l'instant où une demande régulière de radiation, est déposée, une forte présomption contre la personne qu'on veut ainsi rayer de la liste, l'obligeant à se présenter devant les réviseurs à très bref délai, faute

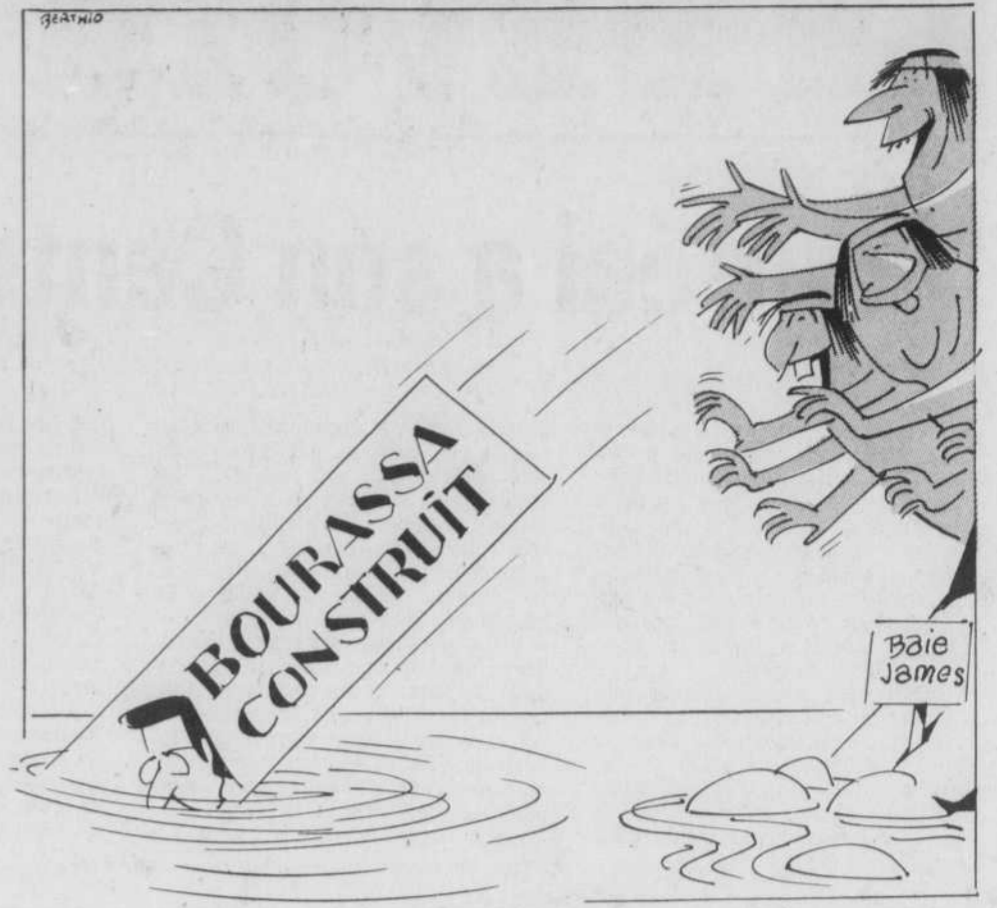
de quoi elle sera éliminée des listes.

Or, comment un jeune homme qui ne connaît manifestement pas les personnes dont il demande de rayer les noms peut-il, d'un seul coup, exiger sous serment que dix, vingt, cinquante, voire cent et cent quarante concitoyens ayant des noms à consonnance étrangère soient rayés des listes? Pour justifier des douzaines d'opérations de cette nature qu'on a menées dans maintes circonscriptions montréalaises, on invoque le rôle de la taxe d'eau, où l'on trouve des renseignements sur la nationalité des contribuables qui paient la taxe d'eau. Ces indications, dont nul n'a vérifié la manière dont elles furent recueillies ni le temps où elles remontent, ne sauraient suffire à étayer une affirmation aussi péremptoire que celle qui est exigée dans la demande de radiation. Elles suffisent d'autant moins que la démarche visant à obtenir une radiation avait été confiée, dans plusieurs cas, à des jeunes gens qui n'ont jamais vu ni connu les personnes à qui ils contestent le droit de voter et furent à fortiori incapables de fournir à leur sujet les renseignements qu'exige la loi.

Seule une modification de la loi électorale permettra, à l'avenir d'épargner ces désagréments aux néo-Québécois. Un grand nombre de ceux-ci n'ont jamais jugé impérieux de se munir d'un certificat de citoyenneté. Cela ne fait pas d'eux de moins bons citoyens et ne leur a jamais valu la moindre exemption de taxes ou d'autres obligations qu'ils partagent avec leurs concitoyens. Le plus simple serait de prévoir qu'aurait droit de vote tous les citoyens qui résident au Québec depuis un an et qui peuvent montrer une pièce d'identité sérieuse (carte d'assurance sociale ou d'assurance-maladie, permis de conduire, etc.). Toutes autres formalités devraient être éliminées.

Dans l'immédiat, une tâche urgente d'information s'impose auprès des néo-Québécois. Ceux qui ont été l'objet de demandes de radiation doivent être informés qu'une telle demande n'équivaut point à une radiation automatique, mais qu'ils doivent eux-mêmes prendre l'initiative d'aller faire la preuve de leur citoyenneté devant une commission de révision. Quant à ceux qui auraient pu être oubliés dans les excursions de pêche de la semaine dernière, ils doivent être informés avec précision de leurs droits et devoirs, afin qu'ils restent chez eux le 29 octobre si leur statut leur interdit de voter mais se présentent sans crainte aux bureaux de scrutin s'ils sont en règle avec la loi.

Claude RYAN



L'été des Indiens

lettres au DEVOIR

Nos poètes qui se sont tus

Se perd en province l'écho gelé de nos poètes qui se sont tus

Ils étaient conscients d'un peuple qui se cherchait ils accusent peut-être déjà, la mort de celui qui n'a pu naître Une naissance dans le froid n'est jamais chose facile les loups se protègent, peut-on les en blâmer? la proie, sans doute trop facile pour ne point l'angliciser Serait-ce que les mots ont tous été tentés qu'ils n'ont plus rien à dire un peuple à vouloir naître PUBLICITE, la sage femme, fidèle à ses maîtres investisseurs a si bien fait qu'ils sont tous allés voter d'une révolution avortée

Serait-ce que Québec sait trop bien faire son impudence à dire poètes d'une autre époque, chansonniers qui n'êtes plus votre silence nous accuse tous le pays que vous ne chantez plus serait-il qu'il est mort serait-il qu'il s'est vendu serait-il qu'il s'est pendu l'argent qu'on lui promit, le désespoir rouge d'inflationisme le chômage toujours terrible pour un pays colonisé autant de signes portés par les vents glacés dans toutes les régions de la province vince québécoise terre française implantée en sol américain les loups s'acharnent rageusement à déraciner les moindres de tes paroles qui ne demandent qu'à vivre

Ce n'est point la pitié qui nous arrache les larmes Mais cette nostalgie d'un temps qui n'est plus ils étaient l'âme d'une nation leurs refrains se sont tus bien qu'on s'en souvienne leur musique n'est plus jouée bien qu'on la fredonne encore

Un peuple ne peut vivre sans ses chansons

Où sont-ils ceux qui doivent venir chanteront-ils jamais un enfant nous est né, sans être dévoré

il parle bien sa langue au pays qu'il a su se donner chantez, sa santé est forte ses parents n'auront point soufferts pour le voir libéralement avorter.

Eursi TEGHEAR
Montréal, le 6 octobre 1973.

Les vrais problèmes des électeurs

Ce qu'il faut aborder, en période d'élection, ce sont les problèmes réels et les programmes qui améliorent notre condition économique et sociale. Foin des promesses électorales qui endorment! A banir les engueulades enfantines et mesquines.

Ce qu'il faut, c'est combattre les hausses indues du coût de la vie, les disparités sociales: pas seulement l'axe Montréal-Québec; mais aussi les zones-régions; l'agriculture qui déperit, la forêt, les érablières coupées à blanc, sans ressourcement.

Ce qu'il faut, c'est une vraie politique familiale, pas par une libéralisation de l'avortement; mais par des lois qui favorisent le logement, l'éducation chrétienne. Ce qu'il faut, c'est intégrer les démunis à une vie normale, dans le respect de la personne humaine.

Ce qu'il faut, c'est réaménager le code du travail, le code des négociations collectives.

Ce qu'il faut, c'est ouvrir les yeux, les oreilles pour amener les partis, les candidats à quitter le bla bla, à sortir des idéologies irréalisables.

Il y a une façon de discourir qui doit respecter les personnes, même en temps d'élection, qui doit supprimer les accusations, les attaques fausses, les procédés humiliants et pour celui qui parle et pour celui qui est ridiculisé.

Il y a des méthodes d'organisation indignes de gens civilisés: les coup bas, les voix de votes, les attaques de fiers-à-bras, les incendies avec la pègre, les petits et grands Watergate!

Fier de sa province qui doit compter sur une équipe de ministres et de députés qui se tiendront debout, face aux autres provinces, face aux trop puissantes compagnies nationales ou internationales qui nous asservissent à leur profit.

Fier de son comté qui grandira si les électeurs restent unis, malgré d'inévitables divergences d'opinion.

Fier de son parti, fier de son candidat, en autant qu'ils restent dignes et valables, en autant qu'ils nous représentent avec clairvoyance et indépendance d'esprit, en autant qu'ils gardent contact avec la base, le peuple, en demeurant au-dessus de tout soupçon d'intérêt personnel et mesquin.

Antonio POULIN, S.J., curé, président du Conseil de développement de la Chaudière Saint-George-est, Beauce.

Le coup de force chilien

Encore une fois, le monde entier a été témoin d'une action criminelle. Le droit à l'autodétermination pour un peuple a été ignoré. Le gouvernement allié du Chili a été renversé le 11 septembre dernier par les forces multinationales qui tentent de subjuger les peuples à la recherche de la justice pour tous les hommes...

En premier lieu, il importe de souligner que le putsch n'a pas été l'oeuvre des militaires chiliens. Ces derniers n'étaient jamais intervenus dans les affaires politiques et ils étaient reconnus pour leur neutralité. Les grandes compagnies multinationales, les intérêts économiques de quelques compagnies américaines avaient souffert des pertes considérables au cours des trois dernières années et il paraissait inévitable qu'elles viennent contrecarrer les efforts de nationalisation des compagnies étrangères du gouvernement Allende. Dès l'arrivée au pouvoir du chef de l'Union Populaire, la "Central Intelligence Agency" a concentré ses forces au Chili et l'International Telephone and Telegraph a entrepris avec l'aide des partis d'opposition des actions subversives afin de neutraliser la portée des réformes faites par le gouvernement de l'Union Populaire. Maintenant, nous connaissons tous ces faits confirmés officiellement au cours des années 1971 et 1972.

Et le lendemain du coup d'Etat, la presse internationale ose écrire que le président Allende s'est suicidé et que les militaires ont la main mise sur l'ensemble du territoire chilien. Il est temps que les gens cessent d'être trompés par les médias d'information et surtout les agences de presse internationales. Trois semaines se sont écoulées depuis cet événement et les nouvelles diffusées sont empreintes de demi-vérités, de douces, voire de faussetés.

Il ne s'est pas davantage agi d'un coup d'Etat visant à renverser un gouvernement qui a fait des abus de pouvoir, mais d'un acte posé contre le peuple en vue d'anéantir ses efforts de libération et de recherche d'une vie juste et équitable pour tous. Notre pensée cesse d'être fonctionnelle quand on songe à l'opération fasciste déployée par les "militaires chiliens" contre les hommes qui, depuis de multiples années, avaient essayé de mettre au point une formule nouvelle, une voie inédite propre à préparer la venue du socialisme au Chili; notre être tout entier s'arrête pour réclamer la fin de l'intervention de forces non nationales dans le monde et la disparition des régimes militaires totalitaires et dictatoriaux.

Ce fait à la propriété de déclencher, en troisième lieu, dans tous les pays d'Amérique latine des mouvements de solidarité provenant des ouvriers, syndicats, intellectuels et étudiants, bref de tous ceux qui entrevoyaient via l'expérience chilienne un moyen non violent de profonde conscientisation collective, un moyen de faire la révolution sans mettre en péril sa propre vie et celle des membres de sa famille et à l'intérieur des processus dictés par la Constitution nationale, un moyen de participer à la transformation réelle des structures d'organisation de la société en vue d'une meilleure utilisation de tout son potentiel socio-culturel et économique et enfin une façon heureuse d'indiquer aux puissances étrangères exploitratrices une porte de sortie sans retour.

Nous nous devons d'exprimer notre grande inquiétude devant l'attitude des pays qui ont reconnu sur le plan diplomatique le régime militaire qu'admirait de Santiago et surtout en particulier celle de pays qui ont toujours voulu la sauvegarde des droits démocratiques dans le monde. Il n'y a aucune justification acceptable devant un tel geste... Dans les pays régis par une dictature militaire ou personnelle, soit dans le Salvador, le Nicaragua, le Panama le Guatemala, Haiti,

l'Equateur, le Paraguay, le Brésil, le Pérou, l'Uruguay et le Honduras, il n'y a aucune participation du peuple aux décisions politiques et socio-économiques. Un pouvoir autoritaire et oligarchique pense et agit au nom de tous, sans le consentement de tous et presque toujours au détriment de tous, car à long terme la population entière subit d'une manière ou d'une autre les conséquences de gouvernements qui ne représentent pas le peuple dont ils sont sensés diriger la destinée...

Le Chili avait peut-être connu, jusqu'au 11 septembre 1973, une vie politique exemplaire, un véritable modèle de participation aux décisions fondamentales d'orientation de la vie de la nation. Tous les pays du monde étaient d'accord sur ce point et voilà qu'en un jour on annihilait l'un des plus grands succès de notre monde contemporain.

Des campagnes de sensibilisation ou de solidarité vis-à-vis des problèmes des pays du tiers monde tentent de mesurer en général l'ampleur des disparités économiques et sociales, mais arrivent difficilement à définir les contingences réelles et totales dans lesquelles se déroulent les activités d'un peuple. Que les Québécois entreprennent une action commune en vue de donner aux efforts de développement international une dimension humaine et que la seconde décennie internationale du développement soit marquée chez nous par une promotion accrue de l'autogestion et autodétermination des nations opprimées du globe. Que l'exemple de la crise chilienne nous fasse nous préparer des maintenant au combat que nous aurons à livrer au moment où nous voudrions en tant que nation libérée et indépendante, vivre suivant nos aspirations les plus profondes sur un espace qui sera nôtre dans toutes ses dimensions!

Jules DUFOUR,
Chicoutimi, le 9 octobre 1973

M. Nixon cède devant un Congrès démocrate

par LAURENT LAPLANTE

Pour une fois qu'il pouvait s'amener devant les caméras de la télévision avec une bonne nouvelle à transmettre, le président Nixon n'allait pas bêtement vider son sac d'un coup sec. M. Nixon a donc voulu, vendredi soir, faire durer l'incertitude plus longtemps possible avant de révéler enfin à la nation américaine le nom du successeur de M. Agnew. En agissant ainsi, M. Nixon demeurait fidèle à son habitude de tirer pleinement parti de toutes les occasions qu'on lui accorde d'utiliser la télévision à ses fins. Cependant, M. Nixon n'a pas su ou pas pu préserver jusqu'au dernier moment le plein mystère autour de l'identité du nouveau vice-président. Dès l'instant où M. Nixon a signalé que l'homme choisi comptait vingt-cinq années d'expérience parlementaire, s'en était fait du secret. En effet, aucun des noms retenus jusqu'aux dernières heures ne possédait, sauf M. Gerald R. Ford, semblable bilan.

Un vrai dire, M. Nixon avait même donné déjà un indice de ses préférences. En effet, plus tôt dans son allocution télévisée, il avait stipulé que le nouveau vice-président avait été choisi en fonction de trois critères précis. Or, le matin même, M. Ford avait lui-même retenu les trois critères en question au moment où il s'adressait au monde républicain.

Les critères du choix

M. Nixon prétend donc avoir choisi M. Ford en s'inspirant de trois conditions. Premièrement, le vice-président doit, selon lui, pouvoir devenir un président valable. Deuxièmement, le vice-président désigné par le président doit constituer un choix que puissent ratifier les deux chambres. Enfin, déclare M. Nixon, il faut que son nouvel adjoint partage les vues du président sur la politique en général et, plus particulièrement, sur la politique étrangère. En fait, les motifs invoqués ressemblent assez peu à ceux qui ont milité en faveur de la candidature de M. Ford.

M. Nixon n'a certes pas cherché à nommer un homme de grand prestige à l'extérieur du monde parlementaire. S'il l'avait fait, on l'aurait d'ailleurs soupçonné de masochisme. En effet,

dans le contexte actuel, M. Nixon demeure passible de mise en accusation si jamais la Cour suprême maintient jusqu'à la fin la décision rendue par le juge Siroca.

Qu'il soit passible d'une telle mise en accusation ne signifie certes pas qu'il sera effectivement mis en demeure de quitter son poste. On doit admettre cependant que les élus seront plus tentés de déclencher le processus s'ils sont assurés que le vice-président peut assurer une continuité satisfaisante. M. Nixon n'a donc pas cherché à nommer un homme auquel les chambres seraient trop heureuses de confier le sort de la nation.

Le deuxième critère, en revanche, colle d'assez près à la réalité. Le poulain de M. Nixon devait, de toute évidence, convenir aux représentants élus. Sur ce front, M. Nixon fait montre d'une habileté particulièrement frappante: non seulement il dénicher un candidat acceptable aux deux chambres, mais il va le chercher au sein du Congrès.

M. Nixon tend ainsi le rameau d'olivier au Congrès.

L'évocation d'un troisième critère ne servait pas tellement à expliquer le choix de M. Ford qu'à justifier certaines éliminations. En insistant sur le fait qu'un vice-président doit endosser la politique du président, M. Nixon signifiait aux plus importants candidats laissés pour compte, MM. Connally et Rockefeller, qu'ils devaient leur élimination à leur indépendance d'esprit.

En dépassant les explications fournies par M. Nixon, on constate donc que M. Nixon s'est préoccupé d'abord et avant tout des préférences exprimées ouvertement par les élus. M. Rockefeller, dans le passé, a parfois accepté de représenter le président Nixon à l'extérieur des Etats-Unis, mais il n'est pas dit que toute l'organisation républicaine soit prête dès maintenant à se ranger derrière un homme trop puissant pour ne pas être parfois indépendant et souvent imprévisible. M. Connally, d'autre part suscitait chez les élus non plus seulement l'incertitude, mais une méfiance caractérisée. Cordialement détesté par les démocrates qui lui reprochent d'avoir déserté le bateau au moment où il commençait à faire eau, M. Con-

nally n'est pas universellement apprécié par les républicains qui voient volontiers en lui un travailleur de la onzième heure. M. Ford, il va sans dire, ne provoquait chez les élus ni incertitude ni méfiance.

Une concession d'importance

En agissant ainsi, M. Nixon a choisi une solution qui convient fort bien aux stratèges démocrates. Il n'est pas dit cependant que l'intérêt national des Etats-Unis y trouve pleinement son compte.

L'équipe Nixon-Ford n'a rien qui puisse provoquer la terreur chez les démocrates. La nomination de M. Ford implique que les gains effectués par les démocrates dans les cotes de la popularité vont demeurer à un niveau élevé. Certes, un certain reflux va se produire, étant donné que M. Ford constitue quand même une valeur stable et rassurante. Toutefois, il est certain que les républicains ne peuvent espérer reconquérir avec M. Ford autant de terrain qu'ils l'auraient fait avec un homme fort du calibre de M. Rockefeller, de M. Connally ou même de M. Reagan. L'an prochain, les démocrates vont donc pouvoir, en toute quiétude, augmenter leur emprise sur les chambres législatives.

Les démocrates ont un motif encore plus important de se réjouir. M. Ford ne fait pas partie des républicains qui veulent assumer la succession de M. Nixon. Ils n'ont pas à redouter, par conséquent, que M. Ford utilise les ressources du pouvoir exécutif pour mousser sa candidature. M. Agnew le faisait à outrance. M. Connally ou M. Rockefeller se seraient exprimés de la faire. M. Ford, par contre, se situe dans la liste des candidats possibles plus loin même que le sénateur Baker que la commission Ervin met régulièrement en évidence. C'est dire à quel point la décision de M. Nixon fait la joie des démocrates. Non seulement les élections de l'an prochain leur semblent désormais plus faciles, mais même l'élection présidentielle de 1976 leur devient moins ardue.

La nation n'y trouve peut-être pas son compte. En effet, le tandem Nixon-Ford ne promet pas au pays la vigueur de décision, ni d'ailleurs la crédibilité dont les Etats-Unis ont plus que jamais besoin. De façon immédiate, la crise israélo-arabe menace d'en faire la preuve. En effet, la confrontation qui se prépare peut-être entre l'URSS et les Etats-Unis exigera des dirigeants américains une souplesse et une détermination semblables à celles que le président Kennedy avait dû déployer lors du blocus de Cuba et du face-à-face avec les navires soviétiques.

On aurait tort de croire, cependant, que la politique étrangère soit le seul secteur où l'on ressent le besoin de revigorer l'administration. La lutte à l'inflation, par exemple, ne progresse pas au rythme prévu.

En outre, les grands projets sociaux, depuis la rénovation de maints quartiers urbains jusqu'à la lutte au crime, se ressentent tragiquement, d'une part, des difficultés qu'éprouve la Maison-Blanche et, d'autre part, de l'antagonisme qui s'est développé entre l'exécutif et les chambres législatives.

Un nouvel exécutif?

En d'autres circonstances, il est vrai, on se réjouirait presque de voir entrer à la Maison-Blanche un vice-président plus calme et moins tonitruant. Depuis le président Truman, en effet, dernier en date des présidents sans relief, la nation américaine souffre d'une surabondance de personnalités tumultueuses et incontrôlables et d'une pénurie d'hommes paisiblement et modérément efficaces. Même si M. Ford s'est déjà fait connaître pour le caractère souvent rétrograde de ses opinions, il pourrait cependant faire partie de ces hommes publics qui fournissent plus de rendement que de sujets de conversation. Les circonstances qui entourent son choix inclinent à penser que, malheureusement, il inclinera plutôt vers le style Nixon que vers l'effacement de M. Truman.

La longue expérience politique de M. Ford va quand même modifier les relations de la Maison-Blanche avec le Congrès. Pour le mieux d'ailleurs, cependant, ce n'est pas seulement du côté législatif que le président avait réussi à provoquer d'abord la méfiance et ensuite la colère. Le secteur judiciaire, par exemple, ne goûte guère les efforts du président pour noyer la Cour suprême sous des nominations à son goût. En outre, la magistrature ne peut que s'interroger avec anxiété lorsque le chef de l'exécutif se vante, longtemps d'avance, qu'il n'appliquera pas la décision de la Cour suprême à propos des fameuses enregistrements à moins qu'elle ne soit "définitive". Sur ce front, l'arrivée de M. Ford risque fort de ne rien changer.

On peut donc s'attendre à ce que le deuxième mandat de M. Nixon se termine avec moins de panache que le premier. At home and abroad, comme dirait le président lui-même, la machine républicaine vient de consentir à une importante baisse de régime.

la parole du jour

Ne te lance pas dans trop de choses: tu n'en sortiras jamais. Même en courant, tu n'atteindrais pas ton but et tu ne pourrais pas t'échapper en prenant la fuite. Il en est qui peinent, se fatiguent et se hâtent et n'en sont que toujours plus en retard. — Ben Sira 11,10-11 (vers 150 avant J.-C.)

rez faim! Malheur à vous qui riez maintenant, car vous commalzerez le deuil et les larmes! Malheur à vous si tout le monde dit du bien de vous, car c'est bien ainsi qu'on a toujours traité les faux prophètes! — Luc 6,24-26 (vers 70 après J.-C.)

N'abandonne pas un vieux ami, car le nouveau ne l'égalera pas. L'amitié, c'est comme le vin, c'est en vieillissant qu'elle procure la joie. Ben Sira 9,10 (vers 150 avant J.-C.)

Malheur à vous, les riches, car vous avez votre consolation! Malheur à vous qui êtes repus maintenant, car vous au-

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Éditions du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

ELECTIONS 1973

Le manifeste électoral du Parti créditiste

Education

- 1) Les enseignants enseigneront et les étudiants étudieront.
2) Les parents auront un droit prioritaire dans l'éducation de leurs enfants.
3) Les structures du Ministère de l'Éducation seront décentralisées.
4) Le secteur privé de l'enseignement sera sauvegardé et encouragé, avec les mêmes droits et privilèges que le secteur public.
5) La taxe foncière scolaire disparaîtra éventuellement.
6) Les locaux scolaires seront utilisés en dehors des heures de cours, par des groupes sans but lucratif, pour des mobiles acceptables à l'autorité reconnue.
7) Un système d'inspection de toutes les maisons d'enseignement sera établi.
8) Les CEGEP seront réformés complètement.
9) Le nombre des élèves par secteur ne sera pas plus élevé que 1,000.
10) Des centres de formation physique et civique seront créés pour les jeunes garçons et filles du Québec.
11) Une lutte sans merci à la drogue sera faite dans les écoles.
12) L'ordre et la discipline seront de rigueur dans les écoles.
13) Le rôle du professeur sera revalorisé en encourageant les professeurs méritants et en destituant les néfastes.
14) Une formation morale, physique et intellectuelle solide sera assurée aux étudiants par des programmes scolaires adéquats.
15) Une carte d'identité spéciale sera fournie à tous les étudiants, pour bénéficier des diminutions de tarif de transport et d'exemptions de taxes de vente.
16) Les attestations d'études conserveront au cours des années la même valeur en terme d'année scolaire.
17) Le bill 63 sera amendé ou une nouvelle loi sera adoptée.
18) Le lait sera distribué gratuitement dans les écoles à l'heure de la récréation.
19) L'enseignement au primaire d'une langue seconde sera fait par des professeurs compétents dans les écoles françaises et anglaises.
20) L'élève au lieu de l'institution sera subventionné.
21) Le système de bourses d'études aux étudiants sera modifié.
22) Un code d'éthique scolaire...

re identique pour tout le Québec sera adopté.

Affaires sociales

- 1) Des allocations seront données
• à la mère éducatrice au foyer
• au jeune couple pour installation en ménage
• aux handicapés et invalides
2) Chaque citoyen âgé de 18 ans et plus aura un système universel de revenu minimum garanti.
3) L'âge de la retraite volontaire sera à 60 ans.
4) Tous les citoyens âgés de 18 ans et plus auront un système universel de revenu minimum garanti, compatible avec le coût de la vie.
5) L'âge de la retraite volontaire sera à 60 ans.
6) Des centres communautaires pour personnes retraitées seront construits.
7) Des centres de formation physique et civique (gratuits et non obligatoires) seront à la disposition des jeunes de 12 à 15 ans.
8) Les centres pour les malades convalescents et chroniques seront multipliés, et les services seront gratuits.
9) Des centres de cures et de réadaptation pour les malades de la drogue et de l'alcool seront multipliés.
10) Les cliniques externes et les cliniques d'urgence des hôpitaux, seront réorganisées pour assurer un meilleur service dans des conditions plus humaines.
11) La place de l'entreprise privée dans le réseau de distribution des soins sera encouragée et sanctionnée par une législation adéquate.
12) L'élément humain à l'intérieur du service des soins médicaux sera revalorisé.
13) La haute qualité des soins dispensés devra être conservée.
14) Le Bill 250 sera révisé complètement, pour redonner à chaque corporation professionnelle son autonomie.
15) Une dividende vacances, de \$100, par année, sera donné à chaque mère qui a à sa charge un enfant ou plus. Ce dividende ne sera pas imposable.
16) Les médicaments à tous les malades chroniques seront payés par l'assurance maladie.
17) Des centres de diagnostics et de traitements dirigés par des médecins seront ouverts.
18) La culture sera accessible à tous les citoyens.
19) Les talents québécois seront aidés financièrement.

Affaires culturelles

- 1) La culture sera accessible à tous les citoyens.
2) Les talents québécois seront aidés financièrement.

chez nous et à l'étranger.
3) Les Maisons du Québec à l'étranger joueront un rôle positif en matière culturelle, diplomatique et économique.
4) Notre patrimoine historique sera sauvegardé.

accessibles aux citoyens vacanciers du Québec et d'ailleurs.
2) Les sites touristiques seront améliorés et multipliés.
3) Le grand public aura un plus grand nombre de territoires de chasse et de pêche.

Fiscalité et finances

- 1) La Banque du Canada devra mettre à la disposition des provinces des prêts sans intérêts pour elle et pour les municipalités et commissions scolaires.
2) La Finance sera au service du peuple et non le peuple au service de la Finance.
3) Des obligations spéciales d'épargne du Québec en petites coupures payables au porteur seront disponibles aux contribuables et dont l'intérêt sera exempt d'impôt.
4) Des escomptes compensés pour les produits utiles de consommation seront accordés aux citoyens.
5) Tous les champs de taxation accordés par la Constitution seront récupérés.
6) Le coût de l'équipement des travailleurs spécialisés sera déductible d'impôt.
7) Un Office de crédit provincial sera instauré pour agir comme agent financier du Québec.
8) Le 4% de vacances sera payé à tous les fonctionnaires occasionnels de la Province de Québec.

6) Nos pêcheurs sur les océans seront protégés contre les maraudeurs étrangers.
7) La construction ou la restauration de bateaux de pêche seront subventionnées.
8) La loi des Accidents de travail quant aux processus d'indemnisation des victimes de maladies industrielles sera révisée.
9) Le fonds de pension des ouvriers des mines sera transférable.
10) Une plus grande sécurité et des conditions de travail plus salubres seront assurées aux mineurs.
11) Des nouveaux emplois seront assurés à nos travailleurs par la transformation partielle ou totale sur le territoire québécois de nos richesses naturelles.
12) Le Québec affirmera son autonomie dans le domaine des richesses sous-marines le long de son territoire.

16) La production de légumes sous serre au Québec sera intensifiée et encouragée.
17) Des nouveaux centres de formation en agriculture et en médecine vétérinaire seront ouverts.
18) Les biens-fonds autre que la résidence appartenant aux agriculteurs professionnels seront exempts de toute taxe municipale et scolaire.

Travail

- 1) Le salaire minimum sera ajusté à l'augmentation du coût de la vie.
2) Les travailleurs auront la reconnaissance officielle et formelle du droit à la libre association par la voie syndicale ou autrement.
3) Le droit de grève sera reconnu.
4) Le Ministère du Travail aura un droit de décision au lock-out.
5) Des dispositions nécessaires et spéciales seront insérées dans le Code du travail pour qu'une grève soit déclarée légale.
6) Le permis de travail sera aboli.
7) Le code du travail sera révisé complètement.
8) Tous les chantiers de construction devront être munis des instruments de sécurité nécessaires à la protection des ouvriers et d'un nécessaire de premiers soins aux blessés.
9) Les installations des chantiers de construction de grande envergure devront recevoir l'approbation d'un inspecteur reconnu par la corporation des ingénieurs du Québec avant, pendant et après les travaux.
10) Toute centrale syndicale aura l'obligation de faire annuellement rapport au gouvernement de ses états de revenus et de dépenses.
11) Les règlements et les examens touchant l'obtention des cartes de compétence seront révisés complètement.

Agriculture

- 1) L'entreprise agricole conservera son caractère familial.
2) Le rôle du cultivateur dans la société sera revalorisé.
3) Le cultivateur recevra l'aide technique et financière nécessaire à la production de produits de qualité.
4) L'assurance récolte couvrira toutes les catégories de culture.
5) Une meilleure production et une saine commercialisation des produits saisonniers seront encouragés.
6) L'élevage pour la mise en production du bétail, en particulier le boeuf, sera promu et encouragé financièrement.
7) Un régime d'assurance santé animale sera créé.
8) Le surplus de production du lait sera acheté des producteurs.
9) Des centres d'information de la ferme seront créés et des bulletins gouvernementaux d'information agricole seront distribués régulièrement et gratuitement.
10) Les services de prêts agricoles seront accélérés avec réponse dans un délai maximum de 3 mois.
11) Des octrois pour stimuler certaines spécialités seront donnés aux cultivateurs.
12) Une politique de main d'oeuvre nécessaire à la ferme sera établie.
13) Une Banque de grains et céréales sera ouverte.
14) Un office québécois des grains de provenance sera créé.
15) Des entrepôts frigorifiques seront construits.

Richesses naturelles

- 1) Le développement et la mise en valeur des richesses naturelles seront aux profits des Québécois.
2) Toutes les régies gouvernementales et entreprises de la Couronne devront comparaître annuellement devant la Commission parlementaire des Ressources naturelles.
3) Un programme accéléré de reboisement sera exécuté avec participation obligatoire des compagnies exploitantes.
4) Une plus grande sécurité sera assurée aux travailleurs (en forêt).
5) Des usines de transformation de poissons non comestibles et des résidus des poissons non comestibles seront créés.

Communications

- 1) L'interdiction, d'une façon définitive et péremptoire, de toute publicité commerciale s'adressant aux enfants sera proposée au Fédéral.
2) Le droit de regard du Québec sur la qualité des émissions radiodiffusées et télévisées, sur son territoire, sera proposé au Fédéral.
3) Une surveillance efficace par le CRTC, afin d'éliminer les abus pornographiques ou licencieux à la télévision, sera proposée au Fédéral.
4) Radio-Québec offrira aux citoyens du Québec des programmes éducatifs et culturels de haute qualité.
5) Radio-Québec sera protégé par un contrôle plus sévère contre toute infiltration idéologique.
6) L'industrie du film sera encouragée à produire des oeuvres de qualité à contenu québécois et facilement exportables à travers le monde.

Industrie et commerce

- 1) Notre économie sera ouverte d'une façon nationale et internationale.
2) Nos industries efficaces seront identifiées et promues.
3) Les secteurs secondaires de l'industrie seront favorisés.
4) Les Compagnies nationales devront payer des taxes dans la province.
5) Une exposition internationale permanente de produits industriels ou autres sera établie à Montréal.
6) Les investissements privés seront d'abord favorisés.
7) De nouvelles industries prouvées efficaces seront développées et établies.
8) La participation de l'ouvrier à la propriété et à la direction des entreprises sera favorisée.

Immigration

- 1) Le Bill 63 sera amendé ou une nouvelle loi sera adoptée.
2) Les citoyens seront protégés contre la littérature haineuse, le racisme ou autre injustice constituant un outrage à la personne humaine.
3) Les futurs immigrants, avant leur départ pour le Québec, seront renseignés plus correctement.
4) Les nouveaux citoyens canadiens qui habiteront le Québec seront assurés du même respect et des mêmes droits dont bénéficient les citoyens canadiens de naissance.

Consommation

- 1) Des bureaux régionaux permanents d'information au consommateur seront ouverts.
2) Des bureaux de surveillance des produits de consommation seront créés.
3) Les consommateurs seront protégés contre les contrefaçons, les tromperies multiples et les ruses des fournisseurs ou fabricants sans scrupules.
4) Des mesures nécessaires pour enrayer l'inflation seront prises avec la collaboration du fédéral.

Habitation

- 1) Des centres communautaires pour personnes retraitées seront créés.
2) Les maisons de pension pour personnes âgées auront des réglementations plus sévères et des normes bien définies.
3) La loi de la Régie des loyers sera révisée.
4) Une formule de bail uniforme au Québec sera faite.
5) La loi de l'habitation familiale sera révisée pour favoriser l'accès à la propriété privée.

Tourisme, loisirs et sports

- 1) Les parcs touristiques seront mieux aménagés et plus

COURS DE LECTURE RAPIDE ST-JÉRÔME MONTREAL 17 octobre - début - 16 octobre 438-7437 - informations - 681-4545 Centre de lecture rapide

L'INSTITUT BENOIT 6927, rue St-Denis offre 1/ Pratique de dactylo seul ou avec moniteur de 4h p.m. à 9h p.m. du lundi au vendredi \$1.00 l'heure - contrat à la semaine 2/ Cours de charme et personnalité pour secrétaires 45 heures - 9 semaines - 5h semaine 1ère session du 5 nov. au 5 février frais de scolarité: \$100. Inscriptions en téléphonant entre 11h a.m. et 1h p.m. au numéro 279-6582

Maintenant le régime bourassa EN VENTE DANS LES KIOSQUES ET LES LIBRAIRIES 739-2758

Il n'y a que deux magasins Aquascutum of London dans le monde...



...et l'un se trouve Place Ville Marie.

Si vous avez l'habitude de remuer toute la ville pour trouver des vêtements signés Aquascutum... vous serez heureux d'apprendre que nous, à la Place Ville Marie, avons tout ce que vous cherchez et bien plus encore. En effet, le seul autre magasin vous offrant un choix aussi complet de vêtements et d'accessoires pour homme signés Aquascutum, est situé dans Regent Street à Londres. La seule différence... c'est que nous sommes plus près. Aquascutum OF LONDON le magasin de l'homme PLACE VILLE MARIE, MONTREAL

suites de la première page

PARIZEAU-GARNEAU

boursements, pas plus d'ailleurs qu'un premier ministre ignore ce détail!" devait conclure le candidat péquiste de Crémazie.

Quant à la thèse de la fuite des capitaux, M. Parizeau a tenté de la désamorcer en citant abondamment une conférence prononcée, le 5 février, par le ministre de l'Industrie et du Commerce, devant la Chambre de commerce belgo-luxembourgeoise du Canada.

Comme l'avait fait le rapport Gray pour le Canada, M. Saint-Pierre, se basant sur une étude statistique de son ministère, y démontrait que le Québec n'a pas besoin des investissements étrangers en période de croissance normale. Il précisait même que, de 1968 à 1971, l'épargne québécoise avait été plus élevée que l'investissement intérieur.

Les investissements étrangers, selon M. Saint-Pierre tel que cité par M. Parizeau, ne seraient requis que pour les projets très spéciaux comme la baie James et les périodes de forte croissance économique.

M. Parizeau exige par ailleurs que le chef du parti libéral rende publique cette étude statistique, "puisque c'est sur ses ordres" écrits que toutes les copies disponibles ont été mises sous clé."

Quant à l'argument de M. Garneau, qui estime à 17% par année le taux prévu de hausse des revenus pour en arriver aux résultats fiscaux de 1975-76 et qui trouve ce taux exagéré, M. Parizeau souligne trois facteurs qui le font descendre, selon lui, à 14%:

● Le budget du PQ incorpore les dépenses de sécurité de vieillesse dans les dépenses budgétaires, un montant de 700 millions, contrairement à la pratique fédérale qui les soumet à une comptabilité séparée.

● Les revenus projetés pour 1975-76 incluent les recettes fiscales sur les prestations sociales, un montant de 300 millions qu'on ne retrouve pas dans les revenus budgétaires prévus par les deux gouvernements en 1973-74.

● Les revenus projetés pour 1975-76 tiennent compte de l'addition de 130 millions de dollars, au titre de la réduction des privilèges fiscaux des compagnies, de la taxation au plein taux des gains de capitaux, des impôts sur certains dons et legs, et des biens de luxe.

Ces trois postes, a-t-il conclu, ajoutent en 1975-76 1,075 milliard aux revenus budgétaires. Pour évaluer la croissance des revenus, il faut évidemment commencer par enlever, dans les revenus de 1975-76, cette somme de 1,075 milliard qui n'est pas due à la croissance normale des recettes. Lorsqu'on fait cet ajustement élémentaire, on constate que l'augmentation annuelle du rendement fiscal prévue par le Parti québécois n'est pas de 17% mais seulement d'environ 14% par année, ce qui est tout à fait normal étant donné l'augmentation prévisible du produit national brut (9.5%) par année.

M. Parizeau estime enfin, que la réaction du public, "c'est trop beau pour être vrai" démontre justement les avantages de l'indépendance pour les Québécois qui pourront enfin s'offrir les services qu'ils veulent.

LA RENTRÉE

turnés dans leurs comtés le 21 septembre. Et déjà ils doivent reprendre le collier jusqu'à l'été prochain, en principe.

Au menu législatif laissé en plan figurent des projets de loi importants tels le bill C-211 qui augmente à \$20 par enfant par mois, en moyenne, les allocations familiales, le bill C-2 prolongeant de cinq années (jusqu'en 1977) la suspension de la peine de mort, sauf dans les cas de meurtres d'un policier ou d'un gardien de prison, le bill C-132 qui établit un mécanisme de contrôle des investissements étrangers au Canada.

A moins de changement, les législateurs devraient étudier en priorité ces projets de loi qui ont déjà franchi l'étape de la deuxième lecture.

Une fois que les députés auront disposé de ces bills, croit-on savoir, le gouvernement prorogera la session pour reprendre immédiatement la deuxième.

Il est également rumeur dans la capitale que le Parlement liquide les projets de loi déjà annoncés au feuilletton de la Chambre et ajourne, vers la fin de novembre, jusqu'après les temps des Fêtes.

Sur le plan politique maintenant, les observateurs prévoient que les conservateurs de M. Stanfield continueront de harceler les ministériels, de proposer des motions de blâme et de tâcher de provoquer des élections générales.

La plupart estiment cependant que le régime Trudeau réussira à passer l'hiver, appuyée en cela par les 31 députés du Nouveau parti démocratique qui détiennent la balance du pouvoir.

Il existe toutefois de bons indices qui permettent de croire qu'un scrutin général pourrait bien être décrété au plus tard à l'automne 1974.

Le gouvernement aura alors rempli la moitié de son mandat et fait adopter des mesures populaires telles que des augmentations du montant des allocations familiales, des pensions de vieillesse et des modifications au régime des impôts sur le revenu des particuliers.

Il se sentirait plus à l'aise pour faire face au corps électoral canadien tandis que le NPD, de son côté, trouverait de plus en plus embarrassant de continuer à maintenir au pouvoir un gouvernement qu'il accuse souvent de favoriser les grandes sociétés au détriment de la classe moyenne.

Déjà, des éléments du parti socialiste de M. Lewis souhaitent que le NPD cesse ce "petit jeu" qui pourrait finir par jouer de vilains tours au parti, selon eux.

Le chef néo-démocrate explique sa conduite en faisant valoir les avantages d'un gouvernement minoritaire qui, selon lui, doit tenir compte des revendications et des suggestions de l'Opposition, et ce pour le mieux-être de la population en général.

Quand il aura retiré "tout le jus" et profité de la situation, le NPD n'aura plus alors aucune raison de protéger les libéraux et ces derniers n'auront plus le choix que de déclencher de nouvelles élections, mainte fois réclamées par les conservateurs qui ne sont qu'à deux sièges près du pouvoir.

Les libéraux détiennent 109 sièges aux Communes, les conservateurs 107, le NPD 31, les créditistes 15 et deux députés siègent comme indépendants, MM. Roch LaSalle, de Joliette, et Lucien Lamoureux, de Stormont-Dundas, président de la Chambre.

ROBERT BOURASSA

un seul journaliste. Tout cela a été entrecoupé par la participation à des émissions de lignes ouvertes réservées et payées par le Parti libéral, au cours desquelles le premier ministre peut en toute quiétude livrer son message.

Inversant les rôles avec l'habileté d'un homme maîtrisant parfaitement la technique radiophonique, M. Bourassa a demandé à un auditeur de Roberval: "Si vous aviez \$1,000 et que vous sachiez que vous en perdriez 30% au Québec alors qu'il vaudrait toujours la même chose à Plattsburgh, que feriez-vous?"

Interloqué, le détenteur de capital répondit: "Je m'en irais à Plattsburgh". Devant son auditoire chichotier, le premier ministre a surtout brandi le spectre d'un exil massif des jeunes d'ici contraints à quitter le Québec pour gagner leur pain.

"Avec cet exil massif, aucun développement ne sera désormais possible. Nous nous sommes trop sacrifiés pour faire instruire notre jeunesse pour permettre qu'elle fasse les frais des risques énormes que comporte la séparation. En 1969, 3,000 Québécois âgés de 20 à 39 ans ont quitté le Québec parce qu'un gouvernement a parlé d'égalité ou d'indépendance. Imaginez ce qui se passera si cette indépendance se fait", a déclaré le chef libéral.

Aujourd'hui, M. Bourassa participe à une tribune radiophonique à Victoriaville pendant que ses avocats étudient comment éviter qu'il n'ait à se présenter demain devant la Cour supérieure qui doit décider s'il sera accusé d'outrage au tribunal pour la parution de son livre sur la Baie James.

LE BILL 63

Suite à une série d'entrevues avec des dirigeants du milieu des affaires, M. Fournier a révélé que M. Bourassa a soumis à ces dirigeants, particulièrement par l'entremise du Conseil général de l'industrie, ses projets en matière linguistique et que ceux-ci ont accepté une législation inoffensive sur cette question en retour de l'engagement du premier ministre à maintenir le statut quo, notamment sur le problème de l'intégration des immigrants.

"Parce que le développement économique est notre priorité, je dois consulter les principaux agents économiques. Mais les rencontres que j'ai pu avoir avec le Conseil du patronat, le Board of Trade ou le Conseil général de l'industrie n'ont rien d'occulte. Je rencontre ces groupes comme j'accepte de discuter avec les représentants des centrales syndicales ou du Mouvement Québec français", a affirmé M. Bourassa.

Il a poursuivi en assurant que son gouvernement a les mains complètement libres par rapport au milieu des affaires. La meilleure preuve de cette liberté, a-t-il souligné, c'est l'action énergique de son gouvernement envers le système financier. Le premier ministre a insisté sur cet aspect après qu'un journaliste lui a souligné que son gouvernement n'avait pas aboli les causes électorales comme il l'avait promis lors de la campagne électorale de 1970.

Au reproche que lui a adressé la semaine dernière l'ex-secrétaire de la commission politique du Parti libéral, Mme Estelle Nepveu-Bilodeau, pour ne pas avoir donné suite à la résolution votée au congrès du Parti libéral pour l'intégration des nouveaux immigrants au milieu francophone, M. Bourassa a répondu: "Nous n'avons pas donné suite à cette résolution parce que nous avons reçu, après le congrès, le Rapport Gordon qui nous a recommandé de ne pas toucher à la loi 63 avant au moins trois ans."

Le chef libéral a réitéré que son gouvernement est celui qui a fait preuve de

la météo

Un front froid s'est rapidement frayé un passage au-dessus des régions sud du Québec. Hier matin, on a signalé de façon générale quelques orages et des précipitations d'un quart à un demi-pouce et de plus d'un pouce à Val d'Or. Des vents de 40m/h se sont produits dans le sillage de la forte perturbation mais c'est le sud de l'Ontario qui a été marqué davantage. On y a signalé de la grêle et de forts vents. Le système se dirige maintenant vers le nord-est mais avec moins d'intensité. Tard la nuit dernière il devait quitter la province et atteindre l'Île d'Anticosti. Il ventera aujourd'hui dans toute la région de pression. Au cours des prochains jours il fera soleil dans une grande partie du sud tandis que les régions du centre et du nord connaîtront un ciel nuageux et d'averses. Les températures seront de 50 à 60 pendant le jour et de 30 à 40 pendant la nuit.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides, St-Maurice: quelques éclaircies et moins ventoux; Maximum 50 à 55. Apercé pour mardi: généralement ensoleillé et plus frais.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: Généralement ensoleillé et ventoux. Maximum 55 à 60. Apercé pour mardi: ensoleillé et un peu plus frais.

Chibougamau, Lac St-Jean, Rimouski, Baie-Comeau: éclaircies passagères et moins ventoux. Maximum 50 à 55. Apercé pour mardi: généralement ensoleillé et un peu plus frais.

Gaspé, Sept-Iles: Averses et ventoux; Maximum près de 50. Apercé pour mardi: généralement ensoleillé et un peu plus frais.

Une allusion au Chili désamorce vite le brin de cour de Dupuis aux péquistes

par François Barbeau

SHERBROOKE — M. Yvon Dupuis a commencé hier soir à Sherbrooke à courtoiser les Péquistes, des "gens sincères et bien intentionnés" qui devraient se donner la peine de consulter le programme du Crédit social avant de voter pour l'indépendance.

Quelques secondes plus tard, ayant malencontreusement parlé du Chili, des indépendantistes qui s'étaient joints aux 800 personnes réunies dans la salle se sont mis à hurler copieusement M. Dupuis, attirant l'intérêt des caméras de Radio-Canada.

Instantanément, M. Dupuis a lancé: "Les gars de Radio-Canada, enervez-vous pas! Vous en avez fait un film l'autre soir. C'est pas parce qu'il y a une cinquantaine de péquistes dans une salle que vous ne montrerez pas la foule magnifique qu'il y a ici ce soir!"

Mais d'un seul cri, les partisans créditistes ont manifesté leur désapprobation à l'endroit des journalistes à tel point que M. Dupuis a dû intervenir et leur dire que les journalistes qui l'accompagnaient depuis une semaine faisaient un excellent travail.

D'un seul cri encore, il y a à peine quelques secondes plein de dédain, on a ovationné ces mêmes journalistes. Puis M. Dupuis a expliqué que ce n'était pas la faute des journalistes de Radio-Canada qui l'accompagnaient dans sa tournée si le réseau d'Etat ne consacrait pas beaucoup de temps à ses assemblées. "C'est bloqué à Montréal par une petite bande de péquistes", a-t-il expliqué.

Le chef du Crédit social peut établir de ces rapports avec une foule quand il la sent acquise à son parti. Exception faite de l'assemblée d'hier soir et de celle du lancement de sa campagne il y a huit jours, M. Dupuis n'a pas encore rencontré de grande foule ni de partisans délirants.

La clientèle à laquelle il s'adresse est composée de gens peu enclins à l'extérioriser exception faite des crieurs presque professionnels que l'on retrouve de toutes façons dans les autres partis politiques.

Sans exception, les assemblées créditistes se déroulent selon la même trame: paroles d'accueil d'un "maitre de cérémonie", mots de bienvenue du maire, courte allocution du candidat, ou sortie furibonde de MM. Samson ou Roy contre l'ineptie du gouvernement, puis le chef s'avance.

Trapu, un peu bedonnant, tiré à quatre épingles, M. Dupuis sait bien que c'est lui qu'on est venu entendre.

Devant cette foule, il est à l'aise. Ses yeux pétillants, ses gros doigts dardent l'air entre les micros, ses lèvres charnues se retroussent dans un sourire de chat qui se prépare à avaler une souris.

Les étapes de son discours sont toujours les mêmes. D'abord, il présente le Crédit social comme le parti qui a élaboré un programme humain pour un Québec fort. Le seul parti, ajoute-t-il, qui se soucie du peuple et qui gouvernera pour le peuple.

Vient ensuite la façon dont les anciens partis, bleu ou rouge, peu importe, ce sont les mêmes idéologies, ont réussi à laisser derrière des déficits pharamineux.

Les questions financières sont l'apanage du critique du parti en la matière, M. Fabien Roy, qui a trouvé une formule à succès: le DDT (Dette, déficit, taxe). Le DDT ne manque pas de dire M. Roy, ça sent mauvais, c'est dangeux.

Voilà enfin arrivé le tour des libéraux: le Bourassa préfabriqué, l'exode de ses ministres vers des pâturages plus verts que ceux de la politique et l'immigration de certains autres vers des comtés plus sûrs, etc.

Le PQ y passe: le budget de "réve-en-couleur", le général Lévesque et son armée, etc.; de l'Union nationale, à peine trois mots dans un discours.

Le programme que M. Dupuis expose par bribes comprend des idées alléchantes pour ses admirateurs: le dividende-vacances pour les mères de familles, la vente des billets de Loto par les handicapés qui pourraient en tirer leur subsistance, la remise en circulation de l'argent caché dans les bas de laine par la vente d'obligations du Québec dont les intérêts seraient payables au porteur, la lutte à la drogue, la gratuité des médicaments aux malades chroniques, etc.

M. Dupuis a entrepris une campagne épuisante et n'a pas ralenti son rythme depuis une semaine. Jeudi, par exemple, après une journée dans

son comté, il s'est déplacé en avion de Saint-Jean à Québec, puis vers La Malbaie et Haute-Rive, pour arriver vers 2h30 vendredi matin à Rivière-du-Loup. Là, ses partisans l'attendaient et il a passé la plus grande partie de la nuit avec eux et avec les journalistes à célébrer son 47e anniversaire de naissance.

Couché à 6 heures du matin, à 8 heures il se livrait à ses organisateurs qui avaient prévu l'enregistrement de six ou sept émissions télévisées, puis deux assemblées dans la même journée. Les cinq premiers jours de sa campagne, il est rentré dans son comté tous les soirs, même quand il parlait à Saint-Gilles de Lotbinière ou à Saint-Raymond-de-Portneuf.

Ces grands déplacements, il les fait avec les journalistes dans un véritable DC-3 de la compagnie "Air-Caravane" de Montréal. C'est à bord de cet avion qu'il parle du créditiste québécois en 1973. "On ne trouve plus de prototype de créditistes comme autrefois dans la classe ouvrière et agricole. Aujourd'hui le Parti recrute des adeptes dans toutes les classes, tant chez des professionnels que chez les industriels. On remarque la place d'adhérents chez les étudiants. Ce phénomène s'explique par la perte de popularité des partis traditionnels et dans le manque de confiance dans l'aventure péquiste."

Telles sont les explications que donne M. Dupuis à l'envoyé du DEVOIR.

René Lévesque qualifie le PQ de 'front commun des vrais Québécois'

par Gérald LeBlanc

JOLIETTE — Pour la première fois depuis le début de la campagne, dont le tempo s'est accéléré en week-end chez les péquistes, M. René Lévesque a qualifié le PQ de "front commun des vrais Québécois".

Le leader péquiste effectuait hier une tournée éclair dans les comtés de l'Assomption et de Joliette actuellement entre les mains de libéraux.

Devant les quelque 1,500 personnes rassemblées à l'école Charlotte de Joliette, M. Lévesque a rappelé que le candidat du comté, M. Bernard Landry, appartenait à cette brochette de grands fonctionnaires de la "Révolution tranquille" convertis à l'indépendance.

Comme il le fait depuis une semaine, le chef du PQ a vanté l'édition 1973 de son équipe de candidats, avec ses grands

commis de l'Etat (Morin, Parizeau, Bernard, Landry), ses ex-unionistes (Jérôme Proulx et Antonio Flamand), ses ex-libéraux (lui-même et Yves Michaud), ses vétérans de 1970 (Laurin, Burns, Léger), ses maires (John Luck, Adrien Ouellet et Francis Dufour) et ses syndicalistes comme Mathias Rioux, Antonio Bruno (un Italien) et le métallo Gobdout.

"Nous représentons un véritable front commun des vrais Québécois", a conclu M. Lévesque, qui fait rarement appel à cette terminologie popularisée par le mouvement syndical.

La venue de M. Lévesque et la foule qu'il a attirée devraient aider le candidat de Joliette à obtenir quelques-uns des centaines de votes supplémentaires nécessaires pour renverser le libéral

sortant, le ministre Robert Quenneville. En 1970, le Dr Quenneville obtenait en effet 10,929 voix, contre les 7,694 de l'unioniste Pierre Roy et les 7,376 du péquiste Landry, à savoir une majorité de 3,656 voix.

Le PQ compte cette fois-ci sur le climat de mécontentement actuel (il reste encore à résoudre trois des sept grèves qui faisaient rage plus tôt cette année à Joliette) pour diminuer et peut-être renverser cette majorité importante.

Dans le comté voisin de l'Assomption, M. Pierre Desjardins jouit d'une chance plus nette, surtout depuis qu'il a reçu l'appui du candidat unioniste de 1970, M. Robert Lussier ex-ministre des Affaires municipales dans le gouvernement Johnson. Le libéral sortant, M. Jean

Perreault, n'avait alors obtenu qu'une majorité de 1,382 voix sur le péquiste. Les stratèges du PQ placent maintenant le comté de l'Assomption parmi les 15 premiers sur leur liste victorieuse. M. Lévesque y a tenu, hier, deux réunions: une visite à la ferme de René Perreault et une assemblée publique qui a attiré quelque 1,200 personnes à Saint-Pierre-l'Ermitte.

C'est aujourd'hui relâché, mais le leader péquiste entend dès demain une tournée de sept jours au cours de laquelle les avions nolisés par le parti le mèneront avec une dizaine de gros canons du parti dans les diverses régions du Québec et que couronnera un rallye géant au Forum de Montréal le dimanche 21 octobre.

la plus grande détermination en matière linguistique et a donné comme preuve de cette détermination la législation qui oblige les membres des 25 corporations professionnelles québécoises à avoir une connaissance d'usage de la langue française.

MAO-TRUDEAU

M. Trudeau a été plus précis et plus disert — au vrai, de remarquer les correspondants en poste à Pékin et autres "pékinologues", le premier ministre canadien en a dit davantage que les autres chefs de gouvernement pareillement honorés, et avec plus de candeur, sur son entretien avec l'architecte de la Chine nouvelle. Mais laissons-le donc parler.

"Le président Mao a posé une foule de questions sur le Canada — sa production agricole, ses régions arctiques, son histoire, son évolution, son système parlementaire, d'autres échanges ont porté sur la conjoncture internationale, en particulier la situation au Moyen-Orient et les problèmes de la paix dans le monde."

M. Trudeau a-t-il posé des questions à celui pour qui le pouvoir sort du bout du busil? "Justement, j'ai voulu connaître les vues du président Mao sur la paix, et dans le cours de la discussion — philosophique, diriez-vous — qui s'ensuivit, je crois l'avoir informé d'une chose qu'il ignorait, à savoir des récentes études biologiques qui établissent que de toutes les espèces animales, seuls les hommes et les rats s'entre-tuent."

Combien de temps a duré l'entrevue? ... Ah, vous savez, je ne suis pas de ceux qui se tiennent chronomètre en main dans ces circonstances-là. (Mais la suite du premier ministre a parlé d'une heure et demie. M. Trudeau était-il seul? Non pas, puisque c'est Chou En-lai lui-même qui l'a conduit chez le président Mao. Quelle impression, enfin, le premier ministre a-t-il retiré de cet entretien? Celle que fait nécessairement un grand chef d'Etat qui dirige toujours son peuple, semble-t-il, quoique de plus loin qu'aparavant, puisque le premier ministre de la Chine l'a consulté devant moi — je crois que c'était au sujet des marchés étrangers."

La dernière des dernières: qui succèdera à Mao?

Personne de répliquer M. Trudeau — ou plutôt, une direction collective, car personne ne sera en mesure de prendre seul la barre de la société chinoise, après qu'elle aura

été tenue pendant si longtemps par un si grand timonier...

GABRIEL LOUBIER

lièrement insisté sur les avantages de l'entreprise privée qui a permis aux Etats-Unis et à la Suède d'atteindre les plus hauts sommets industriels. Il a également développé les politiques agricoles de son parti, sujet de préoccupations dans ce comté.

Au début de son discours, M. Loubier a accusé les journalistes de "manque d'honnêteté intellectuelle, qui ne rapportent pas fidèlement ce qui se passe dans les assemblées" et plus particulièrement sous-évaluent le nombre de personnes présentes.

Le chef unioniste a déclaré qu'il aurait "dans les prochains jours des affidés" donnant l'assistance exacte de ses assemblées pour les confronter avec les chiffres cités par les journalistes.

LES EGYPTIENS

de décisif ne surviendrait avant deux ou trois jours.

A ce propos, le ministre israélien de la Défense a expliqué hier pourquoi, contrairement à 1967, l'initiative arabe était laissée aux armées arabes et déclaré qu'il assumait l'entière responsabilité d'une tactique qu'il ne désavoue aucunement. Cette intervention de M. Dayan avait été précédée par la publication du bilan des pertes en vies humaines subies par Israël au cours des huit jours de combat: 656 tués (dont le général de blindés Abraham Mendler, 48 ans, mort dans le Sinai), et près de 2,000 blessés à divers degrés.

Depuis cette annonce, la radio israélienne transmet des marches funèbres.

En outre, la bataille de Suez hier, a relancé la guerre des nerfs entre Jérusalem et Paris, les Israéliens affirmant avoir abattu dans le Sinai deux Mirage libyens transférés aux Egyptiens. On sait que Paris a mis un embargo sur les armes destinées aux pays en confrontation directe et si la nouvelle se confirmait, la France se trouverait devant le dilemme d'arrêter ses livraisons à la Libye ou de passer outre à ses propres normes. Les milieux israéliens soulignent l'aspect "unilatéral" de la politique française avant même que n'ait abouti l'enquête ouverte dès hier par Paris auprès du colonel Kadhafi (voir page 7).

En dépit des fournitures massives soviétiques aux pays arabes en guerre (près de mille tonnes selon les Américains) et de la fourniture de pièces et de munitions américaines à Israël, il semblait acquis hier soir que la nouvelle formule de cessez-le-feu américaine avait été discutée avec les Soviétiques et déjà proposée par M. Henry Kissinger au ministre israélien des Affaires étrangères, M. Abba Eban.

Mais si les Egyptiens, qui tiennent solidement la rive orientale du canal de Suez, pourraient éventuellement s'intéresser à cette exposition, on comprend mal comment les Syriens, dont la capitale est à portée de canon des Israéliens et qui abritent des Arabes de diverses obédiences venus l'aider, pourraient se résigner, même provisoirement, à un tel compromis.

Une intense activité diplomatique est enregistrée également du côté arabe, où l'on monte en épingle les informations selon lesquelles des Nord-Américains se rendent comme volontaires en Israël. De même, les Arabes dénoncent l'aide fournie par les Etats-Unis à l'armée israélienne, s'attirant des démentis genre: "aucun militaire, aucun appareil américain ne prend part à ces combats".

Au demeurant, les pays arabes ont mis une sourdine à leurs différends et c'est ainsi qu'après l'Algérie, la Tunisie a rétabli ses relations avec la Jordanie, en reconnaissance de son apport à "la guerre pour la libération".

LALONDE Suite de la page 3

gloutit 95% des fonds publics affectés au budget de la santé. Ceci, dit M. Lalonde, "nous oblige à porter notre attention sur les problèmes de santé de la population en général plutôt que des particuliers et à concevoir des programmes et des services qui équilibreront prévention et traitement."

Déjà le ministre se réjouit de constater que l'hygiène alimentaire et les problèmes de poids préoccupent de plus en plus de gens, que les loisirs physiques de masse connaissent une véritable poussée, que les professionnels de la santé sont de plus en plus nombreux à reconnaître le rôle important qu'ils ont à jouer pour inciter les Canadiens à éviter les abus nocifs à la santé. A titre d'exemple, il cite la campagne éducative des pharmaciens contre la surconsommation des médicaments. Les programmes de publicité sur les dangers de la cigarette donnent en outre des résultats substantiels.

Avec cet encouragement, conclut le ministre, à mesure que les Canadiens feront savoir leurs besoins, nous sommes prêts à sortir du système de soins traditionnels pour nous intéresser aux autres principaux facteurs d'influence sur la santé."

Mais ces orientations nouvelles n'empêcheront pas le ministre de veiller à la qualité des médicaments. Au début de 1974, la Direction générale de la production de la santé publiera la deuxième édition du rapport QUAD qui comporte des données objectives sur les médicaments.

Dans un but d'amélioration, les services du ministère vont bientôt occuper de nouveaux édifices dans les régions de

CENTRE DE MUSIQUE

Suite de la page 3

Laplante. Et de préciser Jean Papineau-Couture, d'un ton qui reflétait une extrême satisfaction: "Le centre ouvre officiellement lundi, mais nous avons déjà mis 83 partitions en circulation à Montréal et rendu des services à plusieurs associations musicales. Actuellement, nous avons regroupé 1,411 partitions, 150 disques et 160 cassettes comprenant quelque 800 oeuvres canadiennes. Néanmoins, il est entendu que nous ferions venir de Toronto le matériel qui n'est pas encore disponible ici, à la demande des intéressés."

Le CMC de Montréal, il faut le noter, a été mis sur pied par un comité spécial mandaté par le conseil d'administration et composé de cinq personnalités du monde musical québécois; ce sont, Paul Babby, Jean Papineau-Couture, Gilles Potvin, André Prévost et Lyse Richer-Lortie dont les photographies dominent le hall d'entrée du quartier général du centre.

Et comme quoi la recherche tiendra vraiment la première place dans ce foyer important de la musique au Canada, les bureaux du comité oeuvrant — sous la direction de Gilles Potvin — à la publication d'un "Dictionnaire biographique des compositeurs canadiens" cotoient ceux du CMC dont l'aspect modeste et l'exiguïté ne reflètent en rien l'arsenal impondant des moyens.

On voudra savoir ce qu'il en est plus précisément. Le "voyage" s'impose... la fréquentation assidue deviendra vite une habitude.

La 4e guerre israélo-arabe

Washington recommanderait un cessez-le-feu sur place

Tension Jérusalem-Paris Mirage libyens dans le Sinai?

TEL AVIV (d'après l'AFP) — Les relations entre la France et Israël risquent de se dégrader encore à la suite de l'annonce, hier soir par un porte-parole militaire israélien, que deux Mirages libyens avaient été abattus dans le Sinai.

Le matin, le gouvernement israélien avait protesté officiellement auprès du chargé d'affaires de l'ambassade de France contre la participation de Mirage libyens aux combats aux côtés de forces égyptiennes.

La destruction des deux appareils, si elle se confirme, apportera, estime-t-on dans les milieux politiques israéliens, la preuve que la thèse israélienne était fondée. Le gouvernement de Mme Meir s'est toujours élevé contre la livraison de Mirage par la France à la Libye estimant, souligne-t-on dans ces mêmes milieux, qu'ils finiraient par être utilisés dans une confrontation contre Israël. Les milieux politiques israéliens rappellent que le porte-parole français avait déclaré, il y a moins d'une semaine, qu'il n'avait pas de raison de croire que des Mirage libyens étaient engagés dans la guerre. Pour les Israéliens, la livraison d'avions de combat à la Libye constituait la preuve du caractère "unilatéral" de l'embargo sur les armes du Moyen-Orient décrété par le gouvernement français après la Guerre des Six jours en juin 1967.

L'affaire des Mirages, dit-on encore dans ces mêmes milieux, rend encore moins crédible aux yeux d'Israël la proposition de bons offices du gouvernement français dont le gouvernement israélien a déjà estimé qu'il n'avait pas une position neutre dans le conflit.

La France pour sa part, a demandé au gouvernement libyen des éclaircissements sur la présence apportée par Israël de Mirage dans les combats qui se déroulent au Proche-Orient.

La nouvelle a soulevé des remous dans les milieux politiques français. Pendant toute la journée d'hier, le gouvernement français avait observé le mutisme le plus absolu au sujet des informations en provenance de Tel-Aviv. Une enquête était en cours.

Il avait toujours été indiqué de source française que le contrat de vente des cents dix Mirage au colonel Kadhafi, en novembre 1969, comportait une clause interdisant l'usage de ces avions à d'autres fins que la défense du territoire libyen. Encore mercredi dernier, à l'issue du Conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement français, Me Joseph Comiti, avait affirmé que la France n'avait aucune raison de croire que les clauses de ce contrat n'avaient pas été respectées.

Enfin aux Nations unies, en réponse à des questions de journalistes, on déclare dans les milieux israéliens que "la nouvelle non démentie à Paris selon laquelle des avions Mirage français fournis à la Libye auraient été utilisés par l'Égypte dans la bataille du Sinai a une signification internationale.

"L'importance de la question n'est pas seulement militaire mais aussi politique dit-on. La fragilité extraordinaire des garanties et des signatures internationales est illustrée d'une manière frappante par cet exemple. Et pourtant Israël reçoit constamment le conseil de mettre sa confiance dans des déclarations et des documents plutôt que dans sa propre force et dans des frontières défendables négociées dans le cadre d'un accord de paix", concluent les milieux israéliens.

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis sont maintenant prêts à recommander un cessez-le-feu "sur place" qui laisserait les Égyptiens sur la rive orientale du canal de Suez.

Ce changement d'attitude du gouvernement Nixon est dû à la crainte que l'escalade des fournitures d'armes aux belligérants par les Etats-Unis et l'Union soviétique provoque une confrontation compromettant non seulement la détente entre Washington et Moscou, mais aussi les relations entre alliés atlantiques.

Lors de la première réunion du Conseil de sécurité des Nations unies, lundi dernier, les Etats-Unis avaient demandé que les parties reviennent aux positions qu'elles occupaient avant le déclenchement des hostilités le 6 octobre. Mais ils n'avaient pas fait de proposition formelle en ce sens, sachant très bien qu'elle se serait heurtée à un veto de l'URSS et de la Chine.

La nouvelle formule de cessez-le-feu sur place aurait déjà été activement discutée entre Washington et Moscou, et le secrétaire d'Etat M. Henry Kissinger, l'aurait proposée samedi à M. Abba Eban, ministre des Affaires étrangères d'Israël.

Après une semaine d'hostilités au Proche-Orient, le gouvernement Nixon est partagé entre deux impératifs contradictoires qui ne peuvent être conciliés que par l'arrêt des combats:

● d'une part, il ne peut pas refuser l'aide militaire supplémentaire que lui réclame Israël face aux fournitures accélérées de l'URSS aux pays arabes. Il y a déjà pris la décision de principe de remplacer les chasseurs-bombardiers supersoniques Phantom perdus par l'aviation israélienne depuis le début des hostilités;

● d'autre part, il veut éviter que le nouveau conflit israélo-arabe prenne des proportions telles que la politique de détente avec l'Union soviétique apparaisse comme un échec et que les pays arabes interrompent les livraisons de pétrole à l'Occident.

On reconnaît maintenant à Washington que si les pays arabes mettaient l'embargo sur les exportations de pétrole pour protester contre l'appui militaire américain à Israël, les relations entre les Etats-Unis et leurs alliés européens et le Japon s'en ressentiraient.

Du point de vue des Etats-Unis, un cessez-le-feu sur place est plus facilement concevable aujourd'hui qu'il y a une semaine. Mais cela ne signifie pas qu'il sera facilement accepté par les belligérants.

L'Égypte s'en accommoderait peut-être puisqu'elle a repris pied dans le Sinai et qu'elle contrôle maintenant les deux rives du canal de Suez. Israël a par ailleurs dégagé les hauteurs de Golan et a pénétré profondément en Syrie. Par contre, la Syrie aura du mal à accepter l'arrêt des combats sur les positions actuelles sauf si la menace israélienne sur Damas devient insoutenable.

Il n'est pas impossible que l'arrêt des combats se produise en deux temps, comme en 1967, sur le front égyptien d'abord, puis sur le front syrien.

La réussite des nouveaux efforts diplomatiques qui vont être faits à partir d'aujourd'hui au Conseil de sécurité pour mettre fin aux hostilités dépend, avant tout, du degré d'accord auquel seront parvenus les Etats-Unis et l'URSS. On se déclarait confiant hier à Washington que l'appel à la modération et à la coopération lancé par M. Kissinger dans sa conférence de presse sera entendu à Moscou.

Le front syrien vu du côté israélien...

ROUTE DE DAMAS (de Felix Bolo, de l'AFP) — Les forces israéliennes qui ont apparemment cessé leur progression en direction de Damas hier, ont consolidé leurs positions sur une ligne située à moins de 20 milles de la capitale syrienne.

"Le front est maintenant stabilisé. Nous n'avons plus de raisons de nous inquiéter", a expliqué au correspondant de l'AFP un officier sur le terrain, à une quinzaine de milles à l'intérieur de la Syrie, dans un village arabe abandonné.

Kuneitra, la ville la plus proche de l'ancienne ligne de cessez le feu et qui avait été occupée par les Syriens le pre-

mier jour de la guerre, le samedi 6 octobre, est maintenant à l'arrière. Le correspondant de l'AFP l'a traversée deux fois hier en se rendant en voiture avec un accompagnateur militaire sur le front. Elle est pleine de soldats israéliens.

A partir de Kuneitra, en avançant vers Damas, le spectacle est impressionnant. Dans toutes les directions, sur des milles, au bord des routes, dans les champs à la terre totalement desséchée, des centaines de blindés syriens, "7-54" de fabrication soviétique, et des Centurions israéliens, en moins grand nombre, sont détruits, brûlés, renversés.

Les plus grandes batailles de chars de l'histoire ont eu lieu au cours des huit derniers jours sur le plateau du Golan et au-delà, à l'intérieur de la Syrie.

A plusieurs reprises hier, les Syriens ont lancé contre les Israéliens des contre-attaques précédées de puissants barrages d'artillerie qui ont obligé militaires et journalistes à se protéger dans les fossés.

Il y a eu quelques blessés parmi les Israéliens, mais toutes les attaques ont été repoussées. Plus tard, en fin de journée, les batteries de 105 et de 155 israéliennes ont répondu.

Des animaux abandonnés: vaches, veaux, ânes, poulets, errent abandonnés eux aussi, au milieu des lignes israéliennes.

et de Damas

DAMAS (de Bernard Estrade) de l'AFP — La journée d'hier à Damas a été la plus calme depuis mardi dernier, jour du premier bombardement sur la capitale syrienne.

Au neuvième jour de la quatrième guerre israélo-arabe, les sirènes n'ont en effet retenti que deux fois, à l'aube et au crépuscule.

Les avions israéliens ne se sont pas montrés hier. Aucun bombardement n'a eu lieu à Damas ni dans ses environs immédiats.

Pourtant, la nuit de samedi à dimanche avait été marquée par le premier bombardement aérien nocturne de cette guerre sur la capitale syrienne et l'on avait pu entendre du centre de la ville un grondement lointain d'explosions semblant provenir de l'Ouest.

Selon un communiqué officiel, "l'ennemi" avait tenté au moyen de trois hélicoptères une opération hélicoptère aux environs de Damas et avait été repoussé.

D'autre part, au cours d'une conférence de presse donnée en fin de matinée, le ministre syrien de l'Information, M. Georges Saddikni, a déclaré que la situation "était bonne".

Le ministre a également déclaré en réponse à une question que l'information selon laquelle une armée irakienne avait été "exterminée" sur le front syrien était "dénuée de tout fondement" et entraînait "dans le domaine du mensonge et de la guerre psychologique déclarée par l'ennemi dans le but d'affaiblir notre moral".

Interrogé sur les conséquences des bombardements pour la vie économique de la Syrie, M. Saddikni a répondu que "la situation n'est pas grave". "En réalité, a-t-il poursuivi, nous avons perdu beaucoup de choses mais le

pétrole et les autres carburants sont disponibles. Il existe certains manques dans les citernes mais nous remédierons à cette situation dans les quelques jours prochains".

Moshé Dayan explique pourquoi l'initiative a été laissée aux Arabes

TEL AVIV (d'après l'AFP) — M. Moshe Dayan a déclaré que "la bataille décisive dans le Sinai" ne saurait tarder.

Le ministre de la défense, dont l'interview a été télévisée en direct, paraissait très affecté par le bilan des pertes humaines subies par Israël, 650 morts en 81 jours. Dans un bref message à la nation, il a déclaré d'une voix étranglée: "pour l'instant nous devons dissimuler notre douleur et continuer à nous battre comme une nation qui se bat pour sa vie."

Répondant à des questions sur la situation sur le front syrien, le ministre a déclaré que trois au moins des objectifs ont été atteints: expulser l'armée syrienne du Golan, repousser "l'adversaire" aussi loin que possible sur son propre territoire et enfin "détruire le plus grand nombre possible de forces syriennes."

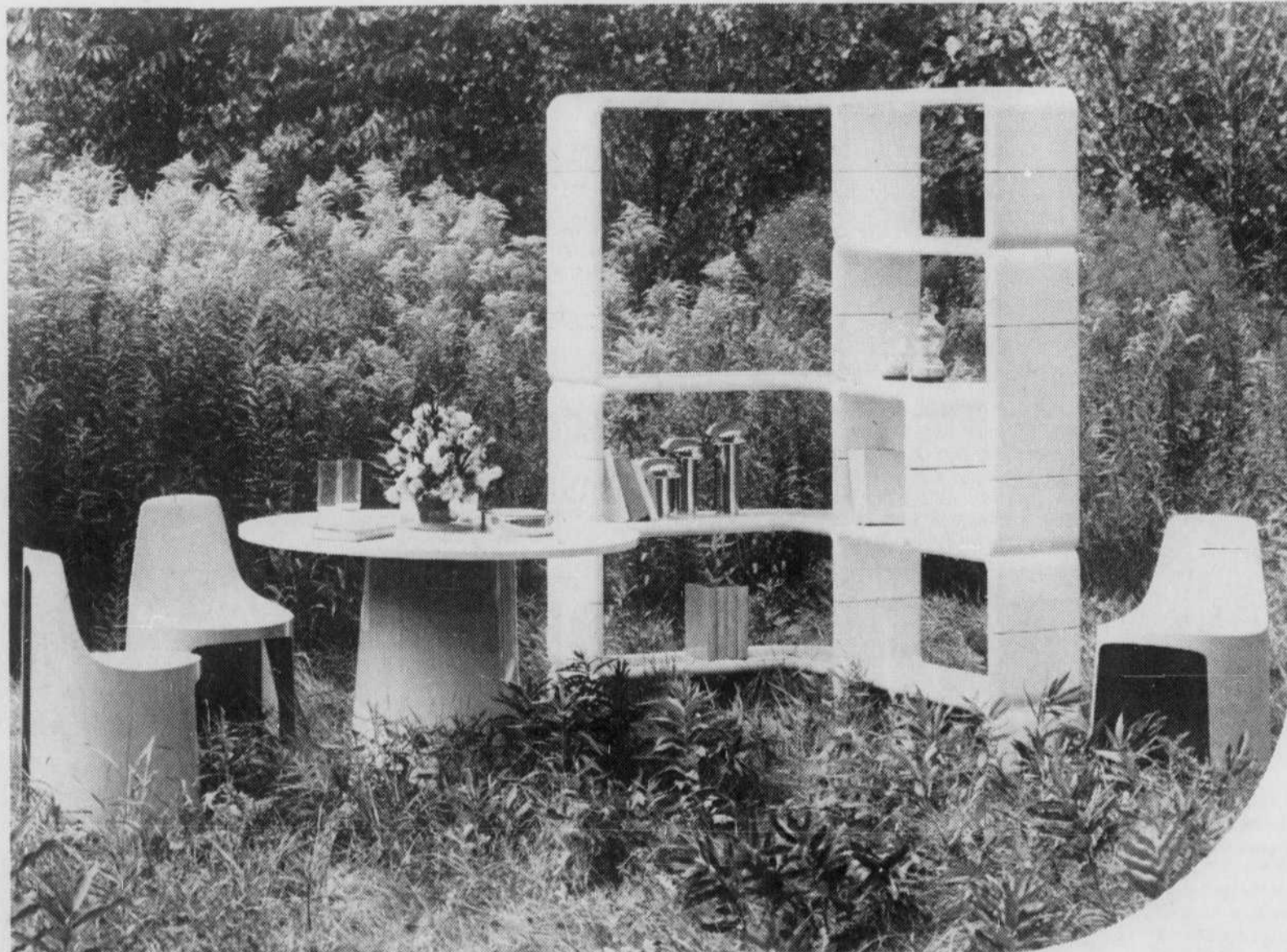
M. Dayan a ensuite longuement expliqué les raisons qui ont imposé à Israël de ne pas attaquer le premier. Assumant en tant que ministre de la défense son entière responsabilité, il a expliqué que, depuis 1971, les Arabes, grâce à l'aide massive de l'URSS, "étaient prêts à la guerre et l'avaient annoncé".

"Face aux armées syrienne et égyptienne mobilisées et prêtes à l'offensive nous pouvions, soit déclencher une guerre préventive, soit mobiliser nos réservistes et les tenir en alerte pendant des années, ce que ce peuple qui n'aime pas la guerre et ne tient pas à la force ne voudrait pas. Nous n'avions donc pas d'autre ressource que de protéger nos lignes par un léger rideau défensif."

"Je crois que notre décision était la bonne et qu'elle est valable aussi pour l'avenir. Il n'est pas possible de déclencher une guerre préventive à chaque fois que les Arabes mobilisent".

"Je ne sais pas combien de temps cette guerre durera, mais je crains que nos adversaires ne veuillent pas la paix et que peut-être ils n'acceptent même pas le cessez-le-feu. Nous devons continuer à nous battre et à frapper l'adversaire jusqu'à ce qu'il soit convaincu qu'il ne peut nous défaire".

Le ministre a déclaré qu'Israël se trouve devant une coalition de force qui mobilise



extravagant ou sage

6370-6375 ST-HUBERT, MONTREAL 2774143

DISQUES

BOUTIQUE MOTS & MUSIQUE INC.

LIVRES

2051 RUE PEEL, MONTREAL, TEL.: 843-7620
ENTRE DE MAISONNEUVE ET SHERBROOKE

CETTE SEMAINE SEULEMENT

33% DE RABAIS SUR TOUS LES DISQUES

25% DE RABAIS SUR TOUTES LES CARTOUCHES 8 PISTES ET MUSICASSETTES

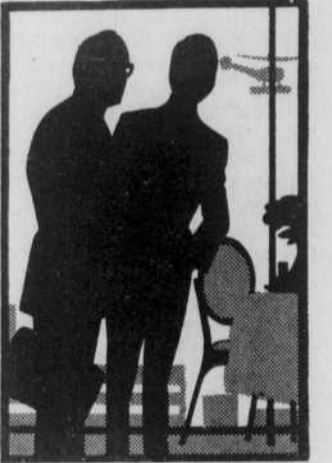
WARNER, REPRISE, ATLANTIC, ELEKTRA, NONESUCH ATCO ET COTILLON

AUCUN DIVIDENDE NE SERA APPLIQUÉ SUR CES ÉTIQUETTES

NOTRE DIVIDENDE EST AUGMENTÉ À 33%

SUR TOUS LES DISQUES, CARTOUCHES 8 PISTES ET MUSICASSETTES DE TOUTES AUTRES COMPAGNIES

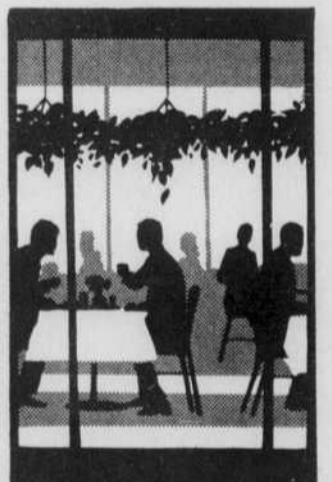
Le déjeuner à l'Altitude 737



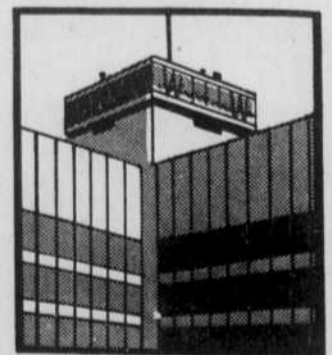
C'est un panorama magnifique, un verre ou deux, des soupieres fumantes



sur un long buffet, des plateaux de saumon de dinde et de jambon, de la ratatouille et du rosbif chaud



c'est aussi les fromages, les pâtisseries et les tartes, les brocs de café et les corbeilles de menthes.



Altitude 737, au 45e étage de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville-Marie. Réservations: **861-3511**
Administré par le Reine Elizabeth
Le stationnement n'est que de \$1.00 au "Canadawide Parking" de la P.V.M. des 18h30, si vous faites valider votre billet à l'Altitude 737.

Un décret de la junte chilienne retire le droit de grève

SANTIAGO (d'après l'AFP) — L'organisation de grèves constituera désormais un motif légal de renvoi, aux termes du décret-loi numéro 32 promulgué par la junte et modifiant la législation du travail en vigueur jusqu'à présent.

Le décret-loi, publié dans le journal officiel, prévoit en effet, parmi les motifs de résiliation des contrats de travail le fait "d'avoir dirigé ou tenté de diriger, l'interruption ou la paralysie totale ou partielle des activités dans les entreprises ou administrations publiques".

Ainsi, les dirigeants syndicaux qui avaient pris la tête, avant l'établissement du régime militaire actuel, d'actions revendicatives pourront se voir légalement mis à pied. Un certain nombre d'entre eux, militants de l'Unité populaire, avaient été déjà, en fait, licenciés ou

arrêtés en tant qu'"extrémistes".

Le décret-loi institue de nouveaux tribunaux d'arbitrage pour les conflits du travail. Ceux-ci, présidés par un magistrat spécialisé, comprendront un représentant des forces armées désigné par l'intendant ou le gouverneur (en totalité des militaires depuis le coup d'Etat) et un inspecteur du travail qui fera fonction de rapporteur et de secrétaire du tribunal.

Aucun représentant des organisations patronales ou ouvrières ne siègera dans ces tribunaux.

Leurs sentences seront prononcées "sans recours d'aucune sorte sauf ceux qui tendraient à corriger les fautes d'abus commis par les membres de ces tribunaux".

Ces dispositions coïncident avec la dis-

solution de la CUT (centrale unique des travailleurs) et le renvoi des entreprises et administrations de nombreux délégués syndicaux.

En outre, les journaux, radios et télévisions chiliens ne pourront désormais diffuser que les informations officielles "contenues dans des bulletins de presse officiels" sur les exécutions, les morts et les prisonniers.

Une circulaire a été envoyée à ce sujet à tous les organes de presse "sur instructions expresses du président de la junte, le général Augusto Pinochet". Cette décision intervient après la publication dans la presse, ces derniers jours, de nombreuses informations sur les arrestations et exécutions d'"extrémistes".

De leur côté, les représentants de trois organisations internationales de juristes ont rappelé au gouvernement militaire chilien les règles internationales en matière de réfugiés, de traitement des prisonniers et de procès, et lui ont demandé de s'y conformer à la lettre.

Dans une note qu'ils ont remise eux-mêmes au général Augusto Pinochet, chef de la junte de gouvernement, les juristes ont demandé que les textes internationaux soient scrupuleusement respectés dans la situation actuelle du Chili, où l'état de siège et l'état de guerre interne demeurent en vigueur depuis le coup d'Etat du 11 septembre dernier.

La délégation est formée de Me Joe Nordmann, du barreau de Paris, secrétaire général de l'association internationale des juristes démocrates, Me Michel Blum, également du barreau de Paris, secrétaire général de la fédération internationale des droits de l'homme, et Me Léopold Torres Boursault, du barreau de Madrid secrétaire général du mouvement international des juristes catholiques.

A ce propos, le gouvernement chilien annonce qu'il a accordé 1.316 sauf-conduits à des Chiliens et à des ressortissants étrangers qui s'étaient réfugiés dans les ambassades à la suite du coup d'Etat du 11 septembre.

Près de mille personnes ont déjà quitté le Chili et 368 sont toujours dans les ambassades de pays sud-américains ou européens.

D'autre part, on précise officiellement que 3.745 personnes détenues à la suite du coup d'Etat ont été libérées tandis que 2.700 sont toujours emprisonnées et soumises à des interrogatoires.

Il semble que l'un des principaux dirigeants du Parti socialiste chilien, l'ancien député Mario Palestro, que certains donnaient pour mort, a trouvé refuge à l'ambassade de Norvège.

L'ambassade de Norvège aurait déjà

demandé un sauf-conduit pour lui. Les deux frères de M. Mario Palestro, dont l'un était maire de la commune ouvrière de San Miguel, considéré comme le "bastion rouge" de Santiago, sont détenus dans l'île de Dawson, à l'extrême sud du Chili.

L'ancien député figure sur la liste des anciens dirigeants de l'Unité populaire

"les plus recherchés". La junte a offert une prime de 500.000 escudos à toute personne qui permettrait leur arrestation. Trois autres personnes mentionnées sur cette liste ont également trouvé refuge dans des ambassades: MM. Oscar Garreton, secrétaire général du MAPU (mouvement d'action populaire unie), qui se trouve à l'ambassade de Colombie, Pe-

dro Vuskovic, ancien ministre et président de la CORFO (corporation du gouvernement pour le développement de la production), à l'ambassade du Mexique, Luis Figueroa, membre du bureau politique du PC et président de la centrale unique des travailleurs réfugié à l'ambassade de Suède.

Bien d'autres personnalités, dont plusieurs anciens ministres ou parlementaires, ont réussi à déjouer la vigilance des carabiniers et à se réfugier dans des ambassades, ainsi M. Jacques Chonchol, ancien ministre de l'Agriculture, se trouve à la mission colombienne.

Samedi à Paris, le conseil exécutif de l'UNESCO a adopté à l'unanimité — la Chine et les Etats-Unis s'étaient abstenus — une résolution dans laquelle il "exprime sa profonde inquiétude au sujet des événements survenus au Chili, dans la mesure où ils peuvent affecter les objectifs et les fonctions de l'UNESCO".

Le directeur général, M. René Maheu, est entré en relations avec les autorités de Santiago pour envoyer un représentant susceptible de veiller sur le sort de certains enseignants et chercheurs chiliens ou étrangers, et de s'informer des problèmes de l'éducation de la science et de la culture.

Enfin, le secrétariat à Rome du tribunal international Bertrand Russel fait état samedi de bas de tortures pratiquées au stade national de Santiago du Chili et lance un appel à l'opinion internationale afin que les réfugiés obtiennent des sauf-conduits et un asile politique dans un autre pays.

Parmi ces détenus figurent aussi des dirigeants syndicaux et étudiants, dont Elinor Mendez Brito, ancien président d'une association d'étudiants, libéré d'une prison brésilienne en 1970, en échange de l'ambassadeur de Suisse qui avait été enlevé.

GUADALAJARA

Un diplomate cubain sert d'intermédiaire entre les ravisseurs et les familles

GUADALAJARA (AFP) — Un diplomate cubain, M. Jorge Reyes Vega, a été désigné pour servir d'intermédiaire entre les familles et les ravisseurs du consul de Grande-Bretagne à Guadalajara, M. Hanthony Duncan Williams, et de l'industriel mexicain, M. Fernando Aranguren, apprend-on de source officielle.

M. Reyes Vega, premier secrétaire à l'ambassade cubaine à Mexico, serait chargé de remettre aux ravisseurs un rançon de 200.000 dollars, réunie par les familles des deux otages, et de les accompagner jusqu'à Cuba en échange de la mise en liberté de MM. Duncan Williams et Aranguren, enlevés mercredi dernier.

Les familles du diplomate et de l'industriel, après le refus, vendredi, du gouvernement mexicain de céder aux exigences des auteurs du double enlève-

ment, sont intervenues auprès du gouverneur de l'état de Jalisco pour obtenir que les ravisseurs puissent quitter le Mexique en toute sécurité. Le gouverneur, M. Alberto Orozco, aurait accepté de mettre un avion à leur disposition pour les transporter, après la libération des otages, jusqu'à Cuba.

Les ravisseurs n'ont toutefois plus repris contact avec les familles de MM. Duncan Williams et Aranguren depuis vendredi et on ignore s'ils ont mis à exécution leur menace d'exécuter leurs prisonniers. Membres, selon certaines informations, d'une organisation dénommée "Ligue communiste - 23 septembre", les ravisseurs demandaient la libération de 51 prisonniers politiques, la remise à ces prisonniers d'un rançon de 200.000 dollars et leur transport jusqu'en Corée du Nord.

Nous prêtons sur hypothèque. Vendons des propriétés. Administrons les biens immobiliers. Planifions les successions. Investissons en votre nom. Offrons des régimes d'épargne-retraite... Et accordons des intérêts élevés à vos épargnes.

Canada Permanent est l'une des plus importantes compagnies de fiducie et de prêts hypothécaires du Canada. Incorporés et dirigés selon les règlements fédéraux, nous ne cessons de croître depuis 1855. L'actif que nous possédons et administrons aujourd'hui dépasse \$5 milliards. Et notre réseau de succursales modernes s'étend d'un bout à l'autre du Canada. Des milliers de Canadiens ont été plus que satisfaits de nos services de prêts hypothé-

caires, de fiducie, de biens immobiliers et de placement. Et de l'intérêt élevé que leurs épargnes leur rapportent selon les différents modes d'épargne que nous offrons. Que vous ayez \$5 ou \$5 millions, vous recevrez toujours chez Canada Permanent un accueil courtois et chaleureux. Et notre personnel sera toujours heureux de vous venir en aide et de vous donner des conseils précis et judicieux, dans de nombreux domaines. Venez nous voir!

SUCCURSALES:		
MONTREAL 600 ouest, boulevard Dorchester M. Daniel J. Sullivan, directeur 861-8855	WESTMOUNT 1326, avenue Greene M. Donald B. Lane, directeur 931-7554	POINTE-CLAIRE 183 est, boulevard Hymus M. Brendan F. Madigan, directeur 697-3883
SERVICE IMMOBILIER		
MONTREAL 4014 ouest, rue Ste-Catherine M. Johan Draper, directeur 937-9291	LAVAL 1600 Le Corbusier M. Paul Legault, directeur 681-6491	POINTE-CLAIRE 183 est, boulevard Hymus M. Lorne Ginn, directeur 697-4415

La Compagnie de fiducie Canada Permanent

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Lutte très serrée aux élections en Turquie

ANKARA (AFP et Reuter) — Les premiers résultats des élections générales en Turquie indiquent une lutte serrée entre le Parti de la justice (conservateur) qui était majoritaire depuis 1965 et le Parti républicain du peuple (social-démocrate) qui fait figure de "challenger".

Pour la troisième place, le Parti démocratique issu d'une scission d'avec le Parti de la justice, fait face au nouveau Parti du salut national qui réclame le retour à l'islam pur et dur.

Après une campagne très calme, le soir de cette journée de scrutin a été marqué par une rixe qui a fait deux morts à Kilis, à la frontière syrienne, tandis qu'à Kiziltepe, dans le sud-est de la Turquie, la famille d'un député assassiné par vengeance a choisi cette occasion pour faire tuer à son tour un parent du candidat adverse.

Près de 3.000 candidats représentant les huit partis politiques ont mené une campagne fébrile, tandis que l'Armée semblait avoir regagné les casernes, avec la levée de la loi martiale, non sans avoir procédé à des coups de filets dans

les rangs des extrémistes de gauche.

Le retour à la démocratie résulte d'une victoire acquise il y a six mois par les hommes politiques. Ils ont fait échouer la tentative de l'Armée de porter à la tête de l'Etat le général Faruk Gurler, alors chef des armées.

La loi martiale, mise en vigueur en avril 1971 dans 11 des 67 provinces du pays, a finalement été levée il y a quinze jours. Cependant, les tribunaux militaires sont encore en train de juger des milliers de détenus de gauche. Quelque deux mille personnes ont déjà été condamnées pour délits politiques.

Les sondages d'opinion publiés par la presse turque donnent une courte avance au Parti de la justice, compte tenu du système de la proportionnelle, mais pas suffisamment pour s'assurer d'une majorité franche dans la Chambre basse, qui comprend 450 membres.

Il n'y a pas de candidats socialistes sur les rangs. Le Parti travailliste marxiste ayant été interdit il y a deux ans et beaucoup de ses dirigeants sont emprisonnés.

Une guerre qui remet en question les trois options de M. Brejnev

MOSCOU (par Michel Garin, de l'AFP) — Les dirigeants soviétiques disposent d'une marge de manoeuvre limitée face à la 4ème guerre du Proche-Orient.

Le Kremlin s'est cantonnée jusqu'à maintenant dans un attentisme prudent qui trahit son embarras devant la fin de l'état de "ni guerre ni paix" favorable à Moscou.

La guerre a éclaté au Proche-Orient au moment où la politique étrangère de l'URSS est orientée dans trois directions fondamentales que la poursuite des hostilités dans cette région pourrait compromettre:

● Le rapprochement et la coopération avec les Etats-Unis marqués par la visite du président Nixon à Moscou en mai 1972 et, il y a près de quatre mois, par celle de M. Brejnev à Washington.

● La conférence pour la sécurité et la coopération en Europe, convoquée à l'initiative du Kremlin, dont la deuxième phase s'est ouverte le 18 septembre à Genève.

● Le projet, lancé par M. Brejnev en juin 1969, de mise en place d'un système de sécurité collective en Asie. Les dirigeants soviétiques ont pré-

cisé en août dernier, lors de la visite à Moscou de M. Amir Abbas Hoveyda, premier ministre d'Iran, que ce projet englobe les pays du Proche-Orient.

D'autre part, l'URSS se doit d'accorder un "soutien minimum" aux pays arabes engagés dans le conflit, car elle est liée par un traité d'amitié et de coopération avec deux d'entre eux: l'Egypte et l'Irak.

Moscou cherche à préserver ses intérêts au Proche-Orient notamment les "facilités" que sa politique pro-arabe lui a permis d'obtenir en Méditerranée (Egypte, Syrie) et dans le Golfe (Irak) et son image de marque auprès des pays du tiers monde.

Dès le début des combats, l'URSS a accordé son soutien diplomatique aux pays arabes en rejetant sur Israël la responsabilité des hostilités dans une "déclaration du gouvernement soviétique". Le Kremlin a, en outre, lancé deux avertissements à Israël, l'un au deuxième jour de la guerre, selon lequel son "défi à l'opinion publique mondiale" pourrait "lui coûter cher", l'autre vendredi, affirmant que "L'URSS ne peut pas rester indifférente devant les actes criminels des militaristes israéliens".

L'évolution du conflit dépendra des pressions que les Etats-Unis, qui ont armé Israël, et l'Union soviétique, qui a équipé et entraîné les forces des pays arabes, seront en mesure d'exercer sur les belligérants, sans compromettre la détente et leurs intérêts respectifs au Proche-Orient.

TEMAMODA '73-'74

Samedi, le 27 octobre 1973, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal de Montréal, sous le nom de TEMAMODA (le thème, c'est la mode), l'Ordre des Filles d'Italie, dans le cadre de son FESTIVAL ITALIEN (25e édition annuelle), sera l'hôte de 1.200 invités qui participeront à une réception à 19:30 hres, à un grand défilé de mode à 20:30 hres et enfin au grand bal de gala à 22 hres.

18 créateurs/dessinateurs des plus importantes industries, ateliers et boutiques du Québec ont été admis à présenter leurs nouveaux styles. Les dessinateurs pour hommes présenteront 2 styles chacun. Madame Angelina DiBello, dessinatrice, auteur, professeur et commentatrice de mode à la TV, présentera 10 modèles alors que la boutique Créations Lia aura une collection de 12 modèles consacrée surtout à la mariée. TEMAMODA veut promouvoir artistes-artisans de la confection du vêtement du Québec. Rappelons que certains dessinateurs invités sont liés à des grandes industries qui exportent outre-mer, aux Etats-Unis et généralement dans tout le Canada.

Encourager, favoriser TEMAMODA, c'est encourager et promouvoir l'industrie de la confection québécoise et la faire rayonner ici et à l'étranger. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie, l'Association des Manufacturiers du Vêtement pour hommes, les travailleurs Amalgamés de l'Industrie du Vêtement, propriétaires d'ateliers de confection du secteur privé et des grandes industries, la brasserie Molson du Québec, la ligne aérienne CP Air et l'Ordre des Filles d'Italie collaborent directement et indirectement à TEMAMODA '73-74.

Mlle Anita Barrière commentera TEMAMODA '73-74.

La participation à TEMAMODA coûte à peine \$6, et donne droit à la réception, au défilé et à la danse. Pour réserver les billets, composez 273-7571 ou (après-midi et soir) 271-2281.

6900, rue St-Denis, près métro Jean-Talon

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Organisme du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec

5350, rue Lafond, Montréal H1X 2X2

Téléphone: 725-5221

en collaboration avec la

COMMISSION SCOLAIRE DE VOTRE RÉGION

et les

CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

vous offre des

COURS À PLEIN TEMPS GRATUITS RÉMUNÉRÉS

(Formation générale)

Cours	Début des cours	Durée (jours)	Endroit des cours
Éducation de base	5 nov.	105	Pont-Viau
Présecondaire	22 oct.	105	Secondaire Richard
Secondaire I	12 nov.	75	Édouard-Montpetit
Secondaire II	12 nov.	75	Iberville
Secondaire III	12 nov.	75	Cavelier-de-LaSalle
Secondaire IV	5 nov.	75	Antoine-Brossard
Secondaire V	26 nov.	85	Édouard-Montpetit
Secondaire VI	5 nov.	85	Édouard-Montpetit
Secondaire VII	5 nov.	85	Iberville
Secondaire VIII (fr., math.)	12 nov.	75	Cavelier-de-LaSalle

INSCRIPTION: À VOTRE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Renseignements supplémentaires: 725-5221

MONTRÉAL/QUÉBEC

35¢

Pour un appel d'une minute que vous composez vous-même. Tarifs réduits pour les appels du soir, de nuit ou du dimanche.

L'interurbain. Du bonheur à bon compte.

Le choix de Ford satisfait démocrates et républicains

WASHINGTON (par AFP et Reuter) — La Maison-Blanche a transmis officiellement samedi aux deux chambres du Congrès, réunies en assemblée extraordinaire, la candidature du représentant républicain Gerald Ford, pour succéder à M. Spiro Agnew à la vice-présidence des États-Unis.

Les applaudissements nourris qui ont salué l'entrée de M. Ford samedi matin à la Chambre des représentants

confirmant que le choix de M. Nixon a toutes les chances d'être approuvé par le congrès en vertu du 25^e amendement.

Les démocrates se montrent en effet soulagés que le choix du président ne se soit pas porté sur l'une des vedettes du parti républicain, tels M. John Connally, ancien secrétaire au Trésor, M. Nelson Rockefeller, gouverneur de New York, ou M. Ronald Reagan, gouverneur

de la Californie.

Ils craignent que l'un d'entre eux, se servant des trois ans de vice-présidence avant les prochaines élections présidentielles comme d'un tremplin, n'ait alors toutes les chances de succéder à M. Nixon en 1976, anéantissant par là leurs espoirs qu'un démocrate occupe à nouveau la Maison-Blanche.

Mais les prétendants républicains à la succession de M. Nixon paraissent tout autant satisfaits. Ils estiment en effet conserver toutes leurs chances d'être désignés par leur parti pour affronter le candidat démocrate en 1976, même si M. Ford devait briguer également la succession du président Nixon.

Choisissant un homme politique respecté même au sein de l'Opposition, M. Nixon a également cherché à effacer une image de son administration ternie par le scandale du Watergate et par l'affaire Agnew.

Les observateurs politiques considèrent que le président Nixon a aussi voulu récompenser la loyauté et la fidélité de M. Gerald Ford, qui l'a soutenu sans défaillance jusque dans les moments les plus difficiles de sa carrière politique.

M. Gerald Ford, "Jerry" comme on l'appelle familièrement, est relativement peu connu du grand public américain. M. Ford ne jouit pas d'une grande réputation sur le plan international bien qu'il se soit rendu en Chine l'an dernier. Il s'est toutefois acquis la réputation d'un chef de parti efficace dans les affaires intérieures.

Le vice-président désigné va cependant subir un examen approfondi devant le Congrès avant de se voir confirmer dans ses fonctions. Sénateurs et représentants, échaudés par les scandales précédents, veulent en effet s'assurer que M.

Ford est un "Super-Propre" et que rien dans sa vie privée et dans sa carrière politique ne pourra donner lieu à une nouvelle affaire du type Agnew.

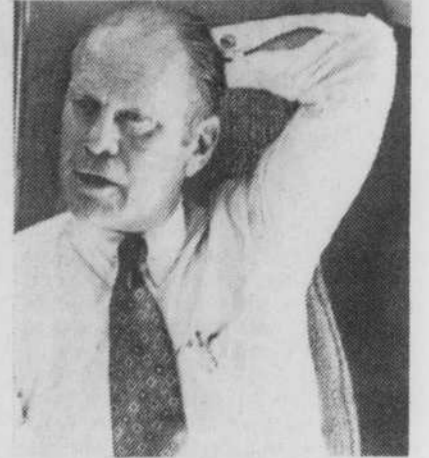
Tandis que le sénateur Edmund Muskie (démocrate-Maine) approuvait sans réserve la désignation de cet homme "intègre", le sénateur Howard Cannon (démocrate-Nevada) qui conduira au Sénat les auditions préalables à la nomination de M. Ford, a indiqué qu'il s'attendait à "un examen très complet".

De même, le sénateur Alan Cranston (démocrate-Californie) a affirmé qu'en dépit de sa personnalité et de son intégrité, M. Gerald Ford devait prouver qu'il est un homme en qui l'on peut avoir confiance.

Condamné pour fraudes fiscales à une amende de \$10,000 assorti de trois ans de liberté probatoire, l'ancien vice-président Spiro Agnew, qui a démissionné jeudi soir, doit prononcer ce soir à 7h30 une allocution télévisée.

Les observateurs estiment que M. Agnew se défendra d'une nouvelle fois contre les allégations de corruption portées contre lui.

Il faudra probablement une ou deux semaines avant que les deux Chambres ratifient à la majorité simple le choix du président Nixon. Jamais dans l'histoire des États-Unis le Congrès n'a eu à faire face à une telle situation. Il en résulte des problèmes de procédures tout à fait nouveaux.



Le vice-président désigné, M. Gerald Ford, revenant d'une tournée au Michigan. (Téléphoto AP)

Des émeutes étudiantes en Thaïlande forcent Thanom à démissionner

BANGKOK (par l'AFP) — Alors que les affrontements entre étudiants et forces de l'ordre se poursuivaient hier en Thaïlande, M. Sanya Thammasadki, recteur de l'université de Thammasat, a été chargé par le roi Bhumibol de former un nouveau gouvernement thaï.

Selon les dernières informations, les combats entre étudiants et policiers appuyés par l'armée qui ont entraîné la démission du maréchal Thanom Kittikachorn hier matin, ont fait près de 200 morts. Des coups de feu étaient toujours entendus dans la soirée près de l'université de Thammasat, investie par l'armée, et autour de laquelle plusieurs milliers d'étudiants étaient encore rassemblés.

Selon le maréchal Kittikachorn, commandant des forces armées des "fauteurs de trouble" ayant recours à des méthodes "communistes", essayaient de saboter le quartier général de l'armée et s'attaquaient à celui de la police. Le maréchal a donné l'ordre à tous les officiers de faire leur possible pour mettre fin à la violence.

Tout a commencé il y a une semaine, lorsque treize personnes ont été arrêtées alors qu'elles distribuaient des tracts demandant la promulgation d'une constitution permanente. Samedi, 200.000 étudiants descendaient dans la rue, au cours de la plus grande manifestation qu'ait jamais connue la Thaïlande, et obtenaient la libération des treize personnes. Le gouvernement s'engageait même auprès des dirigeants étudiants à

promulguer une constitution permanente d'ici un an.

Mais un certain nombre d'étudiants insistent pour que la promulgation intervienne avant décembre se rassemblaient dans l'université et, selon la radio contrôlée par le gouvernement, attaquaient plusieurs postes de police.

Hier matin, l'armée pénétrait alors dans le campus et, selon des témoins, ouvrait le feu sur des milliers d'étudiants désarmés, faisant de nombreux morts. Plusieurs bâtiments publics, proches des lieux, étaient en flammes. Le gouvernement a décrété le couvre-feu de 22h00 locales à 5h30 locales, tandis que tous les établissements scolaires et universitaires étaient fermés.

Le nouveau premier ministre désigné, M. Thammasadki, essayait pour sa part de ramener le calme en annonçant dans la soirée la formation prochaine d'un nouveau gouvernement et la promulgation d'une constitution permanente d'ici à six mois.

Depuis le premier coup d'Etat en juin 1932, la Thaïlande s'est désespérément efforcée de devenir démocratique mais est surtout restée entre les mains de militaires avec la présence à la tête du gouvernement des maréchaux Pibul, Sarit et Thanom comme premiers ministres.

La nouvelle constitution promulguée en juin 1968 instaurait un régime bicamériste comprenant une Chambre des représentants élue et un Sénat nommé par le roi.

Sihanouk demande à Mansfield d'être son interprète aux USA

PEKIN (par l'AFP) — Le prince Norodom Sihanouk du Cambodge rencontrera prochainement à Pékin le leader de la majorité démocrate du Sénat américain, M. Mike Mansfield, auquel il a demandé dans un télégramme personnel de se faire son interprète pour persuader les États-Unis d'abandonner le régime du maréchal Lon Nol.

Dans son télégramme à M. Mansfield, daté d'hier et dont l'AFP a obtenu le texte, le prince Sihanouk propose l'établissement de relations diplomatiques avec les États-Unis, et le libre départ à l'étranger de "Lon Nol et de sa junta", ainsi que l'amnistie pour "les collaborateurs khmers de seconde zone", une fois qu'il sera revenu à Phnom Penh.

Le prince Sihanouk ajoute dans ce télégramme qu'après son retour à Phnom Penh il n'exercera "jamais plus le pouvoir gouvernemental" et se limitera à représenter le Cambodge sur la scène internationale.

Le président du "Front uni national du Cambodge" (FUNC) prie M. Mansfield de porter sa "proposition sérieuse et solennelle" à la connaissance du président Nixon et du Congrès américain.

Dans son télégramme à M. Mansfield, rédigé en français le prince Sihanouk écrit notamment:

"Comme vous le savez, aujourd'hui l'immense famille des pays non-alignés et même l'Union des républiques socialistes soviétiques partagent officiellement votre ferme conviction maintes fois exprimée depuis le 18 mars 1970 selon laquelle Norodom Sihanouk est l'unique chef légal de l'Etat cambodgien, et le problème cambodgien ne pourra être résolu qu'avec la restitution au Cambodge de son chef d'Etat légal, de son gouvernement royal, et de son statut traditionnel et constitutionnel de royaume indépendant et neutre".

Affirmant ensuite que le président Nixon "est seul responsable de la continuation de la guerre au Cambodge", et que le Vietnam du Nord et la Chine respectent les accords de paix de janvier dernier en s'abstenant d'aider matériellement le FUNC, le prince Sihanouk poursuit: "Il suffira donc que le président Nixon imite le Vietnam et la Chine, nos amis, pour que la paix et la constitutionnalité reviennent très vite au Cambodge".

Le prince Sihanouk rappelle que l'Assemblée générale des Nations unies doit prochainement se prononcer sur la représentativité du GRUNC, et il écrit à ce sujet: "Ce sera là une occasion unique pour l'ONU et aussi pour les USA de résoudre le problème cambodgien et de ramener ipso facto la paix, l'indépendance et la neutralité du Cambodge".

Avec une canadienne Antartex même les grands froids n'entravent pas l'élégance.



Il y a 18 ans, nous fournissions déjà à Sir Edmund Hillary et aux explorateurs les chaudes peaux et les tapis de sol qui leur étaient nécessaires lors de leurs randonnées polaires. Aujourd'hui, après tant d'années, la famille Macdonald non seulement fabrique des vêtements en peaux de mouton mais possède 11 magasins Antartex répartis aux quatre coins du globe.

De Saville Row à Manhattan, ces vêtements sont recherchés pour leurs lignes exclusives, leur conception et leur originalité.

Le premier magasin Antartex ouvert au Canada est situé à Montréal, au 1624 ouest rue Sherbrooke. Nous y présentons les plus récents modèles de notre collection.

Vous y trouverez que des vêtements conçus et confectionnés par nos soins, avec des peaux de toute première qualité, soigneusement sélectionnées.

Pour nous, chaque détail compte, du simple bouton renforcé à la petite chaînette en laiton massif pour suspendre le vêtement, rien n'est laissé au hasard.

Toutes nos canadiennes, toujours de mode, représentent chaleur et élégance.

De plus, notre service de nettoyage spécial contribue à accroître leur durée et leur conserve leur totale imperméabilité.

Une visite vous convaincra!

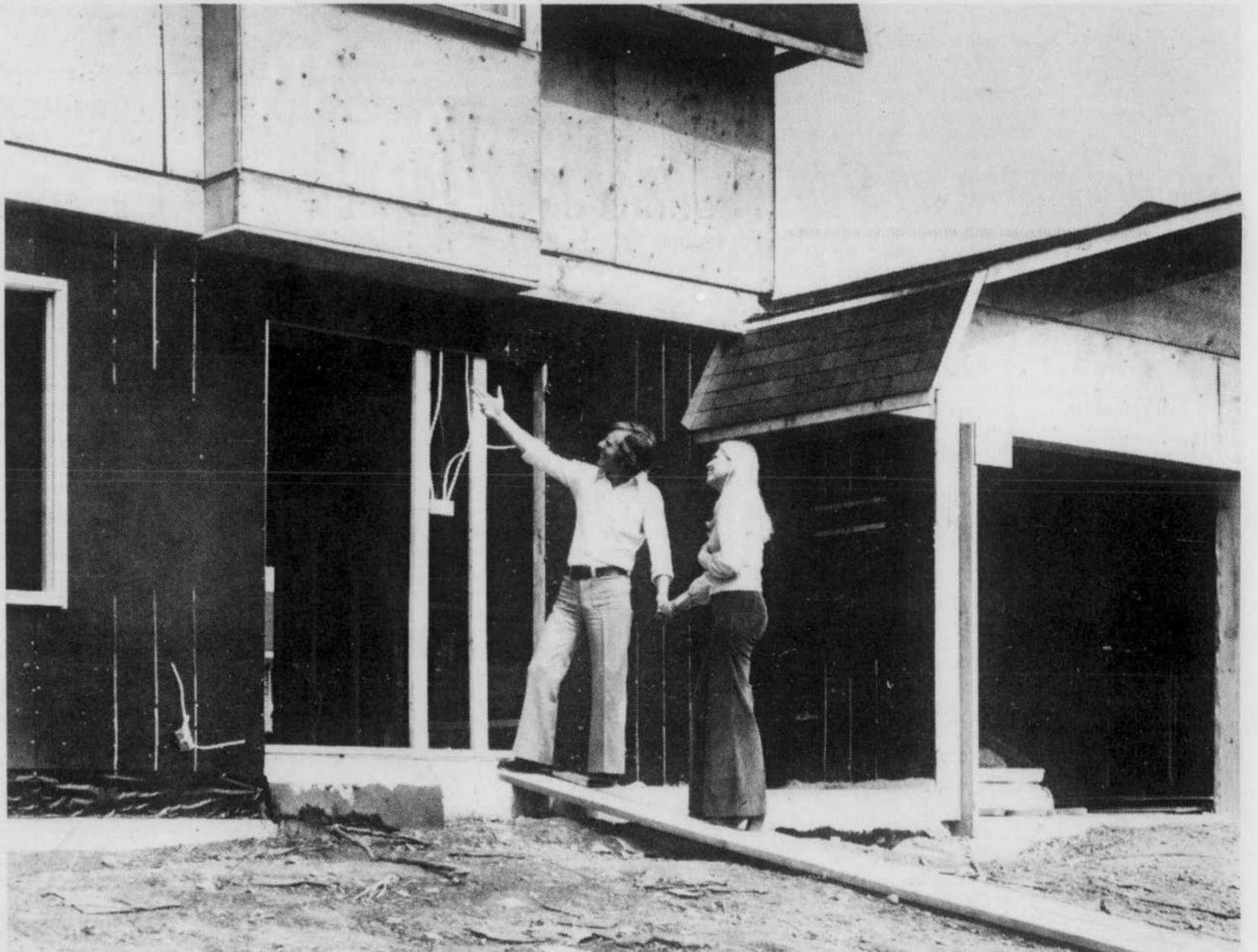
En magasin, nous avons toutes les tailles en plus d'un assortiment complet de chapeaux en mouton, tricots, pantoufles, gants, bottes, couvertures et tapis de sol.

En sommes, tout ce qu'il faut pour affronter les rigueurs des grands froids avec élégance.

antartex
SHEEPSKIN SHOPS

1624 ouest, rue Sherbrooke. Tél.: 315-4142

Pour un dollar, nous expédierons port payé notre catalogue couleur 1974.



L'épargne planifiée mène à l'équilibre budgétaire et au mieux-vivre.

Confiez la réalisation de votre mieux-vivre à la Banque Provinciale. Nous le fonderons ensemble sur l'équilibre budgétaire. Tout d'abord, sur un bon programme d'épargne.

Comme base de ce programme, le directeur de votre succursale vous recommandera le compte d'épargne ordinaire pour faire face à vos dépenses courantes.

Mis au fait de votre situation et de vos projets, il vous suggérera ensuite

un des trois comptes d'épargne véritable à rendement plus élevé: l'épargne avec assurance-vie, l'épargne spéciale et l'épargne à terme.

Ce programme sur mesure vous révélera très rapidement les avantages de l'épargne planifiée et de l'équilibre budgétaire.

Faites le premier pas sur la voie du mieux-vivre. Venez à la Banque Provinciale.

épargne ordinaire	épargne avec assurance-vie	épargne véritable épargne spéciale	épargne à terme jusqu'à
3%	6 1/4%	6 3/4%	8 1/2%



banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE

La route fait dix-huit victimes en week-end

Deux accidents survenus en l'espace d'une heure samedi après-midi sur l'autoroute de la Rive nord, près de La-Valtrie, ont fait trois morts et trois blessés.

Dans le premier de ces accidents, un automobiliste était en train de réparer sa voiture tombée en panne lorsqu'une autre voiture est venue percuter la sienne par l'arrière. Les conducteurs des deux véhicules ont perdu la vie. Il s'agit de MM. Michel Reed, 32 ans, de Montréal, et Roland Boucher, 34 ans, de La Salle.

Dans le deuxième accident, une voiture à bord de laquelle se trouvaient quatre personnes a capoté dans un fossé. Le conducteur avait perdu la maîtrise de son véhicule. Bilan, un mort et trois blessés. La victime est Mme Richard Touchette, 45 ans, de Repentigny.

Il est à noter qu'il n'y avait eu aucun accident mortel sur l'autoroute de la rive Nord depuis deux ans.

Ailleurs dans la province, la Sûreté du Québec relevait à 18h hier, pour les 48 heures précédentes, 18 victimes de la route, dont une asphyxiée par le monoxyde de carbone.

En Ontario, près de Tillonsburg, on signale que cinq membres de la même famille ont perdu la vie samedi soir dans une collision frontale. Il s'agit de Jacob Peters, de ses deux fils et des grands-parents maternels, de Port Burwell. La mère et un autre enfant blessés seraient dans un état inquiétant à l'hôpital. Deux victimes se trouvaient à bord du véhicule qui a percuté celui des Peters, toutes deux d'Aylmer, en Ontario.

Les écoliers ont maintenant "leur" manuel anti-pollution

A l'occasion de la semaine nationale de l'environnement, Environnement Canada vient de publier à l'intention des élèves des 4, 5 et 6e année un cahier intitulé "A l'assaut de la pollution!"

Ce cahier qui prend la forme d'un outil de travail a pour but d'aider les écoliers à comprendre qu'il importe de protéger l'environnement. Il comprend des textes informatifs, des questions et des thèmes à discuter en classe, des mots croisés simplifiés, des expériences simples à faire en groupe, des dessins à colorier, des suggestions pour aider à réduire la pollution de l'eau, de l'air, etc.

Le cahier illustré, qui contient une trentaine de pages, a déjà fait l'objet de essais dans des classes d'écoliers. La réalisation de divers travaux proposés permettra aux enfants d'acquérir des connaissances de base sur les problèmes d'environnement.

Les directeurs d'écoles élémentaires, un peu partout à travers le pays ont commandé d'avance quelque 1.3 million d'exemplaires du cahier qui a aussi une version anglaise.

Ceux qui ont commandé ce cahier et les quatre nouvelles affiches sur le milieu ambiant verront leur demande satisfaite cette semaine, qui est la semaine nationale de l'environnement.

Goldbloom affronte le PQ devant les sépharades

par Michel Roy

Ce sont surtout les caractéristiques originales et les qualités de l'auditoire qui retenaient l'attention de la presse hier soir lors d'un débat électoral auquel prenaient part le Dr Victor Goldbloom, pour le Parti libéral, et Mme Jacqueline Dugas, pour le Parti québécois, tous deux candidats dans D'Arcy-McGee.

Une centaine de sépharades (Juifs francophones venant des pays du Maghreb) établis à Montréal depuis quelques années, et dont la majorité voteront pour la première fois le 29 octobre, ont fait la preuve, par leurs questions, de la connaissance qu'ils ont acquise du milieu québécois et de ses problèmes les plus complexes. C'est avec une attention et un respect peu communs qu'ils ont écouté les deux orateurs présenter les raisons de leur option respective: puis les questions de l'auditoire ont démontré qu'ils suivent de près l'actualité politique qu'ils sont familiers avec les principales données du problème de la langue et que le programme du PQ ne leur est pas étranger.

On dénombre plus de 15.000 sépharades à Montréal. Ils étaient une centaine hier soir au Centre communautaire juif de l'avenue Darlington. Au mur, se détachait un slogan rapidement écrit à la gouache: "Aidez, aidez, aidez Israël!"

Contrairement à l'impression la plus

répandue, les sépharades ne forment pas, au plan électoral, un bloc monolithique. Il est plausible de penser qu'ils sont en majorité favorables aux candidats du Parti libéral; mais beaucoup d'entre eux, confiant hier soir l'un des leurs à un journaliste, sont des admirateurs de René Lévesque et inclinent à voter en faveur du PQ.

Ceux qui viennent d'accéder à la citoyenneté, disait-il encore, éprouvent un sentiment d'adhésion irraisonnée à l'idée qu'une adhésion consentie au Parti québécois — même dans le secret de l'isoloir — pourrait compromettre leur nouveau statut de Canadien. D'autres, c'est la majorité, sont irréductiblement opposés à toute entreprise politique qui présente le moindre risque économique.

Le PQ avait d'abord délégué M. Paul Unterberg, candidat dans Fabre, et qui a la rare distinction d'être à la fois québécois, juif, francophone et anglophone, pour engager le débat avec le Dr Goldbloom. Il s'est désisté, "parce qu'il était retenu dans Fabre", a précisé un porte-parole du Parti. C'est donc Mme Dugas qui a dû le remplacer au dernier moment.

Infirmière au Jewish General Hospital, Mme Dugas (qui fut candidate du PQ en 1970 dans NDG où elle a recueilli 2.783 voix) paraissait nerveuse hier soir. Dans

une petite salle, au plafond bas, devant cent personnes silencieuses et attentives, Mme Dugas s'est laissée emporter par une étrange passion: elle s'est mise à crier son message, comme si elle parlait au bord de la rivière des Prairies un soir de grand vent. Elle a lancé pélemêle toutes sortes de slogans et de formules qui sont souvent repris dans les meetings de PQ mais qui, depuis le début de cette paisible campagne, n'avaient pas été utilisées: l'I.T. and T. vendue aux Nazis et occupant le tiers du territoire du Québec; Ottawa, "saint-Vincent-de-Paul" du Québec; Bourassa, marionnette des hommes d'affaires; Baie James et super-port, grandes sources de pollution; danger d'une immigration trop massive, etc. Elle s'est ressaisie au cours de la période des questions et, sur le problème de la langue, a su exposer plus clairement le programme de son Parti.

Le Dr Goldbloom, lui, s'est délibérément situé "au-dessus" des contingences quotidiennes de la politique. Inutile, a-t-il dit au début, de chercher à convaincre un péquiste que le fédéralisme est la meilleure formule, ou un fédéraliste, que l'indépendance serait préférable. Voyons plutôt, dit-il, les problèmes concrets du Québec et essayons honnêtement de les résoudre.

Parmi ces problèmes, le Dr Goldbloom

reconnait que celui de la pollution et de l'environnement, trop longtemps négligé, est devenu urgent. Mais cela n'est pas particulier au Québec; on observe partout le même phénomène. Bref, dans tous les domaines, ça ne va pas plus mal au Québec qu'ailleurs dans le monde. Au contraire, les étrangers nous envient, dit-il, un fédéralisme dont les difficultés, vues de loin, sont en réalité bien mineures.

Le ministre de l'Environnement (un ministre "fantôme", devait dire Mme Dugas) s'arrête aussi au problème de la langue. Ce ne sont pas principalement les lois qui offriront au Québec les solutions attendues; ce sont les réalités sociales et économiques, ce sont les efforts de persuasion auprès des sociétés, ce sont les campagnes de l'Office de la langue, ce sont les efforts déployés par les Québécois pour préserver la qualité de la langue française auprès des deux autres véhicules employés ici: l'anglais et le "joual".

A un auditeur qui lui demandait ce que compte faire un gouvernement du PQ pour enrayer une éventuelle fuite de capitaux, Mme Dugas répond que ce sont les "des histoires pour faire peur aux gens", que le PQ ne veut pas chasser les détenteurs de capitaux et les investisseurs; il veut seulement leur imposer des règles.

Le feu ravage une banlieue de Boston

BOSTON, Mass (AFP) — L'incendie qui s'est déclaré hier après-midi dans la localité de Chelsea, à l'extrémité nord du port de Boston Massachusetts a continué à s'étendre au cours de la soirée.

Poussées par un vent violent, les flammes ont ravagé un quartier de 20 pâtés de maison, obligeant les autorités à évacuer de 4 à 5.000 personnes. On ne signale pas de victimes pour l'instant.

Chelsea compte environ 30.000 habitants. Une centaine d'unités de pompiers participent à la lutte contre le feu et la garde nationale a été mobilisée pour aider à l'évacuation et à l'hébergement des sinistrés. Une caserne de pompiers figure parmi les installations qui ont été la proie des flammes.

Chelsea, comme beaucoup d'autres localités de la banlieue de Boston, est composée pour une grande part de maisons à trois étages en bois et parsemée d'entrepôts, de cimetières de voitures et d'ateliers de rechapage de pneus.

Selon la police, l'incendie s'est probablement déclaré dans un atelier de ce genre.

Les autorités municipales évaluent d'oies et déjà les dégâts matériels à quelque \$500 millions.

La localité de Chelsea avait déjà été pratiquement détruite par le feu en 1908. À l'époque, le sinistre avait fait 12 morts, des centaines de blessés et 10.000 sinistrés.

Un millier de maisons avaient été détruites. Au tournant du siècle dernier, Chelsea était l'un des faubourgs résidentiels de Boston. Depuis l'incendie de 1908, cette petite ville de 30.000 habitants, mélange aujourd'hui de minorités ethniques d'origine italienne, espagnole, polonaise, noire et juive, connaît une décadence progressive.

Deux jeunes Indiennes sont victimes d'un meurtre sadique

MIQUELON (CP) — La police de Miquelon, petite localité du Québec située à 270 milles au nord d'Ottawa, a entrepris une chasse à l'homme, à la suite de la découverte de corps nus des deux jeunes Indiennes.

Ce sont des chasseurs qui ont fait la macabre découverte, samedi matin. Selon la police, les deux jeunes Indiennes d'une quinzaine d'années, Bella Brienne et Lysee Wabanank, de la réserve de Mistassini, ont reçu des coups de couteau dans la gorge et l'estomac, puis ont été étranglées avec des morceaux de linge déchiré. Elles ont été vues pour

la dernière fois en compagnie de trois hommes. Ce sont ces hommes que la police recherche.

Les grévistes de Can. Steel ne rentrent pas

Les dirigeants du local 6859 des Métallistes nient avoir re-

commandé à leurs 750 membres en grève depuis le 28 septembre de reprendre le travail aujourd'hui à la Canadian Steel Foundries. Cette compa-

gnie montréalaise est une filiale de Hawker-Siddeley Canada.

Des employés de l'usine de la rue Notre-Dame Est accusent Canadian Steel Foundries de négligence criminelle et la tiennent responsable de 103 cas de maladies pulmonaires provoqués surtout par les émanations de peinture.

Un juge de la Cour supérieure doit se prononcer ces jours-ci sur une demande syndicale visant à forcer la compagnie à protéger plus efficacement la vie et la santé de ses employés.

Manifestation contre le régime chilien à Ottawa

OTTAWA (PC) — Quelque 80 personnes ont manifesté en week-end devant l'ambassade du Chili à Ottawa et se sont ensuite rendues sur la colline parlementaire afin de témoigner leur désaccord avec la proposition du gouvernement canadien de reconnaître le nouveau régime militaire chilien.

Les manifestants, pour la plupart des jeunes gens, avaient été rassemblés par divers mouvements d'opposition au régime militaire qui a pris le pouvoir au Chili en septembre dernier.

Un député néo-démocrate à la Chambre des Communes, M. John Barney, a pris part à la manifestation et a déclaré que le gouvernement canadien devrait accepter de recevoir des réfugiés chiliens.

Il existe au Canada un usage qui est celui d'accueillir les gens qui tentent d'échapper à des régimes de gauche. Espérons que la même tradition vaudra pour les personnes qui fuient les régimes fascistes, a-t-il dit.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chimistes
8309 ST-DENIS 381-1322

DESIGNER D'INTERIEURS
YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DECORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BERUBÉ
DECORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AÎME-RENAUD
ST-LEONARD Mt. 38
324-2580

VIAU, MORISSET, ARBOUR & ASSOCIÉS
décorateurs-ensembliers
designers d'intérieur
Jacques Viau, s.d.e.
Bernard Morisset, s.d.e.
Madeleine Arbour, s.d.e.
266 est. rue St-Paul,
Vieux-Montréal 127.
Tél.: 878-3846

ARCHITECTES
DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-9854

ROLAND DUMAIS
ARCHITECTE
3995 est. Sherbrooke
MONTREAL 406
Tél.: 255-4033

Les architectes
LONGPRÉ MARCHAND
GOULDREAU DOBUSH
STEWART
MONTREAL - 842-1401
Ottawa St-Jean, T.-N.

BRUNET
DE CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS
AUCUN AGENT
ÉCONOMISEZ LA COMMISSION AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél.: 738-8686
Fondée en 1877

CAMELOTS
ST-BRUNO
BELOEIL
ST-HILAIRE
ST-HYACINTHE
Revenus intéressants
Composez: St-Hyacinthe 774-8221
ou Montréal 844-3361

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS!
LE DEVOIR une source de documentation indispensable

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

MODE DE PAIEMENT chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à: LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, (Québec).

Ci-inclus, \$ pour un abonnement scolaire de mois à compter du

NOM

ADRESSE

LA SOCIÉTÉ DE L'AIDE À L'ENFANCE D'OTTAWA

a un grand besoin d'assistant(e)s sociaux avec formation et/ou expérience dans le soin des enfants souffrant de troubles émotifs. Elle (il) devra vivre dans le foyer collectif (maximum de cinq enfants) et fera partie de l'équipe assignée.

Faire parvenir demande d'emploi ainsi que résumé d'expérience au:

Directeur du personnel,
La Société de l'aide à l'enfance d'Ottawa,
1370, rue Bank, Ottawa, Ontario, K1H 7Y3

MICROBIOLOGISTE ALIMENTAIRE

Travaux de recherche dans nos laboratoires des aliments; collaboration avec l'industrie alimentaire pour le contrôle interne de la fabrication, pour la mise au point d'aliments nouveaux à l'aide de bactéries, et l'amélioration des conditions de production; exécution de diverses analyses microbiologiques pour fins d'identification des microorganismes.

Qualifications: Ph.D. en microbiologie alimentaire.

Conditions d'emploi: Salaire à discuter selon expérience. Bénéfices marginaux avantageux: Croix-Bleue, plan médical majeur, 4 semaines de vacances, fonds de pension privé.

Institut de Microbiologie et d'Hygiène de Montréal
C.P. 100, Laval-des-Rapides, P. Qué.

AVOCATS DEMANDÉS

Le Centre Communautaire Juridique de l'Outaouais requiert les services de **deux avocats:**

- un pour le bureau de Maniwaki (Papineau)
- un pour le bureau de Campbell's Bay (Pontiac)

Salaire à négocier.

Communiquer avec:

Me Jules Barrière
Directeur général
Centre Communautaire Juridique de l'Outaouais
115, rue Principale
Hull, Qué.
Tél.: 819-771-7353

INGÉNIEUR - CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Il s'agit d'un poste appelant au dépassement et que nous offrons à un INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ DANS LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ.

Il est indispensable que les candidats soient bien versés dans tous les aspects des assurances totales de la qualité avec l'accent sur la planification préventive.

Les candidats doivent être ingénieurs diplômés ayant acquis de nombreuses années d'expérience en ingénierie lourde ou intermédiaire et de préférence dans la production des pâtes et papiers ou dans l'équipement minier.

Le bilinguisme sera un atout.

Écrire ou téléphoner à:

S.D. Irwin
Dominion Engineering Works Ltd.
C.P. 220, Montréal 101
Tél.: 514-634-3411 poste 458

Nous sommes une Compagnie en expansion et recherchons un TRADUCTEUR

expérimenté et hautement qualifié pour travailler essentiellement d'anglais en français dans une grande variété de domaines. Nous offrons la possibilité de s'élever rapidement dans la Compagnie pour devenir Directeur du Bureau de Traduction. Le traitement, à discuter, sera en rapport avec la compétence.

Prière d'adresser votre curriculum vitae complet à:

Monsieur le Directeur du Personnel
Proctor - Bouchereau Limitée
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 907
Montréal, Qué.

en y joignant, si possible, quelques modèles ou extraits de traductions exécutés par vous à titre professionnel.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRES D'EMPLOIS PROFESSEURS AU COURS SECONDAIRE

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL:

- Électrotechnique
- Électricité et communications
- Tôlerie industrielle
- Soudure
- Construction

EXIGENCES:

- Diplôme technique ou à défaut, une formation professionnelle suffisante.
- Au moins trois (3) années d'expérience industrielle pertinente.

TRAITEMENT: Conforme à la scolarité et à l'expérience d'après les normes de la convention collective des enseignants.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur demande le plus tôt possible en composant 525-6311, postes 445 ou 369.

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal
3737 est. rue Sherbrooke
Montréal 406

Le secrétaire général,
Sylvio de Grandmont

L'histoire de l'Église du Québec est en chantier pour 1980

par Jean-Pierre Proulx

Un groupe d'historiens, pour la plupart de l'université Laval, publieront d'ici 1980 au plus tard une histoire de l'Église du Québec des origines à nos jours.

Cette nouvelle, annoncée samedi par M. Philippe Sylvain, directeur du laboratoire d'histoire religieuse de l'université Laval, a été accueillie avec enthousiasme par une centaine d'historiens qui participaient à un colloque organisé par ce laboratoire sur "la recherche en histoire religieuse".

Cet ouvrage vient combler en fait une grande lacune dans l'histoire du Canada tout court et à fortiori dans son histoire religieuse: une telle synthèse historique n'existe pas encore. L'abbé Gosselin, de Québec, s'y était essayé au début du siècle mais il n'a jamais terminé son ouvrage. M. Nive Voisine et M. Jean Hamelin, de Laval, ont présenté à l'occasion du rapport Dumont une "mini-synthèse" de l'histoire de l'Église du Québec mais fort incomplète puisqu'elle tient à peine dans 110 pages dactylographiées. D'autres histoires de l'Église chez nous constituent en fait des histoires de la hiérarchie.

Le projet qu'a dévoilé samedi M. Sylvain est en fait beaucoup plus ambitieux puisque justement on tentera de décrire le cheminement historique de l'Église du Québec selon toutes ses composantes: hiérarchie, communautés religieuses, peuple chrétien et selon tous ses aspects: spirituel, social, économique, culturel, etc. Il ne sera plus uniquement question des rapports entre l'Église et l'État mais plutôt comme a dit M. Sylvain, de l'Église vue par l'intérieur.

L'équipe responsable de cette synthèse historique est déjà formée: le père Lucien Campeau, s.j., de l'université de Montréal, et M. Nive Voisine, de Laval, signeront le tome sur l'Église à l'époque du régime français (1534-1760). M. Voisine encore et M. Sylvain seront responsables du volume sur le XIXe siècle (1760-1896) tandis que MM. Jean Hamelin et Gérard Dion prendront en charge le XXe siècle. Ce siècle pose évidemment le plus de problèmes étant donné que les archives diocésaines et des communautés sont en général fermées pendant les 100 dernières années.

A ce sujet, M. Sylvain a lancé un appel particulier aux archivistes diocésains pour qu'ils ouvrent leurs dépôts et a demandé à la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique d'exercer des pressions dans le même sens.

M. Sylvain a en outre indiqué que l'équipe responsable ferait largement appel aux spécialistes actuels pour que ce projet soit une entreprise collective. Le mode précis de collaboration reste à trouver, a-t-il cependant ajouté, puisqu'au départ l'équipe ne veut pas faire un recueil d'articles mais un ouvrage vraiment unifié.

On n'a pas encore entièrement précisé non plus si l'histoire sera bâtie à partir des sources archivistiques ou des travaux déjà publiés. Ce pourrait être les deux, a dit M. Sylvain, dans la mesure où il existe encore des "trous", des secteurs entiers de la vie de l'Église qui n'ont pas encore été étudiés (le laïc par exemple).

Quoi qu'il en soit, a conclu le professeur Sylvain: "Notre équipe est à même de réaliser un ouvrage qui ne sera

ni indigne de nos prédécesseurs, ni indigne du peuple québécois".

Le colloque a d'autre part permis de constater les progrès certains réalisés depuis 20 ans dans ce secteur de l'histoire canadienne. Le bilan qu'a fait à cet égard le professeur Nive Voisine est significatif mais en même temps réaliste puisqu'il s'est attardé aussi à montrer "les trous" de notre histoire religieuse.

Il est évidemment impossible de signaler ici tous les travaux qu'a énumérés et commentés M. Voisine. Notons que pour le régime français, les travaux sur les jésuites sont allés s'amplifiant notamment sous l'impulsion du père Campeau. Les perspectives de recherche sur les communautés religieuses se sont aussi renouvelées suite aux recherches par exemple de Micheline D'Allaire sur l'Hôpital général de Québec. Une attention toute spéciale a aussi été accordée par plusieurs historiens québécois et français à Marie de l'Incarnation. Mais bien des secteurs restent explorés: les récollets, les sulpiciens, les évêques du régime français sauf Mgr de Laval qui même lui "attend encore son biographe", le laïc dans son ensemble, etc.

C'est le XIXe siècle qui, par ailleurs, a joui de la plus grande faveur. Il a été cité à ce propos "l'ouvrage de base" de M. Lucien Lemieux sur l'établissement de la première province ecclésiastique au Canada (1783-1844) et naturellement les travaux du père Léon Pouliot sur Mgr Bourget et son temps.

Là encore, M. Voisine a signalé des "trous" et déclaré qu'on ne connaîtrait pas vraiment l'histoire religieuse de

la seconde moitié du XIXe siècle tant que l'on n'aurait pas une oeuvre solide sur les jésuites. Les Oblats, eux, ont été favorisés grâce aux travaux du père Gaston Carrière. Quant au clergé séculier, il attend encore son historien même si un certain nombre d'écrits ont commencé à paraître sur le sujet.

Le XXe siècle enfin est un domaine assez peu abordé et de l'avis de M. Voisine ce sont peut-être les sociologues qui ont fait les travaux les plus intéressants. Il a signalé à ce propos l'ouvrage des pères Carrier et Roy sur "l'évolution de l'Église au Canada français" et celui de Colette Moreux sur "La fin d'une religion".

M. Voisine, à la fin de son exposé, a constaté que malheureusement les historiens de la vie religieuse travaillaient d'une façon trop dispersée et en cercles fermés.

Pour sa part, M. Pierre Savard, de l'université d'Ottawa, a dressé un bilan de la recherche en cours pour constater "qu'elle se portait très bien au plan quantitatif du moins". Ainsi il a révélé que 25 pour cent des travaux de maîtrise et de doctorats à Laval portent sur l'histoire religieuse et que 25 pour cent des historiens, y compris les anglophones, travaillent aussi dans ce secteur.

Le principal foyer est évidemment Laval. Mais à l'université de Montréal, ce sont les Campeau et Lemieux qui assurent le leadership tandis qu'à l'UQAM le principal animateur est Louis Rousseau. A Sherbrooke, on remarque le professeur Guy Laperrière, à McGill Laurier Lapière, à l'UQTR René Hardy, à Ottawa Serge Gagnon, Pierre Hurtubise et Robert Choquette.

Un missionnaire rêve de rendre auto suffisant un village de lépreux en Amazonie péruvienne

Le développement international s'est, comme bien des choses, bureaucratisé. Désormais, l'humble missionnaire de la brousse — il en existe encore — qui veut "libérer son peuple", doit frapper dans les "grandes agences": ACADI, OXFAM, Développement et Paix Farné Pereo, Les Oeuvres du cardinal, etc. Forcément dans ses grandes boîtes, on planifie. Et planifier, cela prend du temps.

Or le père Ernest Dubé, missionnaire franciscain à San Pablo, sur les rives de l'Amazonie, dans la jungle du Pérou, n'a que très peu de temps. Il est venu à Montréal en coup de vent avec une idée bien précise

en tête: retourner à San Pablo avec \$100,000, somme minimale pour que les 1,200 habitants du village, dont 600 sont lépreux, puissent enfin s'organiser pour vivre par eux-mêmes.

Dans les "grandes agences", on lui a dit qu'il arrivait trop tôt ou trop tard, qu'on s'occupait uniquement des lépreux africains, qu'on ne traitait qu'avec les corps constitués, qu'il devait d'abord commencer à chercher des fonds lui-même et qu'après peut-être... C'est ce qu'il a décidé de faire! Il est passé au journal.

Le projet du père Dubé est assez simple: il veut rendre San Pablo autosuffisant en y

développant d'abord l'agriculture, l'élevage et la pêche. Les lépreux, explique-t-il, sont insuffisamment et mal nourris et l'anémie est une condition propice à la transmission de la lèpre.

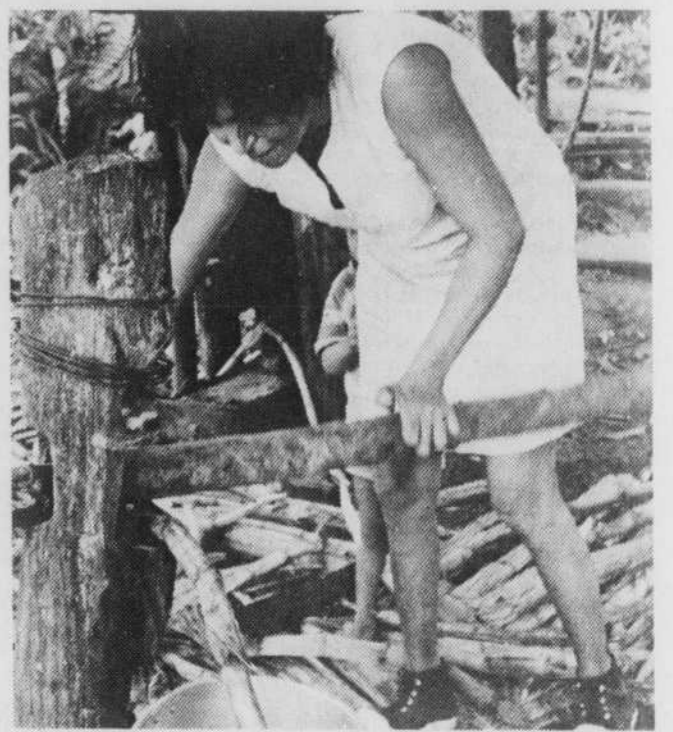
"Le sol de la région est très fertile. Il serait facile d'y semer des jardins potagers, de planter des vergers, d'organiser des plantations de bananes et de manioc d'une manière rationnelle, d'encou-

rager la culture du riz qui pourrait être mécaniquement décortiqué. La canne à sucre pousse aussi très bien sur les terrains hauts de San Pablo. Avec un moulin, on en tirerait du sucre et de la mélasse. Il faudrait aussi ensementer des champs de maïs pour l'alimentation du bétail et des humains. Une machine appropriée pourrait aussi transformer le manioc en farine. Quant à la viande, le même

village pourrait se rendre autosuffisant et exportateur avec un troupeau d'une vingtaine de bêtes à cornes au départ, une porcherie de cinq à six cent cochons et un poulailler de six mille volailles. Au lieu de tout recevoir de l'extérieur, San Pablo pourrait pourvoir à sa propre subsistance. Avec un bateau de pêche et ses gréments, on pourrait faire contribuer les eaux poissonneuses du fleuve à l'amélioration du régime alimentaire. Il faudrait aussi penser à la réfrigération des aliments, etc."

"Une fois l'espérance rétablie au fond du coeur des lépreux qui se verraient de nouveau insérés dans la société au lieu de vivre une vie marginale de parias, ils pourraient, conclut-il, prendre eux-mêmes leur destin en main et continuer à développer les quelques oeuvres qu'avec l'aide du public, nous aurions mises sur pied".

Ceux qui veulent participer au "rêve" du père Dubé peuvent envoyer leur contribution au 2080, boul. Dorchester ouest, Montréal 108 (843-5653).



A San Pablo, en Amazonie péruvienne, 600 lépreux vivent comme des parias. Et pourtant, un grand nombre, comme cette femme, qui broie de la canne à sucre, sont capables de travailler. Leur missionnaire, le père Ernest Dubé, a conçu pour eux un projet: rendre le village auto-suffisant en commençant par y développer l'agriculture, l'élevage, la pêche.

L'éducation familiale et sexuelle est nécessaire à l'école (Mgr Plourde)

Dans son dernier "message" mensuel, l'archevêque d'Ottawa, Mgr J.-Aurèle Plourde, déclare "qu'un programme d'éducation familiale et sexuelle à l'école s'avère non seulement opportun ou utile mais nécessaire".

Mgr Plourde rappelle ce-

pendant que le rôle de l'école "est subsidiaire et complémentaire" à celui des parents. Il ajoute que l'éducation sexuelle à l'école a sa place "pourvu qu'elle soit envisagée dans une vision chrétienne de la vie et respecte le droit prioritaire des parents". L'archevêque appuie en outre sa position sur une déclaration du comité de la famille mise sur pied en 1969 par la conférence catholique canadienne de même que sur une résolution du Concile d'Ottawa adoptée en novembre 70 et adoptée à la quasi unanimité.

Passant au plan plus concret, Mgr Plourde constate que le matériel didactique actuellement en usage dans les écoles est valable mais qu'il y a aussi "des déficiences surtout d'ordre philosophique qui exigeraient une plus grande clarification des principes et des réorientations qui ont guidé l'élaboration du programme".

La déclaration de l'évêque fait suite à des "inquiétudes exprimées par bon nombre de parents" à propos du programme d'éducation familiale et sexuelle. Un comité spécial créé par l'archevêque avait remis son rapport en juillet dernier après avoir étudié le programme en vigueur dans les écoles séparées d'Ottawa et de Carleton.


L'appartenance religieuse fléchit légèrement au pays

OTTAWA (CP) Selon Statistique Canada, le nombre de Canadiens appartenant à l'une ou l'autre des Églises du Canada a légèrement fléchi depuis le recensement de 1961. C'est l'Église unie du Canada qui a accusé la plus forte baisse passant de 20,1% à 17,5%. L'Église anglicane a perdu 1,4% de ses fidèles. On constate une baisse aussi dans les Églises baptiste, luthérienne et presbytérienne. Il y a par contre eu une augmentation de 5% chez les catholiques, les orthodoxes et ceux qui disent n'appartenir à aucune religion. On comptait en 1971 au pays, 2,543,175 anglicans, 667,240 baptistes, 315,605 grecs-orthodoxes, 715,745 luthériens, 872,335 presbytériens, 9,974,890 catholiques, 3,768,805 membres de l'Église unie, 276,020 juifs et 2,433,490 "autres".



Les Editions du Jour annoncent le lancement de *Maigrir ou la bataille de la taille* par Monique Plamondon, sur notre photo. Un témoignage à la fois humoristique et émouvant, aux résultats tangibles, sur un problème crucial, une maladie qui affecte davantage les pays d'abondance alimentaire: l'obésité. Un témoignage qui force à la réflexion. *Maigrir ou la bataille de la taille* par Monique Plamondon est en vente partout.

(Publireportage)



ADMINISTRATION DE LA VENTE

TROIS STAGES INTENSIFS

STAGE I — LE GÉRANT ET SON ÉQUIPE DE VENDEURS

- Le recrutement et la sélection: instruments et méthodes
- La personnalité du vendeur et sa tâche
- La création et la motivation de l'équipe

Dates: 8-9-10 novembre 1973

STAGE II — ORGANISATION ET STRUCTURES DU SERVICE

- La gestion scientifique des ventes et le marketing
- Prévisions et analyses des résultats de vente
- Territoires et quotas
- Rémunération des vendeurs

Dates: 22-23-24 novembre 1973

STAGE III — FORMATION ET ENTRAÎNEMENT DES VENDEURS

- Identification des besoins
- Le gérant comme formateur
- Comment enseigner les techniques de vente (salesmanship)
- Instruments et méthodes d'une formation scientifique

Dates: 6-7-8 décembre 1973


Le nombre d'inscriptions est limité à 40 par stage

Renseignements: (514) 343-4497

CENTRE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT EN ADMINISTRATION

École des Hautes Études Commerciales

5255, avenue Decelles, Montréal (250e)



Baron Otard V.S.O.P. Fine Champagne



L'Aristocrate du Château de Cognac

Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

Partout... pour nous Radio-Canada est là!

Le 60: magazine hebdomadaire d'information, désormais présenté le mardi soir.

Le 60 présente des reportages filmés traitant des sujets touchant l'actualité canadienne et internationale.

Le 60: synthèse vivante de tous les événements importants qui se déroulent chez nous et dans le monde.



Animateur: Pierre Nadeau avec les concours des reporters-interviewers: Andrée Lafond, Claude-Jean Devirieux, Jean Ducharme, Guy Lamarche, René Mailhot et Michel Pelland.

Equipe de réalisation: Pierre Castonguay, Fernande Chouinard, Micheline Di Marco, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Jean-Maurice Laporte, Gérald Renaud, Claude-H. Roy et Jean Saint-Jacques.

Le 60 le mardi de 21h30 à 22h30.

On regarde Radio-Canada

CINÉMA

"La nuit américaine": le film d'un humaniste

par Robert Guy Scully

On n'a pas encore trouvé de meilleur terme, pour décrire le grand critique et animateur André Bazin, ou le grand cinéaste Jean Renoir, que le mot "humaniste". On retrouve cet adjectif sous la plume de plusieurs commentateurs, il revient avec une fréquence étonnante, malgré son imprécision et sa saveur surannée. Or, pour décrire ou définir François Truffaut, en qui tous reconnaissent le fils spirituel des deux premiers, je ne trouve pas de meilleur terme non plus. Une longue conversation avec le cinéaste en France, après la sortie de "La nuit américaine" à Cannes, et la lecture de

toutes les entrevues qu'il a données ici cette semaine, me convainquent que ses soucis — ou plutôt ses obsessions — sont de deux ordres: une passion pour le cinéma, évidemment, et un intérêt constant pour la sentimentalité humaine, la somme totale des tendresses, des délicatesses, des chaleurs que l'être humain peut dégorger.

Cet intérêt est assez rare de nos jours. Un critique est plus habitué à rencontrer des créateurs qui se passionnent pour la justice sociale, par exemple, ou qui s'intéressent aux mêmes sentiments mais sous leur aspect violent et exacerbé. Leur position est claire et nette,

alors que celle de l'humaniste est plus secrète. Il a des qualités cachées, qu'on peut seulement effleurer avec des mots imprécis. Chose certaine cependant, l'humanisme, si difficile à saisir et si délicat, existe vraiment. Si Mauriac était un "catholique" qui écrivait des romans, Truffaut est un "humaniste" qui fait des films.

Sa "Nuit américaine", qu'il faut aller voir au Villeray, est le reflet de l'homme, avec ces qualités cachées dont nous parlions. Je l'ai vu deux fois au printemps, et chaque fois que j'analysais cette histoire d'un film qu'on tourne, je la trouvais presque banale,

trop simple. Pourtant, elle me laissait avec une impression de chaleur, d'équilibre, de bonheur. Le paradoxe humaniste!

Truffaut y joue son personnage, celui du metteur en scène. Il se nomme Ferrand. Le film qu'on tourne se nomme "Je vous présente Pamela", et les comédiens qui jouent dedans sont Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Léaud, Jean-Pierre Aumont, Valentina Cortese. Mais dans ce jeu de miroirs, évidemment, chacun des comédiens de "La nuit américaine", et porte deux noms de personnage. Comme dit le cahier

de presse, il y a les "comédiens-comédiens" (ceux que je viens de nommer) et les comédiens-techniciens, tels Truffaut, Jean Champion (le producteur), Nathalie Baye (la script) etc. Et enfin, les autres, c'est-à-dire ceux qui sont comédiens de "La nuit américaine" sans être comédiens de "Pamela" ni techniciens (le mari de Jacqueline Bisset, par exemple). C'est clair, n'est-ce pas? Pour préciser un peu plus, imaginez que sur le plateau de "La nuit américaine", il y avait deux caméras, mais que de la nuit américaine, celle qu'on voit sur l'écran. Comme je disais, un film très simple...

Pour Truffaut, il s'agit d'un film d'aventures. Et effectivement, le tournage qu'il nous montre est plein d'aventures; il y a les amours entre membres de l'équipe de tournage, ou la mort d'un des comédiens à mi-chemin, ou l'aventure que représente le tournage d'une grande scène parisienne, avec neige, dans un studio de Nice. Les costumes ne sont pas à temps. Une actrice se retrouve opposée à un homme qui fut son amant il y a quelques années. La compagnie refuse d'assurer une actrice dont l'équilibre psychique n'est pas à point. La même compagnie d'assurances exigera que l'on termine le film sans la participation du comédien décédé. L'actrice finira au lit avec le jeune premier uniquement pour sauver le film. Le jeune premier interviendra alors dans son fragile mariage.

Des aventures, bien, mais plus que des aventures: Truffaut aime le cinéma, et "La nuit américaine" est un hommage à un genre de cinéma, celui qu'il dit préférer: le vrai cinéma de fiction, avec des studios, des décors, des scénarios élaborés, des grues et des travellings, de la post-synchronisation. Un cinéma qui, bien entendu, disparaît. Il disparaît pour des raisons uniquement économiques, même si les pratiquants du nouveau cinéma "léger" et "direct" tentent de faire croire après-coup à une volonté artistique. Mais Truffaut, qui de toute façon n'a pas une haute opinion des documentaires qu'il voit, lui porte un attachement ouvert. Il aime la fiction, le fruit du travail imaginaire. Quand je lui ai parlé jeudi des "bayous", où habitent en Louisiane les descendants des Académiciens déportés, m'a demandé si les arbres, au-dessus de ces bayous, formaient une arche parfaite. Pourquoi? "Parce que la nature deviendrait alors comme un studio!" Et il rêve aussi, un jour, de tourner une scène de forêt en plein studio...

Ce film ne démystifie rien, soit dit en passant, puisqu'il rend le tournage aussi fascinant que le film lui-même. Je dirais même qu'il "mystifie" le tournage, dans la mesure où il en fait un rituel magique, magnifique, auquel nous les spectateurs ne pouvons pas participer, et que nous devons nous contenter d'admirer. Et cette admiration n'est pas mauvaise non plus. Elle est féconde, elle peut faire aimer le cinéma davantage, à une époque où les publics s'imaginent avoir tout vu.

Palmarès du film canadien

Carle reçoit le Wendy Michener

(Par J.-P. Tadros) — C'est avec sobriété et discrétion que se sera donc terminé le 25e Palmarès du film canadien, vendredi soir, au cinéma Chevalier. Une centaine de personnes étaient venues prendre connaissance des résultats des délibérations du jury international. On notait principalement des absences attendues, comme celles des cinéastes québécois, mais aussi quelques absences inattendues, comme celles des représentants du Secrétariat d'Etat, de M. Sydney Newman, Commissaire à la Cinématographie, et de son adjoint, M. André Lamy. Par contre, la SDICC était présente. Mais aucun représentant du gouvernement québécois, et de l'Office du film du Québec, etc. etc.

La direction du Palmarès a rappelé, lors d'une brève cérémonie, qu'elle ne s'était proposée, cette année, "que de promouvoir avec des moyens efficaces le travail des cinéastes auprès de leur public". Elle a rappelé d'autre part, qu'en 1972, de nombreux réalisateurs avaient donné "leur appui entier à cet événement bi-culturel", ce qui avait incité les organisateurs du Palmarès à déplacer cette manifestation de Toronto à Montréal.

Quant au jury international (c'est-à-dire Roch Carrier, Roger Corman, Alain Jessua, Ivan Passer et Les Wedman), il a décidé de "souligner par" des mentions certaines

qualités qui leur ont paru remarquables. "Nous reconnaissons au Palmarès, ajoutent-ils, le droit de les appeler prix tout comme nous reconnaissons aux réalisateurs le droit de les refuser, et à tous les amateurs de cinéma le droit de les discuter."

Dans leur déclaration commune, les cinq membres du jury "suggèrent que les personnes concernées par les problèmes soulevés cette semaine, se rencontrent pour mettre au point les moyens de bien servir un cinéma jeune, de grande qualité, et qui doit trouver son public."

Les mentions

- Meilleur long métrage dramatique: "Slipstream" de David Acomba;
- Meilleur long métrage non-dramatique: "Coming Home" de Bill Reid;
- Prix spécial du Jury: "Kamouraska" de Claude Jutra;
- Prix Wendy Michener, pour sa contribution remarquable au Palmarès du film canadien 1973 et à l'industrie cinématographique canadienne: Gilles Carle.

Les personnes suivantes, ont d'autre part reçu des mentions:

- Jean Rival, pour l'enregistrement du son dans "L'infonie inachevée";
- Alan Lloyd, pour son montage sonore dans "Slipstream";

- Joe Grimaldi, pour le mixage de "Paperback Hero";
 - Kirk Jones, pour le montage de "Paperback Hero";
 - François Barbeau, pour sa direction artistique dans "Kamouraska";
 - Willie Lamothe, Tristan Hansinger, Chick Peabody et Peter Van Ginkel pour leur musique originale de "La mort d'un bûcheron";
 - Don Wilder, pour la "cinématographie" de "Paperback Hero";
 - Jacques Benoit et Denys Arcand pour le scénario de "Réjeanne Padovani";
 - Willie Lamothe pour son interprétation dans "La mort d'un bûcheron";
 - Camille Bernard pour son interprétation dans "Kamouraska";
 - Jacques Godin pour son interprétation dans "O.K... Liberté";
 - Geneviève Bujold pour son interprétation dans "Kamouraska";
 - David Acomba pour la réalisation de "Slipstream";
- Enfin, "Faire hurler les murs" de Jean Saulnier s'est mérité 4 mentions dont celle du meilleur documentaire (ex aequo avec "Grier-son" de Roger Blais), "Des armes et les hommes" d'André Melançon s'est de son côté mérité deux mentions (Marcel Sabourin pour son interprétation, et André Melançon pour le scénario).

Et maintenant, à nous de reconstruire

par Jean-Pierre Tadros

La semaine dernière aurait dû en être une de festivités cinématographiques. Elle s'est révélée être une semaine de contestation. Et pourtant tout s'annonçait pour le mieux. Le 25e Palmarès du film canadien ne devait-il pas se terminer dans l'apothéose?

La Société Radio-Canada avait en effet décidé de retransmettre, en direct sur la chaîne française, et en différé sur la chaîne anglaise, une partie de la soirée de la remise des trophées qui devait se dérouler dans la salle du cinéma St-Denis. Et tout cela dans le cadre de l'émission "Appelez-moi Lise". En présence donc de Lise Payette et de Jacques Fautoux, bilingue pour l'occasion (eh oui!). En d'autres termes, c'était la reconnaissance "coast-to-coast", pour employer une terminologie consacrée, de la réalité et de la vitalité du cinéma canadien.

Or si je parle de cette émission "Appelez-moi Lise", ce n'est pas tellement pour sacrifier à la mode, mais tout simplement parce que c'était là un appât horriblement empoisonné. Autant dire tout de suite qu'il n'y a pas eu que la direction du Palmarès du film canadien à s'y être laissée prendre. Plusieurs réalisateurs québécois avaient déjà donné leur consentement à paraître à l'émission. D'autres avaient acheté leur billet pour être au moins de la fête. Et jusqu'à la naissance Association de la critique québécoise à s'y être laissée séduire; la semaine précédant l'ouverture du Palmarès, elle faisait des pieds et des mains pour pouvoir remettre "à la télévision" (c'était la condition, m'a-t-on dit) le Prix de la critique québécoise. Et pourtant à ce moment-là elle n'ignorait pas, cette même critique, que des films comme "Tendresse ordinaire" ou "Richesse des autres" avaient été écartés par le jury de présélection. Mais il y a plus, car si on considère cette démarche des critiques québécois, force est de reconnaître que le caractère pancanadien du festival leur avait totalement échappé, et cela quelques jours avant le début des projections cinématographiques. Heureusement donc, pour cette critique québécoise, que le Palmarès ait eu l'amabilité de leur rappeler l'inconséquence de leur geste.

Il faut donc bien le proclamer tout haut: Lise allait nous mener à la perdition (ceci dit naturellement avec une pointe d'humour, la seule permise d'ailleurs).

Mais tout ceci pour dire finalement que bien du monde avait été séduit par les nombreuses et alléchantes promesses que pouvait charrier le Palmarès du film canadien. Une douce euphorie s'était ainsi emparée du milieu cinématographique, comme en a témoigné l'accueil réservé aux deux conférences de presse destinées à sensibiliser l'opinion publique (à commencer par le milieu cinématographique) à la réalité du Palmarès du film canadien.

Et puis voilà que par une belle matinée paisible comme seul pouvait l'être la journée de l'Action de Grâce tout a craqué. On s'est retrouvé brusquement face à la réalité la vraie celle-là. Et pourtant, le geste qui aura tout remis en cause était simple, anodin presque. Les cinéastes n'avaient fait en fait qu'informer le public qu'ils n'iraient pas chercher leur trophée si on devait leur en remettre. C'est tout. Mais c'était déjà beaucoup.

C'était déjà beaucoup parce que ce geste symbolique (n'oublions pas que les cinéastes avaient décidé malgré tout de participer à la compétition, venait brusquement abattre une image qu'on avait patiemment, au cours des années, tenté d'accréditer: celle de la réalité d'un cinéma canadien, ou peut-être même tri-céphale, mais néanmoins un. Et tout à coup, les cinéastes québécois ont-ils attendu la journée d'ouverture pour le dire? Cela demeure un mystère; à

moins que... mais laissons-là les spéculations.

Au-delà maintenant du Palmarès du film canadien et de sa survie propre, ce geste des cinéastes québécois risque d'être lourd de conséquences. C'est donc ce qui va se passer dans les semaines qui suivent, dans les mois qui suivent, qui est important. Que le Palmarès du film canadien survive ou non à ce geste iconoclaste, cela importe peu finalement. Disons que, personnellement, tant qu'on n'aura pas trouvé de solution de rechange, je regretterai que le Palmarès du film canadien disparaisse. Il ne faudrait quand même pas donner l'impression qu'il nous faisait peur, qu'il nous menaçait. Non. Disons que c'était un anachronisme intéressant. Disons aussi que c'était l'occasion de connaître la production canadienne-anglaise, comme par hasard absente de nos écrans.

Mais je n'irai pas non plus jusqu'à proposer un Palmarès du film québécois ou quelque chose d'équivalent. Surtout pas. On est en train de mettre sur pied un festival itinérant sous le titre de "Quinzaine nationale du cinéma". Que l'on continue donc dans cette voie, même si elle ne respecte pas forcément cette "polyvalence" que réclament les cinéastes québécois, si l'on en croit leurs revendications.

Et puis, si l'on veut vraiment un festival, si l'on veut vraiment "son" festival, que l'on

n'ait pas peur alors d'imaginer des formules nouvelles.

Jacques Gagné me faisait remarquer que la cassure qui pouvait se manifester clairement entre les cinéastes québécois et les cinéastes canadiens-anglais depuis la prise de position des québécois n'avait rien de surprenant. "Il y a très probablement une ignorance réciproque, me fera-t-il remarquer, mais c'est surtout parce que chacun des deux groupes est mu par des priorités qui ne se rejoignent pas. On rejoint quelque un quand on a quelque chose à offrir."

Cherchons donc ceux qui ont quelque chose à nous offrir, et à qui on pourrait offrir quelque chose. Et à partir de là, construisons un festival. Un festival où l'on pourrait alors retrouver les cinéastes canadiens-anglais, sans inquiétude.

Voulez-vous recevoir gratuitement et régulièrement les programmes-calendriers ?

CINÉ OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

STUDIO A \$1.50 TOUS

6:30
8:15
10:00

Marlene Dietrich

13-14-15 OCT. GOLDEN EARRINGS
16-17-18 OCT. A FOREIGN AFFAIR
19-20-21-22 OCT. TOUCH OF EVIL

STUDIO B Après "Clockwork Orange"

FAMILY LIFE (LA VIE DE FAMILLE)
UN FILM DE KENNETH LOACH
EN COLLECTIF S.T. FRANÇAIS
SEM. 7, 9:30H. DIM. 2, 4:30, 7, 9:30H.
À L'AFFICHE DU 5 AU 25 OCT.

Vieux Montréal
136 est. St-Paul - 861-7863

EN PRIMEUR DANS 20 CINEMAS

4e Sem. **En 1958, dans le temps du lait à 5c UNE TRAIE COMEDIE! UNE COMEDIE TRAIE!** 14 ANS

LE CORPS CELESTE

UN FILM DE GILLES CARLE
Carole Laure Donald Pilon Micheline Lanctôt

JEAN-TALON 725 7000 FLEUR DE LYS 288 3303
MAISONNEUVE 525 2174 CINEMA DE PARIS 861 2996

Le Plaisir était son Travail... 18 ANS Adultes

Karen Black Christopher Plummer Donald Pilon Yvette Brind'Amour

2 SEM **LA LUNULE**
V.F. de "THE PYX"

Voyez-la... découvrez ce que ça veut dire!
* AUSSI 2e GRAND FILM dans CHAQUE CINEMA

Sem 11.30, 2.55, 6.20, 8.20 Sem 6.00 Sem 6.00
Der. Rec. Comp. 8.20

le PARISIEN 480 Ste-Cathe. 861-2697 LAVAL Centre d'Activités LAVAL 828 8208 PARC-Verdun 728 des Epines 768 2509

PATRONAGE = CORRUPTION = 14 ANS

PEGRE

LE MINISTRE LE MAIRE LE SAISON

2 SEM **REJEANNE PADOVANI**
UN FILM DE DENYS ARCAND

TEL. 879-1451 2001
1.60 3.00 5.05 7.10 9.15

VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

5 HOMMES 3 FEMMES sur chaque équipe

Roller Derby

Match revanche entre **QUÉBEC FLEUR DE LYS** vs **THE WESTERN RENEGADES**

Ce soir à 8 h. P.M. FORUM de MONTRÉAL

En plus comme attraction supplémentaire — Course de 5 tours entre Paul "The Bear" RUPORT, du Fleur de Lys et Danny REILLEY, du Western Renegades — Course sans arbitre, TOUT EST PERMIS — À NE PAS MANQUER!

Voyez le Roller Derby tous les samedis au canal 10 à 2 h. p.m. et le dimanche au canal 12, à 2 h. p.m. Billets: \$5.00 - \$4.00 - \$3.00 — En vente au Forum, Mtl. Trust (PVM) et aux Magasins Sauvé et Frères.

"Quelle réussite! Tout ce que l'on attend d'un film."

L'AURORE

5e semaine LA BONNE ANNEE 500 **POUR TOUS**

LINO VENTURA FRANÇOISE FABIAN CHARLES GERARD

film de CLAUDE LELOUCH

7e MOIS

PIERRE RICHARD MIREILLE DARCI

le grand blond avec une chaussure noire

UN FILM DE YVES ROBERT

ORCHESTRE JOHANN STRAUSS DE VIENNE

Valses, Polkas, Mazurkas et Joyeux Quadrilles.

Dir.: WALTER GOLDSCHMIDT
BIRGIT SARATA - WOLFGANG SIESZ
Soprano Tenor

2 concerts seulement 25 et 29 OCTOBRE 20h30

Billets: \$8.00 \$7.00 \$6.00 \$4.50 \$3.50

EN VENTE: Place des Arts, Ed Archambault Inc. 500 est Ste-Catherine, CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol) et commandes postales avec enveloppe-retour affranchie, chèque, mandat.

Agences et CHARGEX 932-2234

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER

Un complot pour assassiner de Gaulle! 14 ANS

Prime: 1/2 million

"CHACAL"
version française "The Day of Jackal"

2e film

JEAN YANNE — FRANCIS BLANCHE
"Êtes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne?"

Vap 3180 BELANGER 722-0302

ENGAGEMENT EXCLUSIF À MONTRÉAL

MAINTENANT EN FRANÇAIS AU FESTIVAL 18 ANS Adultes

Le chef-d'œuvre de Ingmar Bergman **CRIS ET CHUCHOTEMENTS**

VERSION ORIGINAL... SOUS-TITRES FRANÇAIS... CRIS AND WHISPERS

SEM: 7.30, 9.30
DIM: 1.30, 3.30
5.30, 7.30, 9.30

489 5559 **FESTIVAL** 525 8600
5550 Sherbrooke w 1206 St. Catherine e

Cinémas ODEON

FRANÇOIS TRUFFAUT Le Triomphe du FESTIVAL DE CANNES - 1973

LA NUIT AMERICAINE POUR TOUS

CE SOIR: 7.30 - 9.40

VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

Toute ressemblance avec des événements réels ou avec des personnes existantes, ou ayant existé, n'est ni fortuite ni accidentelle. POUR TOUS

Yves Montand

ETAT DE SIEGE POUR TOUS

UN FILM DE COSTA-GAVRAS
ÉCRIT PAR FRANCOIS TRUFFAUT. MUSIQUE PAR MIKIS THEODOURAKIS
UNE PRODUCTION DES FILMS MUTUELS EN ASSOCIATION AVEC CINECITÉ

le DAUPHIN CE SOIR: 7.30 - 9.40
BEAUDIN PRÈS D'IBERVILLE 721-6000

Toute la force et la fragilité des hommes au pouvoir... 14 ANS

LES FILMS MUTUELS présentent **JEAN-PAUL BELMONDO**

L'HERITIER

Belmondo, dynamique et songeur, assume un de ses plus grands rôles. LE FIGARO

Un film mer veilleux, rapide, personnel. LE NOUVEL OBSERVATEUR

Un rythme haletant, frémissant, percutant. LE MONDE

Du cinéma digne des grands maîtres. FRANCE SOIR

BVBC
CARLA GRAVINA JEAN ROCHEFORT CHARLES DENNER

EN SUPPLEMENT DE PROGRAMME

UN SUSPENSE SENSATIONNEL **"LA SAIGNÉE"**

BERRI **VERDUN**
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424 3841 WELLINGTON 768-2092

BURT REYNOLDS JON VOIGHT 18 ANS

Délivrance

MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 355-8224 CE SOIR: 7.30 - 9.30

ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST 14 ANS

DE SERGIO LEONE

le DAUPHIN CE SOIR: 8.00
BEAUDIN PRÈS D'IBERVILLE 721-6000

Faulkner estime que le programme de bilinguisme va bien

WINNIPEG (PC) — Le Secrétaire d'Etat du Canada, M. Hugh Faulkner, a admis qu'il n'était pas surpris de la diminution des inscriptions aux cours de français dans les écoles élémentaires et secondaires manitobaines. Le ministre, qui donnait une conférence de presse, a fait remarquer que les inscriptions à des cours de langue diminuent lorsque ces cours sont facultatifs.

M. Faulkner a appuyé ses affirmations sur les statistiques publiées dans un rapport d'un programme fédéral-provincial de coopération et de développement du bilinguisme au niveau pré-universitaire.

Selon ce programme, le Manitoba a reçu une somme de \$3 millions.

M. Faulkner a affirmé qu'au Manitoba, comme dans les autres provinces, le programme de bilinguisme se porte bien.

Le ministre a déclaré qu'il a noté chez les étudiants anglophones un intérêt marqué, de même que chez leurs parents, à l'égard des possibi-

Quinzaine Copernic à l'UdM

Pendant les deux prochaines semaines, l'Université de Montréal célèbre le 500^e anniversaire de naissance de Nicolas

Copernic, cet homme de science polonais qui a été le premier à proposer un modèle exact du mouvement des planètes autour du Soleil.

Un porte-parole de l'Université a expliqué que l'exemple de Copernic est particulièrement stimulant à notre époque, alors que les hommes de science cherchent à dépasser les frontières de leur propre spécialité pour s'attaquer à des problèmes plus vastes auxquels la société se voit confrontée.

Copernic, en effet, fut à la fois prêtre, médecin, juriste, mathématicien, cartographe, traducteur, diplomate, administrateur et économiste. Certaines de ses théories monétaires qu'il a énoncées n'ont pas encore été démenties.

Né en 1473, Copernic a été le maître à penser de Galilée qui affina plus tard le modèle de son maître. De son vivant, Copernic a eu des difficultés avec les autorités religieuses (Luther et Melancthon) et c'est pourquoi son oeuvre principale, le "De revolutionibus orbium caelestium", ne sera publiée que quelques jours avant sa mort, même si elle était rédigée depuis plus de dix ans. Cet ouvrage sera par la suite placé à l'Index comme hérétique parce qu'il conteste la situation centrale et l'immobilité de la Terre.

La quinzaine Copernic de l'Université de Montréal débute aujourd'hui à 14h par un diaporama sur sa terre natale, au deuxième étage de l'immeuble des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

Aujourd'hui toujours, à 20h, à l'amphithéâtre A du même immeuble, le professeur Al-

phonse Klafkowski, délégué polonais aux Nations unies, donnera une conférence sur "Copernic et le rôle de la Pologne dans le monde".

Il y aura aussi tous les jours projection de courts métrages sur Copernic. Le 19 octobre, il y aura un symposium sur Copernic et, finalement, le mardi 27 octobre, un chercheur du CNRS fera le point sur l'astronomie moderne.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$1.50, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENT A VENDRE

LIQUIDATION COMPLETE d'une maison de 15 pièces incluant magnifique tapis "Sarak" 13 x 30.2. S'adresser au: 360 avenue Redfern, Westmount, 22-10-73

APPARTEMENTS A LOUER

Vous obtenez beaucoup plus au :

Bellerive

EXTERIEUR : En plus de la "Joie de Vivre" et de "L'air pur" vous trouvez en bordure de la rivière des vastes parcs et terrains de jeux, une énorme piscine, court de tennis et marina.

INTERIEUR : Piscine, saunas, plusieurs boutiques et commodités, et un superbe choix d'appartements de :

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces avec antenne de TV incluse et magnifique vue panoramique.

Bureau de location ouvert tous les jours

Midi à 8:00 P.M.

Fins de semaines : jusqu'à 6:00 P.M.

Tél. : 331-5512

3130 boulevard Lévesque

Chomedey, Laval.

*Autobus privés menant à la gare CN

17-10-73

ENSEMBLE DE BUREAU

ENSEMBLE DE BUREAU avec bibliothèque et tapis presque neufs. Idéal pour résidence de professionnel. Offre raisonnable acceptée. Tél. : soir, week-end 259-0473 16-10-73

MEUBLES NON PEINTS

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est. Tél. : 276-9067 (31-12-73)

ANTIQUITES DEMANDEES

ANTIQUITES TOUTES SORTES. (argent comptant) Claude Morier cur 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

ANTIQUITES A VENDRE

VASTE MAGASIN d'antiquité, méritant visite, grand choix: tables rétro-taire — armoires — buffets — etc. Canadiens ou autres. Bas prix. Ouvert 7 jours, 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél. : 435-4350 (7-12-73)

APPARTEMENTS A LOUER

SOUS-LOCATION: Outremont, duplex luxueux meublé, 6 1/2, bas, du 15 novembre au 15 avril. Couple sans enfant hautement recommandé. Tél. : 279-6832 17-10-73

ARTICLES A VENDRE

REFRIGERATEUR McLaughlin, modèle FDR 10-75, série D47281-7, bon état, \$40.00. Tél. : 729-8145. 17-10-73

AUTOS A VENDRE

MERCURY "Marquis Brougham", 2 voitures, modèle 1971, en parfaite condition, bas mileage, toutes équipées. Tél. : entre 9-5 p.m. 384-1300 22-10-73

AUTOS A VENDRE

PEUGEOT 504, 1972, automatique, radio AM-FM, pneus Michelin, équipement complet, très propre, 22,000 milles. Faut voir. Tél. : 667-0303 16-10-73

CITROEN D Special 1972, 30,000 milles, radio AM-FM, équipement complet, très propre. Tél. : 667-0303 16-10-73

PEUGEOT 504, 1970, manuelle, 4 portes, toit ouvrant, radio, bonne condition 11,200. Tél. : 871-8544, soir: 658-8001. 17-10-73

OLDSMOBILE, Toronado, 1972, vitres électriques, sièges électriques, air climatisé, radio AM-FM, pneus neufs, 22,000 milles. Faut voir. Très propre. Tél. : 667-0303. 16-10-73

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

L'OFFICE FRANCO-QUÉBÉCOIS POUR LA JEUNESSE requiert les services de :

STÉNOS DACTYLOS FRANÇAISES

Exigences :

- 12 années de scolarité
- minimum de 2 ans d'expérience
- français impeccable
- 20 à 25 ans

Salaires offerts est de \$4,700 à \$5,400.

AGENT DE BUREAU

Fonctions :

- Effectuer différentes tâches techniques: enregistrement de dossiers, expédition et vérification de contrats, réservation de billets d'avion, etc.
- Assister le comptable dans diverses tâches relatives à la comptabilité.

Qualifications :

- 12 ans de scolarité
- 4 ans d'expérience dans l'ouvrage général de bureau et la tenue de livres
- dactylo

Salaires : entre \$5,400 et \$6,600.

Les personnes intéressées à l'un de ces postes doivent communiquer avec :

Mlle Claire Potvin à 873-4255 16-10-73

PROPRIÉTÉS A VENDRE

A. E. LE PAGE

COURTIER BROKER

IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES

OUTREMONT

Située face au parc Pratt, cette maison de pierre, détachée avec ses 11 pièces, son sous-sol complet, ses quatre salles de bains, son "den" adjacent à la salle à manger et ses deux grandes pièces avec fenêtres vendrait tout spécialement à l'homme de profession libérale qui voudrait y avoir ses bureaux. Réduit de \$87,500.00 à \$77,500.00, c'est une affaire qu'il ne faut pas manquer. Vous pouvez en prendre possession dès maintenant, mais priez de téléphoner aujourd'hui à Guy Labrecque à 935-8541 ou 488-3770.

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

NOUVELLE EXCLUSIVITÉ

DUPLEX, avenue Melrose, 5 et 6 pièces, 2 garages. Le rez-de-chaussée est loué \$185.00 par mois, le "haut" \$150.00. Le prix demandé est de \$34,000.00 comprend 2 cuisiniers, 2 réfrigérateurs, un lave-vaisselle et les maquettes du rez-de-chaussée. Les taxes sont de l'ordre de \$794.30 et les locataires paient la taxe d'eau. Les baux se terminent en avril 74. Guy Labrecque 935-8541 ou 488-3770.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE SERVICE IMMOBILIER À TRAVERS LE PAYS

ELSPETH BUTLER

Tél. : 935-8541 16-10-73

AUTOS A VENDRE

VOLKSWAGEN 1972, automatique, équipement complet, très propre. Tél. : 667-0303. 16-10-73

'72 PEUGEOT 504 Station-wagon, automatique, climatiseur, antirouille, radio. \$4,195.

'71 PEUGEOT 504 Sedan, automatique, toit ouvrant, radio. \$2,495.

'70 DODGE "Dart Swinger", 340, direction-freins assistés, sièges baquets, toit de vinyl. \$1,895.

'71 VEGA Station-wagon, antirouille Ziebart, pneus radiaux neufs, radio AM-FM. \$1,795.

'71 PEUGEOT 304 Sedan, traction avant, pneus Michelin. \$1,595.

'68 CHEVROLET CAPRICE Direction - freins assistés, V8, radio. \$1,195.

'67 FORD GALAXIE 500 Décapotable, direction assistée, radio AM-FM, peinture d'origine. \$995.

Roger AUTOMOBILE LEE 4269 ouest, Ste-Catherine 932-2925 "Dépositaire Peugeot" 22-10-73

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux Bavares, franc montage, 5 1/2, cheminée, pierre, toit cathédrale, meubles Thibaut. TV. Saison de ski (aussi semaines automne), 256-5825 ou 1-819-326-5836 (1-11-73)

ST-DONAT: Maison toutes commodités, chauffage central, 11 pièces, site magnifique. Location — saison. Tél. : 731-9379 matin. 16-10-73

COURS PRIVÉS

COURS DE DESSIN pour adultes et enfants. peinture huile, acrylique, artex, gouache, pastel, ainsi que décorations de Noël et artisanat général. Professeur spécialisé et expérience en pays étrangers. Tél. : après 5 p.m. 526-9506 (16-10-73)

Cours privés d'anglais et d'espagnol, donnés par un professeur et spécialiste. Appeler pour information entre 6-8 p.m. mardi, jeudi, vendredi à 259-3049 (18-10-73)

DEMANDES D'EMPLOI

PARFAIT BILINGUE, 25 ans, scolarité de docteur en littérature, connaissances de l'espagnol, italien, allemand, cherche emploi incluant responsabilités: recherche ou autre domaine. Tél. : 272-9674 (20-10-73)

ECHANGES

ESPAGNOL, médecin sud-américain aimerait avoir échanges linguistiques avec personne de langue française, en échange de la langue espagnole. Tél. 845-6448 16-10-73

ENTREPRENEURS

BRIQUE, FOYER, PIERRE, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcon, escalier. Réparations fondation — enrayons eau des murs. Renovations. Assurance incluse. Estimation gratuite. Tél. : 642-4077. (J.N.O.)

MEMO CONSTRUCTION (1964) LTEE Réparations et maçonnerie générale. Menuiserie et finitions intérieurs. Meubles planscher, fondation laiton. Creusons cave en sous-sol. NEUF Garantie. Assurance. Service 24 heures. Tél. : 388-2137, 669-2547. (J.N.O.)

ENTRETIEN-REPARATIONS

Coucou, carillons, horloges grand-père, horloges antiques, réparations par spécialiste. 1836 Mont-Royal est. Tél. : 523-7677 17-10-73

FERMES A LOUER

FERME, 3e Rang, St-Apollinaire. S'adresser à Mme Raoul Drolet, Chemin des Rivières, St-Apollinaire ou 888-4856. (16-10-73)

FEMMES DEMANDEES

GREENFIELD PARK: Votre maison est-elle devenue trop grande, trop peinte, désirez-vous vous relocaliser? Appelez-nous, nous vous donnerons un estimé sur votre propriété sans obligation de votre part. Françoise Armstrong, 672-6450 Immeubles Westgate, courtiers. 16-10-73

LOGEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Bas-duplex, 6 pièces, plus 2 chambres au sous-sol, très ensoleillé, grand jardin, ménage fait. \$225. 3349 Marchal, de 8 à 8 p.m. (16-10-73)

FEMMES DEMANDEES

DACTYLO Personne mature, bilingue, ayant bonne dactylo et notion de machine à dictée. Expérience légale un atout. **Conseillers en Ressources Humaines Mtl. Inc.** 1010 ouest, Ste-Catherine, suite 638. Tél. 871-8535 16-10-73

INFIRMIERES LICENCIÉES

Avec au moins 10 ans d'expérience pour occuper postes de surveillantes de soir de 15:30 à 23:30 hres. **HÔPITAL BOURGET 645-1673** 16-10-73

SECRETIRE DEMANDEE

Pour bureau de médecins. Expérience de secrétariat médical non nécessaire. Expérience de secrétariat minimum de 3 ans. Age de 20 à 35 ans. Bilingue si possible. Salaire selon compétence. Faire parvenir curriculum vitae à: **CASE 122, LE DEVOIR** 19-10-73

FERMES A VENDRE

Ferme 100 acres, 50 en culture avec grange et une bonne maison située à Ham Nord. Prix \$9,000. Tél. : 1-819-362-7674. (17-10-73)

PETITE FERME, 40 arpents avec une très bonne étât et bonne maison, située à St-Lite, à 12 milles de Grand-Mère. Prix: \$10,000. Tél. : 1-819-362-7674 (17-10-73)

HOMMES DEMANDES

SURINTENDANT GÉNÉRAL Avec expérience pour la construction de métro. Demandez: **Raymond Lesage 351-7220** 18-10-73

OPÉRATEUR de NIVELEUSE à CHENILLE

pour le moulin à scie **Mattawa Forest Products.** Salaire selon convention. Travail sur équipes de rotation avec prime. Appeler ou écrire à: **Mattawa Forest Products, C.P. 489, Mattawa, Ont. Tél. : 705-744-5563** 17-10-73

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

TRADUCTEURS DEMANDES (ES) Urgent. A la pige, toute langue, toute spécialisation. Francine Melançon 871-0101 17-10-73

EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Une importante compagnie de recherche demande du personnel bilingue de préférence, pour aller recueillir de porte en porte des opinions sur divers produits et services. "Rien à acheter — rien à vendre" Idéal pour toute personne qui désire employer profitablement ses loisirs, le soir ou le samedi. L'usage d'une automobile est un avantage, mais non une nécessité. Pour rendez-vous appeler: **842-4167** Vendredi - 9:30 am. à 9 pm. Samedi - 10 am. à 3 pm. Lundi - 9:30 am. à 6 pm. 16-10-73

IMMEUBLES

LOGEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: Bas-duplex, 6 pièces, plus 2 chambres au sous-sol, très ensoleillé, grand jardin, ménage fait. \$225. 3349 Marchal, de 8 à 8 p.m. (16-10-73)

AVEC LE PETIT ROBERT... PAS DE PROBLÈME

LOGEMENTS A PARTAGER

PARTAGERAIS grand logis sur rue du Parc Lafontaine, avec étudiant (e) ou travailleur (euse) pour le 1er novembre si possible. Tél. : 522-2371 16-10-73

MAISONS A LOUER

WESTMOUNT: Maison à 2 étages, 7 pièces, tapis, sous-sol, foyer, 4 appareils électriques, veranda, près écoles, autobus. Célibataires acceptés. Home Rentals, 849-6353, frais. 17-10-73

QUEST: maison à 2 étages, redécorée, 5 ou 6 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bains, sous-sol partiellement fini, salle de lavage, cour clôturée, garage. \$190 Enfants, animaux et célibataires bienvenus. Home Rentals, 849-8661, frais. 17-10-73

\$110. taxe d'air incluse, en campagne, maison à 2 étages, grand 6 1/2, sous-sol, cour avec arbres. Enfants et animaux acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 17-10-73

OUTREMONT: maison de 6 pièces, 1 1/2 salle de bains, cuisine équipée, salle de jeux, garage, grande cour, foyer raisonnable incluant chauffage. Enfants et célibataires acceptés. Home Rentals, 849-8661, frais. 17-10-73

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 822 St-Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. péd. b.ph.1 es lettres Tél. : 524-3852 de 5h à 8h p.m. (J.N.O.)

DU BONHEUR ENRG Agence but amical, social, matrimonial, veufs (ves) personnes seules. Ecrire Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal. Que. Information 729-0680. 16-10-73

PROPRIÉTÉS A VENDRE

BOUCHERVILLE: Triplex avec garage double séparé, en brique, bonne construction, état impeccable, face à un petit parc, près tunnel Lafontaine. Hypothèque à 7%. 3-5 pièces, baux jusqu'en mai 1974. Bon placement. Louise L. Lalancette, 672-3741 Fiducie du Québec, courtiers, 679-1110. 16-10-73

BOUCHERVILLE: Dans la Seigneurie, cottage, 8 pièces, pierre et brique, foyer en pierre, 4 chambres. Hypothèque 6 1/2%. Terrain paysagé, très jolie décoration. Exclusif. Louise L. Lalancette, 672-3741. Fiducie du Québec, courtiers 679-1110. 16-10-73

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES OU ENCADRÉES

VOUS SEREZ TOUJOURS SATISFAIT du SERVICE et du RÉSULTAT

844-3361

Compétence: Mme Turgeon

LES MOTS CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Horizontalement

1—De Yaugoslavie.

2—Qui cherche à tromper.

3—Désabiller. — Eau-de-vie.

4—Etre éternel. — Masse minérale creuse, tapissée intérieurement de cristaux.

5—Préfixe privatif. — Plante herbacée, type de la famille des linacées. — Habitation préparée pour un essaim d'abeilles.

6—A part l'un de l'autre.

7—Erreur grossière. — Poème lyrique.

8—Point que l'on vise — Douze mois. — A la fin d'une prière.

9—Premières plumules des oiseaux nouvellement éclos. — Qui aime à faire souffrir.

10—Atmosphère. — Exterminer.

11—Prénom masculin. — Pressa.

12—Pronom personnel. — Herbe d'Afrique du Nord et d'Espagne. — Ch.-1. de c. de l'Orne (arr. d'Aleçon).

Verticalement

1—Langue judéo-allemande. — Il brame.

2—Principe liquide des huiles et des graisses. — Vase en forme de cruche, dont le col, allongé, est surmonté d'un couvercle.

3—Algue verte marine. — Qui offre peu de ressources.

4—Ensemble de grands cris de protestation ou

5—Au Moyen-Age, armée. — Colère. — Unité monétaire chinoise.

6—Aura soin de quelqu'un. — Partie d'une église.

7—Parcourir des yeux. — Qui a peu d'épaisseur.

8—Altesse Royale. — Lisière d'un bois. — Coupé court.

9—Ville de la banlieue de Montréal au sud du canal de Lachine. — Ancienne mesure de longueur (plur).

10—Longueur de cent mètres.

11—Culivre. — Trouble mental caractérisé par la confusion des idées et centré sur un thème.

12—De Pompéi. — Coupé court.

Les Canucks ne peuvent arrêter Cournoyer

par François Lemenu

Choisi au sein de la deuxième équipe d'étoiles de la ligue Nationale trois fois au cours des quatre dernières saisons, l'ailier droit Yves Cournoyer a commencé la présente campagne en s'imposant de brillante façon. Ayant marqué un filet contre les North Stars du Minnesota, mercredi, Cournoyer a étourdi samedi les Canucks de Vancouver en réussissant le 6e tour du chapeau de 4-3 du Canadien de Montréal.

Le fulgurant départ de Cournoyer s'explique toutefois facilement. Étant l'un des joueurs les plus doués du circuit Campbell, Cournoyer forme avec Jacques Lemaire et Frank Mahovlich un trio dont la force de frappe est immense.

J'ai réuni Frank Mahovlich à Cournoyer et Lemaire parce que ces trois joueurs représentent une menace constante pour tout tri adverse, a expliqué Scotty Bowman. L'an dernier Chuck Lefley patrouillait l'aile gauche avec Lemaire et Cournoyer et les succès ont été nombreux. Cependant Lefley peut également jouer avec d'autres joueurs sans que son jeu n'en souffre. Cela me permet donc d'utiliser Mahovlich avec deux joueurs très rapides."

Les lancers venant de la ligne bleue auraient pu facilement trouver le fond du filet. Quelques instants plus tard, l'ancien gardien des Black Hawks de Chicago arrêta Jim Roberts parvenu sur le devant lui.

Dennis Verreger, auteur de 58 buts la saison dernière avec les Oilers de l'Alaska, est un joueur d'attaque solide et intelligent, qualités dont étaient privées plusieurs équipes des Canucks il n'y a pas si longtemps.

Les arrières Bob Dailey et Dave Dunn, deux solides gailleurs, ne sont pas encore complètement acclimatés au jeu de la LNH.

"Ils ne sont pas assez rapides et ils réagissent un peu lentement," a confié Bowman qui n'a pas manqué de souligner l'amélioration dans le jeu des Canucks.

A son premier match à Montréal, Michel Larocque a su repousser les attaques adverses au bon moment.

Accusant un retard de 4-1 en période médiane, les Canucks ont réduit à la marge à un peu avant la fin de l'engagement. Ils se sont cependant butés à Larocque qui leur a réservé ses meilleurs arrêts en 3e.

Il a successivement arrêté John Wright et Jerry Korab à l'embouchure des filets dès le début du dernier tiers, puis il a repoussé de ses jambières deux violents tirs du défenseur Jocelyn Guévremont. Il a finalement contré les efforts d'André Boudrias et de Gerry O'Flaherty alors que Korab purgeait une punition.

"Je suis toujours très nerveux lorsque je joue à Montréal, a dit Larocque. Chez les juniors, je n'ai joué que deux bons matchs à Montréal. Ici, je change mon style complètement et je n'ose pas sortir de mes filets pour couper les angles. Korab a compté de la ligne bleue parce que je jouais trop profondément dans mes buts."

Si Larocque a semblé faible sur ce but, il n'a rien à se reprocher sur les filets de Brian McSheffrey et O'Flaherty qui ont compté en faisant dévier une passe à l'entrée du but.

Les Canucks améliorés Malgré leur défaite, les Canucks ont démontré sans l'ombre d'un doute qu'ils forment désormais une équipe qui commande le respect. Les joueurs de Bill McCreary ne remportent pas la coupe Stanley; ils y a même de fortes chances qu'ils ne participent pas aux éliminatoires. Mais les nouveaux éléments dont s'est dotée l'équipe suggèrent que les Canucks livreront à chaque match une lutte très vive.

Des nouveaux venus, le gardien Gary Smith est d'emblée celui qui aidera le plus la cause de Vancouver. Samedi le Canadien a distillé 41 lancers en sa direction dont plusieurs extrêmement difficiles. Smith a été mis durement à l'épreuve par Lemaire et le jeune Bob Gainey à la fin de la 1ère période, puis par Guy Lapointe et Jacques Laperrière dont



Bien qu'ayant Gilles Villemure à sa merci, Bryan Hextall, des Penguins de Pittsburgh, n'a pu loger le disque derrière le gardien des Rangers de New York. Le but n'aurait sans doute pas modifié l'issue du match puisque les Rangers l'ont emporté 8-2, samedi.

Jumbo Ozaki défait Bert Yancey

ranç après 3 rondes, a disputé une piètre finale et s'est contenté d'une lointaine place.

GARY PLAYER a prouvé, samedi à Virginia Water, en Écosse, qu'il était bel et bien remis d'une intervention chirurgicale à l'estomac subie au printemps, quand il a gagné, pour une 5e fois en 10 ans, le tournoi international au trou Puccinilly. Mais il lui a fallu jouer durant plus de 8 heures avant d'avoir raison, au 40e trou, de l'australien Graham Marsh et s'approprier le premier prix de \$25,000. Marsh a dû se contenter de \$12,000. Le match a atteint son paroxysme au 36e trou quand Player, visiblement épuisé, réussit quand même à demeurer dans la lutte grâce à un coup roulé qui, après être demeuré un instant juste au bord de la coupe, y est finalement tombé pour forcer le barrage.

JACKIE STEWART, champion du monde de Formule Un, abandonne la course automobile. Le pilote écossais de 34 ans a annoncé sa décision au cours d'un déjeuner qui lui a été offert hier à Londres pour fêter son 3e succès, cette année, au championnat mondial. Stewart, qui a fait ses débuts en 1969, a remporté le titre en 1969, 1971 et 1973. Il a disputé

99 courses de Grand Prix au cours d'une illustre carrière, et il est considéré comme l'un des grands pilotes de l'histoire.

KEN ROSEWALL, d'Australie, quoique classé 2e tête d'affiche, a facilement pris la mesure de son compatriote John Newcombe, no 1, par 6-1 et 6-4, pour remporter hier l'omnium de tennis de Tokyo et le premier prix de \$12,000, d'une bourse totale de \$60,000, contre \$6,000 pour Newcombe. Rosewall et Newcombe avaient initié la finale la veille, grâce à des victoires respectives devant le Sud-africain Cliff Drysdale et l'Ouest-allemand Hans-Jürgen Pohmann. Côté féminin, l'Australienne Evonne Goolagong a disposé de l'Ouest-allemande Helga Masthoff 7-6 et 6-3 pour mériter le premier prix de \$5,000.

PELE roi du soccer et héros national du Brésil, prend sa retraite tel que prévu à l'âge de 32 ans, afin de devenir Edson Arantes do Nascimento, industriel et père de famille. Il a disputé le dernier match de son contrat avec l'équipe Santos vendredi dernier, comptant un but au cours d'une victoire de 3-0. Il est possible que le célèbre no 10 dispute encore un match ici et là, mais sans rémunération.

Hockey: les sommaires de samedi

LIGUE NATIONALE

Samedi

Boston 9, Détroit 4

- Première période
1-BOSTON: O'Donnell (4) 3-06
2-BOSTON: Lemieux (4) 5-38
Hodge, Vadnais
3-BOSTON: Hodge (2) 14-18
Vadnais, Orr
G. Bergman D 7.13, Bailly D 2.31, Boucha D 4.42
Mauvaise conduite 12.31, Savard B 16.52
- Seconde période
4-BOSTON: Cushman (2) 2-20
Exposito, Hodge (3)
5-BOSTON: Hodge (3) 2-20
Simms, Cushman
6-DÉTROIT: Charon (1) 9-10
Boucha, Berenson
7-DÉTROIT: Mellor (1) 9-22
Berenson, Boucha
8-BOSTON: Simms (1) 10-13
Marotte
9-BOSTON: Cushman (2) 10-18
Exposito
10-DÉTROIT: Charon (2) 10-27
Berenson
Punitions - Mellor D 1.41, Vadnais B 4.43, Simms B 13.48
- Troisième période
11-BOSTON: Exposito (5) 1-27
Orr, Hodge
12-BOSTON: Ledevit (1) 5-07
Simms
13-DÉTROIT: Florek (1) 11-11
Charon, Boucha
13.44
Punitions - Savard B 11.39, Ouellet B 13.44
- Lancers
Boston 12 12 4-28
Détroit 7 7 8-22
Gardiens - Gilbert, Grant, Boston, Edwards, Detroit.
A-15,035.

NY Rangers 8, Pittsburgh 2

Première période

- 1-NY RANGERS: Gilbert (1) 8-12
Tlacuac, Harris
2-NY RANGERS: Phipps (1) 18-45
Gilbert, Rousseau
Punitions - Watson Pgh 9.15, Rolfe R 5.36
- Seconde période
3-PITTSBURGH: Schock (1) 5-38
Tlacuac
4-NY RANGERS: Vickers (1) 7-07
Tlacuac
5-NY RANGERS: Vickers (2) 7-34
Tlacuac, Fairbairn
6-NY RANGERS: Murphy (1) 14-00
Carr, Neisen
7-NY RANGERS: Tlacuac (2) 18-18
Vickers, Fairbairn
Punitions - Haddfield R majeure, Watson Pgh mineure, majeure 10.17
- Troisième période
8-NY RANGERS: Harris (1) 8-05
Fairbairn, Tlacuac
9-NY RANGERS: Rolfe (1) 11-07
MacGregor, Stenkowski
10-PITTSBURGH: Phipps (1) 18-53
Punitions - Carr R 7.36, Irvine R 15.11, Nowak Pgh 15.50
- Lancers par
Rangers 11 15 9-35
Pittsburgh 7 9 8-24
Gardiens - Villemure, New York; Rutherford, Pittsburgh.
A-11,220.

Aeros, 4, Sharks 3

Première période

- Punitions: Taylor H. Gilroy LA servie par Gordon min 3-46, M. Howe H 7-39, Prentice, Lane H. Houston LA 9-29
11.12, Speck LA 16.07
- Deuxième période
1-HOUSTON: Hanz (1) Popiel, G. Howe
2-LOS ANGELES: Gordon (1) Thomas, Odrowski
3-HOUSTON: Hughes (1) Hime, G. Howe
4-LOS ANGELES: Speck (1) Tardif 16.35
Punitions: Odrowski LA 2.49, Schella H min, ma, Garwalski LA ma 3.16, G. Howe H, Sutherland LA min 5:15, Kanneberger H 6:24, M. Howe H 13:06, Watson LA 14:07
- Troisième période
5-LOS ANGELES: Verneziani (1) 0-06
6-HOUSTON: Hughes (2) Land, Hanz 9:29
7-HOUSTON: Labossiere (1) G. Howe
Punitions: Hughes H 5:11, MacSweeney LA 9:47, M. Howe 13:00.
- Lancers par
Houston 12 6 6-24
Los Angeles 8 7 9-24
Gardiens: Rutledge (H); Gilroy (LA), A. 9,789.

Bien qu'ayant Gilles Villemure à sa merci, Bryan Hextall, des Penguins de Pittsburgh, n'a pu loger le disque derrière le gardien des Rangers de New York. Le but n'aurait sans doute pas modifié l'issue du match puisque les Rangers l'ont emporté 8-2, samedi.

TORONTO 6, LOS ANGELES 3

Première période

- 1-LOS ANGELES: Goring (1) 1-11
Vanassy, Berry
2-TORONTO: Sittler (2) 11-14
Henderson, McKeeney
Punitions-Maloney LA, Neely T 3:20, Glemie T 10:22, Lesik LA 12:36
- Seconde période
3-LOS ANGELES: Berry (1) 3-08
Goring
4-TORONTO: Neely (1) 4:50
5-TORONTO: Henderson (1) 9:11
Pelty, Ullman
6-TORONTO: Hammarstrom (1) 13:01
Krebs, Stumm
Aucune punition.
- Troisième période
7-TORONTO: Neely (2) 6:26
Thompson, Shack
8-LOS ANGELES: Berry (2) 11:48
Goring, Nevin
9-TORONTO: Pelty (1) 12:07
Ullman
Punitions-Salmon T 2:19, Lesik LA, McDonald T mineure, majeure 8:12, Shack T 7:47.
- Lancers
Los Angeles 10 7 11-24
Toronto 7 8 11-49
Gardiens-Edwards, Los Angeles; Wilson, Toronto.
Assistance-16,404.

Vendredi soir-nuit

Black Hawks 3, Golden Seals 2

- Première période
1-CALIFORNIE: Patrick (1) 0:11
J. Johnston, McKeeney
2-CALIFORNIE: Johnston (1) 4:52
Punitions: Stewart Cal 3:29, Frig Chi 9:04, Leach Cal 19:27
- Seconde période
3-CHICAGO: Martin (2) 6:04
Pappin, Hull
4-CALIFORNIE: McKeeney (1) 19:56
J. Johnston, McKay
Punitions: Kryskov Chi 3:32, Frig Chi 7:12, Kessel Cal 11:54
- Troisième période
5-CHICAGO: Hauser (1) 7:17
White, Mikita
6-CHICAGO: Hauser (1) 9:40, McKay Cal 10:50
- Lancers par
Chicago 4 3 14-21
Californie 18 12 5-33
Gardiens: Exposito (Chi); Meloche (Cal).
A-6,041.

Crusaders 6, Nordiques 3

Première période

- 1-CLEVELAND: W. Hillman (1) 1:37
Clearwater
2-CLEVELAND: L. Hillman (1) 15:44
Zischewski
Punitions: Young C 2:09, Hoganson Q 2:09, Payette Q 8:23, Clearwater C, Guite Q 19:54
- Deuxième période
3-CLEVELAND: Buchanan (1) 9:12
Kraike
4-QUEBEC: Houle (3) 10:13
Payette, Bernier
5-QUEBEC: Guindon (1) 10:35
6-QUEBEC: Dufour (1) 14:41
Gaudette, Lacombe
Punitions: Rousseau Q 4:00, Jarrett C 9:31, Kraike C 13:54
- Troisième période
7-CLEVELAND: Pinder (1) 6:57
Pumple, Wiste
8-CLEVELAND: Young (1) 11:26
9-CLEVELAND: Buchanan (2) 11:39
Punitions: Lacombe Q 2:19, Kraike C 3:36, Beaulé Q 7:52
- Lancers par
Cleveland 3 10 11-24
Quebec 12 9 8-29
Gardiens: Aubry (Q); Cheevers (C).
A-5,484.

Vendredi soir-nuit

Oilers 6, Jets 4

- Première période
1-EDMONTON: Harrison (1) 8:17
Fonteyne, Clime
2-CALIFORNIE: Donald (1) 11:12
Perkins, Norris
3-EDMONTON: Clime (1) 12:24
Hamilton, Paterlini
4-WINNIPEG: Hall (1) 15:13
Hargreaves
Punitions: Asmussen W 11:37, Ash W 15:47, Paul W, Paterson E majeure 17:31, Stephenson W 18:58
- Deuxième période
5-WINNIPEG: Hargreaves (1) 4:30
6-EDMONTON: Fonteyne (1) 12:58
Harrison, Clime
7-WINNIPEG: Beaulé (1) 16:10
Hargreaves
8-EDMONTON: Harrison (2) 18:34
Clime
Punition: Barrie E 10:18
- Troisième période
9-WINNIPEG: Beaulé (1) 9:45
10-EDMONTON: Harrison (3) 19:35
Wall
Punitions: Bancal da E servie 17:31, McGrimmon 8:08, Stephenson W 11:04, Hornung W 17:31
- Lancers par
Winnipeg 11 7 9:27
Edmonton 19 19 9:42
Gardiens: Daley (W); Norris (E).
A-4,999.

Associação Mundial

Samedi

Whalers 6, Cougars 4

- Première période
1-Chicago, Morris (2) Backstrom 0:22
2-N-Angl.: Selwood (1) Webster, French 6:32
3-Chicago: Whittlock (1) Backstrom, Morris 10:29
4-N-Angl.: Ley (1) Sheehy, Pleau 12:58
Punitions-Maggs C 1:41, Paiement C 12:38, Poppel C 14:30
- Deuxième période
Aucun but
Lancers par
Whalers 10 14 32-36
Cougars 6 13 28-38
Gardiens-N-Angl.; London; Chicago, New York.
A-3,740.

Associação Mundial

Samedi

Whalers 6, Cougars 4

- Première période
1-Chicago, Morris (2) Backstrom 0:22
2-N-Angl.: Selwood (1) Webster, French 6:32
3-Chicago: Whittlock (1) Backstrom, Morris 10:29
4-N-Angl.: Ley (1) Sheehy, Pleau 12:58
Punitions-Maggs C 1:41, Paiement C 12:38, Poppel C 14:30
- Deuxième période
Aucun but
Lancers par
Whalers 10 14 32-36
Cougars 6 13 28-38
Gardiens-N-Angl.; London; Chicago, New York.
A-3,740.

TIM BEAMER, un demi défensif que les Tigers-Cats de Hamilton ont récemment libéré, a aussitôt été réclamé par les Blue Bombers de Winnipeg, les prochains adversaires des Alouettes de Montréal, samedi prochain à l'Autostade. Pour faire place à Beamer, un athlète de 6'1" et 190 livres, les Bombers ont congédié le demi de sûreté Brady Cavness.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

AVIS POUR PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que WILSON TRUCKING QUÉBEC LIMITED 298 avenue, rue St-Jacques Montréal 118 Prov. Québec demande à la Commission des Transports du Québec, le droit d'opérer le permis no 1019-B de TROTAN LIMITED par voie de transfert.

Tout intérêt peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 122.

BENOÎT GROLEAU
Procureur du requérant.

LA LAITIÈRE GRANGER FRÈRES LITEE

AVIS UN DU DEUXIEME PAIEMENT PARTIEL

Aux détenteurs d'obligations, première hypothèque, série "A" 4%, datées du 1er septembre 1974 et échéant du 1er septembre 1979 au 1er septembre 1974.

AVIS est par les présentes donné que Trust General du Canada, ex-qualité de fiduciaire en possession des biens affectés à la garantie des obligations, première hypothèque de la Laitière Granger Frères Ltee en détail, effectuera le 15 novembre 1973, à même le produit de la réalisation des biens affectés qu'il a actuellement en mains, un deuxième paiement partiel de 15% du solde dû en capital seulement dû à cette date.

Les détenteurs des dites obligations, première hypothèque, sont en conséquence invités à présenter leurs obligations avec les coupons numéro 12 et suivants attachés au bureau du Trust General du Canada, 10 est, rue St-Jacques, Montréal. Le paiement sera fait par chèque à l'ordre du déposant et les obligations seront retournées en même temps, après avoir noté sur toutes les montants dont elles se trouveront réduites en principal seulement, ainsi que la date de paiement.

TRUST GENERAL DU CANADA
FIDUCIAIRE.

Montréal, le 15 octobre 1973.

ASSISTANCE JUDICIAIRE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

FERNAND BILDEAU, Requéraute.

DAME BIBIANE CLEMENT, Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

MONTRÉAL, le 10 octobre 1973.

Jacques Perron, Procureur de la requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

DAME MIREILLE BURQUE, ménagère, demeurant et domiciliée au 4141 Étienne Rue Ville St-Michel, district de Montréal. Requéraute.

OMER CHEVARIÉ, de domicile inconnu, et Intimée.

THE PRUDENTIAL INS. CO. OF AMERICA METROPOLITAN LIFE INS. CO. Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée OMER CHEVARIÉ, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 5 octobre 1973.

(S) JEAN-GUY VAUGEONS
REGISTRARE AJOINT

Mes Robert, Lavallée & Hargrave
5125, Du Trignon, suite 230
Montréal 427, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

DAME MAUDE PERRON, ménagère, épouse séparée de biens de OMER CHEVARIÉ, résidant et domiciliée au 2255 Boulevard, dans le ville et district de Montréal. Requéraute.

OMER CHEVARIÉ, de domicile inconnu, et Intimée.

THE PRUDENTIAL INS. CO. OF AMERICA METROPOLITAN LIFE INS. CO. Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée OMER CHEVARIÉ, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 5 octobre 1973.

(S) JEAN-GUY VAUGEONS
REGISTRARE AJOINT

Mes Robert, Lavallée & Hargrave
5125, Du Trignon, suite 230
Montréal 427, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DIVISION DE MONTRÉAL No: 12-40437-73

GERTRUDE MILETTE, aide-infirmière, domiciliée et résidant dans le Cité et District de Montréal. Requéraute.

JOSEPH JEAN ALLES ALLESS MALONEY, préexistence de lieux inconnus, et Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé JOSEPH JEAN ALLES MALONEY, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 10 octobre 1973.

JACQUES PERRON, Registrare.

Mes Grégoire, Danseux & As, avocats, a/s M André Duceppe, avocat, 1395 St-Hubert, Montréal, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL No: 12-40375-73

JENNIFER LYNN FORREST, infirmière-auxiliaire, domiciliée au 194 rue Corosa, Rosemère, district de Terrebonne. Requéraute.

MICHAEL JOHN ARMAND MURPHY, de lieux inconnus, et Partie requérante.

PAR ORDRE DE LA COUR: La partie intimée, MICHAEL JOHN ARMAND MURPHY est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 10 octobre 1973.

SAINT-JEROME, le 10 octobre 1973.

(S) JACQUES PERRON, registrare

Charité, Lusier & Trépanier
Procureurs de la partie requérante, Galeries des Laurentides, Suite 211, Ville St-Antoine, P.Q.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL No: 12-40375-73

JENNIFER LYNN FORREST, infirmière-auxiliaire, domiciliée au 194 rue Corosa, Rosemère, district de Terrebonne. Requéraute.

MICHAEL JOHN ARMAND MURPHY, de lieux inconnus, et Partie requérante.

PAR ORDRE DE LA COUR: La partie intimée, MICHAEL JOHN ARMAND MURPHY est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 10 octobre 1973.

SAINT-JEROME, le 10 octobre 1973.

(S) JACQUES PERRON, registrare

Charité, Lusier & Trépanier
Procureurs de la partie requérante, Galeries des Laurentides, Suite 211, Ville St-Antoine, P.Q.

VILLE D'OUTREMONT

A l'Assemblée générale du 3 octobre 1973, le Conseil a adopté le règlement de zonage 1944-22 amendant le règlement de zonage 1944-1 en changeant la définition des mots "logement" et "famille" aux articles 1.1.1.2 et 1.1.1.3.

Tout intérêt peut prendre connaissance de ce règlement au Bureau du Greffier de la Ville, à l'Hôtel de Ville.

Avis est donné que ce règlement sera soumis à l'approbation des personnes habiles à voter sur ce règlement, MERCREDI le 24 OCTOBRE 1973 à 19h, en la Salle du Conseil, 530 avenue Davar, Outremont.

Donné à Outremont ce 15e jour d'octobre 1973.

Pierre Faivre, o.m.a.
Greffier de la Ville

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

FERNAND BILDEAU, Requéraute.

DAME BIBIANE CLEMENT, Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

MONTRÉAL, le 10 octobre 1973.

Jacques Perron, Procureur de la requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

FERNAND BILDEAU, Requéraute.

DAME BIBIANE CLEMENT, Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe des Divorces à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

MONTRÉAL, le 10 octobre 1973.

Jacques Perron, Procureur de la requête.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

DAME MIREILLE BURQUE, ménagère, demeurant et domiciliée au 4141 Étienne Rue Ville St-Michel, district de Montréal. Requéraute.

OMER CHEVARIÉ, de domicile inconnu, et Intimée.

THE PRUDENTIAL INS. CO. OF AMERICA METROPOLITAN LIFE INS. CO. Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimée OMER CHEVARIÉ, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 5 octobre 1973.

(S) JEAN-GUY VAUGEONS
REGISTRARE AJOINT

Mes Robert, Lavallée & Hargrave
5125, Du Trignon, suite 230
Montréal 427, Qué.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE (Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DISTRICT DE MONTRÉAL No: 12-40437-73

GERTRUDE MILETTE, aide-infirmière, domiciliée et résidant dans le Cité et District de Montréal. Requéraute.

JOSEPH JEAN ALLES ALLESS MALONEY, préexistence de lieux inconnus, et Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR: L'intimé JOSEPH JEAN ALLES MALONEY, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été déposée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 10 octobre 1973.

JACQUES PERRON, Registrare.

Mes Grégoire, Danseux & As, avocats, a/s M André Duceppe, avocat, 1395 St-Hubert, Montréal, P.Q.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES (3C) CD732-004-00

Date de fermeture: 15h30 Mardi, le 30 octobre 1973

Un camion type à cabine et capot régulier PBV certifié 30,000 lb. (min.) avec carrosserie et nacelle aérienne, hauteur de travail min, 45 pieds

POUR PROJET LG-2

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction de l'Approvisionnement SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES 800 est, boul. De Maisonneuve, 19e étage, Montréal, P. Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les cosécrétaires
B. LACASSE—W.E. JOHNSON
Montréal, le 3 octobre 1973

APPEL D'OFFRES

GPE-73-10328 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 8 novembre 1973

Place Dupuis (Montréal)

FURNITURE ET INSTALLATION D'UN AUTOCOMMUTATEUR TELEPHONIQUE DE 100 LIGNES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau no 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-

Les Mets gagnent, 10-7, une partie-cirque

OAKLAND (Le Devoir) — Après avoir joué, samedi, une partie assez terne de 2-1 (gagnée par Oakland), les Mets de New York ont gagné, hier après-midi, un match-cirque de 12 manches par le compte de 10-7 pour égaliser leur série pour le championnat mondial de baseball contre les Athletics à 1-1.

38 joueurs (dont 11 lanceurs — ce qui égale le record), 5 erreurs (dont 4 par Oakland), 25 coureurs laissés sur les buts, 3 frappeurs atteints par des lancers, 11 buts sur balles et 3 balles faciles perdues dans le soleil (dont deux par Willie Mays) ont marqué cette partie-marathon qui en fit voir de toutes les couleurs à quelque 50.000 partisans des A's et à des millions de téléspectateurs.

Le match épique a duré 4 heures 13 minutes, un record des Séries Mondiales. La plus longue partie jusqu'à la avait été jouée dans la Série de 1945.

Après que l'arbitre Augie Dantelli, à la 10e manche, eût rendu une très mauvaise décision privant les Mets de ce qui aurait pu être un point décisif (le receveur Fosse rata complètement le coureur Harelsen parti du 3e but après une chandelle de Millan), le New York marqua 4 points décisifs à la 1ère moitié de la 12e reprise grâce à un simple opportun du vétéran Willie Mays et, surtout, à deux bévues monumentales du vétéran-reserviste Mike Andrews... avant qu'Oakland ne tente une autre remontée de dernière heure (les A's avaient nivelé le pointage à 6-6 en réussissant 2 points à leur demie de la 9e reprise) qui, cependant, se limita à 1 seul point, le lanceur de relève George Stone, qui remplaçait un remarquable Tom McGraw (il lança 6 manches), obligeant Ev Davalillo à frapper une petite chandelle et Bert Campaneris un roulant-retrait alors que les buts étaient remplis et qu'il n'y avait qu'un joueur retiré.

C'est contre Rollie Fingers, puis Paul Lindblad, que les Mets marquèrent leurs 4 points décisifs à la 12e manche de la façon suivante: double de Harelsen, simple-courtenu de McGraw, retrait sur 3 prises de Garrett, retrait de Millan sur une chandelle au 1er but, simple de Mays (7-6 New York), simple de Jones, erreur d'Andrews sur le roulant facile de Milner, erreur d'Andrews sur un mauvais lancer 1er but pour y retirer Grote... retrait final de Hahn.

Un triple de Jackson, un "BB" à Tenace et, contre Stone, un simple d'Alou (sans retrait) donneront un point aux Athletics à la 12e assise avant que Stone ne se ressaisisse pour mettre fin à un match plutôt bizarre.

Oakland prit les devants 2-0 à la 1ère manche grâce à un double chanceux (Jones perdit la balle dans le soleil) et un triple de Rudi, un triple de Bando et un double de Jesus Alou.

Des A's chanceux

Samedi, lors du 1er match de la série, Oakland a profité d'une erreur du 2e-but Felix

Millan pour réussir deux points non mérités à la 3e manche. Ils devaient être suffisants pour donner aux Athletics une victoire teintée de 2-1 contre des Mets qui frappèrent 7 coups sûrs, dont un double de Cleon Jones et un triple de Millan, contre seulement quatre pour leurs rivaux, dont trois simples.

Et c'est après 2 retraits que les A's ont obtenu ces deux points victorieux. Après que Ray Fosse eût été retiré, le lanceur John Matlack, qui méritait un meilleur sort, donna un but sur balles à Dick Green. Mais celui-ci fut ensuite retiré en tentant de voler le 2e but. Le lanceur Ken Holtzman surprit alors tout le monde en frappant un double le long de la ligne du champ gauche. Bert Campaneris suivit avec un roulant facile en direction de Millan. Mais celui-ci laissa la balle lui passer entre les deux jumeaux et Holtzman compta. Alors que Campaneris était au 1er but, Matlack le surprit. Mais il lança trop haut au 1er-but John Milner pour que celui-ci puisse lancer au 2e but et y retirer un Campaneris filant à toute allure, le petit Campaneris étant crédité d'un but volé.

NEW YORK (1) OAKLAND (2)

Garrett, 3b	5 0 0 0	Campaneris, ac	4 1 1 0
Millan, 2b	4 0 1 0	Rudi, cg	3 0 1 1
Mays, cf	0 1 0 0	Bando, 3b	3 0 1 0
Jones, cf	4 1 2 0	Jackson, cc	3 0 0 0
Milner, 1b	4 0 2 1	Tenace, 1b	3 0 0 0
Matlack, 0 0 0 0	Fingers, 1	1 0 0 0	
Hahn, cd	2 0 0 0	Davalillo, cc	0 0 0 0
Kranpohl, 0 0 0 0	Fosse, r	0 0 0 0	
Harelsen, ac	2 0 0 0	Green, 2b	0 0 0 0
Hodges, 1b	0 0 0 0	Mangual, 1	1 1 0 0
Martinez, 0 0 0 0	Mangual, 1	1 0 0 0	
Matlack, 1 0 0 0	Fingers, 1	1 0 0 0	
Boswell, 1b	1 0 1 0	Knowles, 1	0 0 0 0
McGraw, 0 0 0 0	Stash, 1b	0 0 0 0	
Stash, 1b	0 0 0 0	Beauchamp, 1b	0 0 0 0
Totaux	32 11 7 1	Totaux	27 2 4 1

Survint la mauvaise décision de l'arbitre Donatelli à la 10e manche, suivie de l'exploit de Mays et les bévues d'Andrews.

NEW YORK (10) OAKLAND (7)

W. Garrett, 3be	1 1 1	Campaneris, ac	5 1 1 0
Millan, 2b	6 0 0 0	Rudi, cg	5 1 2 1
Stash, cd	5 0 1 0	Bando, 3b	5 2 1 1
Mays, cf	2 1 1 1	Harelsen, cc	3 0 1 1
Jones, cf	5 3 3 1	Tenace, 1b	3 0 1 1
Milner, 1b	6 1 2 0	J Alou, cd	6 0 3 2
Grote, r	6 1 2 0	Fosse, r	5 1 0 0
Hahn, cd	7 1 1 1	DGreen, 2b	2 0 0 0
Harelsen, ac	6 1 3 1	Mangual, 1	1 0 0 0
Koosman, 1	1 0 0 0	Kubak, 2b	0 0 0 0
Wadek, 1	0 0 0 0	Andrews, 2b	2 0 0 0
Theodore, 1b	1 0 0 0	Bise, 1	2 0 0 0
HParker, 0 0 0 0	Pina, 1	0 0 0 0	
Kranpohl, 0 0 0 0	Knowles, 1	0 0 0 0	
Beauchamp, 1b	1 0 0 0	Congliaro, 1	1 0 0 0
McGraw, 1	2 1 1 0	DJohnson, fo	1 0 1 0
Stash, 1b	0 0 0 0	Lewis, fo	0 1 0 0
Fingers, 1	1 0 0 0	Lindblad, 1	0 0 0 0
Lindblad, 1	0 0 0 0	Davalillo, fo	1 0 0 0
Totaux	54 10 15 5	Totaux	47 13 7 1

Los Angeles (d'après PA) — Le quart-arrière John Hadl a réussi des passes bonnes pour des touchés au petit Harold Jackson, sur des distances respectives de 63, 16, 67 et 36 verges, dès la première demie d'un match de la ligue Nationale de football disputé à Los Angeles hier après-midi, et les Rams, vainqueurs jusqu'ici en 5 matches, en ont profité pour disposer des solides Cowboys de Dallas 37-31.

A San Diego, Ken Stabler a réussi 2 passes de touché en 2e demie et en a préparé un autre, permettant aux Raiders d'Oakland de disposer des Chargers de San Diego 27-17.

A San Francisco, les Vikings du Minnesota ont bénéficié de 2 interruptions-clé par Paul Krause au dernier quart, alors que les 49ers de San Francisco se faisaient menaçants, et ils ont triomphé 17-13. C'était un 5e gain d'affilée pour les Vikings cette saison.

A Buffalo, O.J. Simpson a gagné 166 verges sur des courses et réussi 2 touchés, quand les Bills ont remporté une 4e victoire en 5 parties, 31-13 sur les Colts de Baltimore.

A Cincinnati, 4 placements par Horst Muhlmann et les courses de la recrue Charles "Booby" Clark ont aidé les Bengals à triompher 19-7 des Steelers de Pittsburgh, vainqueurs jusqu'ici.

A New Haven, Conn., Larry Brown a obtenu 2 touchés, l'un à la suite d'une course de 67 verges par Pat Fischer à la suite d'une interception, et Dave Robinson a réussi un touché de 28 verges à la suite d'un autre larcin, procurant une victoire de 21-3 aux Redskins de Washington sur les Giants de New York.

A Milwaukee, l'aïlier défensif Wilbur Young a bloqué 2 tentatives de placement des Packers de Green Bay, et Jan Stenerud en a réussi un de 36 verges 12:33 minutes avant le jeu, permettant aux Chiefs de Kansas City de faire match nul 10-10.

A Foxboro, Mass, les Jets de New York, s'en tenant à une attaque terrestre dirigée par le quart-recrue Bill Demory, ont bénéficié de 3 placements par Bobby Howfield dans une victoire de 9-7 sur les Patriots de la Nouvelle-Angleterre.

A Atlanta, l'attaque plutôt amicale des Falcons a enregistré 3 touchés en 4 minutes, ce qui a permis à l'équipe de décrocher une victoire facile de 46-6 sur les Bears de Chicago.

A Houston, le quart Charley Johnson a réussi 4 passes de touché contre ses anciens coéquipiers, les Oilers de Houston qui encaissèrent un 16e revers en saison régulière, et les Broncos de Denver l'ont facilement emporté 48-20.

A St-Louis la recrue Don Zimmerman a attrapé une passe de touché sur le dernier jeu du match, couronnant ainsi une remontée de 14 points des Eagles de Philadelphie qui ont battu les Cardinals 27-24.

Les choix de M. Lee à B.B.

Notre pronostiqueur a connu une soirée exceptionnelle, samedi, alors qu'il a choisi 6 vainqueurs ainsi que l'exact de \$35.50.

Hier après-midi, toutefois, il ne désigna qu'un seul gagnant. Il a maintenant un total de 56 vainqueurs en 200 courses pour une moyenne de 28%.

Voici ses pronostics pour le programme de ce soir:

1ère course: 1 — Karen Mon (4); 2 — Sand Dollar (9); 3 — Vernon Drummond (8).

2ème: 1 — Adios La Flame (2); 2 — Frisco George (9); 3 — Barry C. (7).

Paris doubles suggérés: 4-2, 4-9, 4-7.

3ème: 1 — Ballard Senator (5); 2 — Yankee Cavalier (2); 3 — Parker Bars (4).

4ème: 1 — Bux Benny (8); 2 — Brookman J.R. (7); 3 — Express G. (4).

Quinielas suggérées: roulette 4-7-8.

5ème: 1 — Quick Goldie (6); 2 — Green River Dahn (3); 3 — Fashion Duke (1).

6ème: 1 — Grand H. Hilda (3); 2 — Swan Range (8); 3 — Fiston (5).

Quinielas suggérées: roulette 3-5-8.

7ème: 1 — Achiever (3); 2 — Keystone Ideal (6); 3 — Médailillon Hanover (7).

8ème: 1 — Matt Coats (9); 2 — Josies Spencer (7); 3 — Turnabout (6).

Quinielas suggérées: 9-7, 9-6, 9-1 et 9-4.

9ème: 1 — Cec Dee Hill (2); 2 — Startron (6); 3 — Jewell Mir (3).

10ème: 1 — Tupelo Lou (3); 2 — Speedy Ed (7); 3 — H.B. Abe (8).

Exactas suggérées: roulette 3-7-8 renversée.



Cleon Jones se dirige vers le marbre où Ray Fosse, receveur des A's, semble l'attendre de pied ferme. Jones devait toutefois compter facilement, puisque le 3e-but Sal Bando ne put réussir à attraper le petit roulant bondissant de Don Hahn. Ce fut un simple qui permettait aux Mets de New York d'égaliser le compte à 3-3 à la 6e manche. (Téléphoto PA)

Ottawa rejoint Toronto

OTTAWA 32, CALGARY 8

Premier quart

1-Ottawa, simple d'Organ, 18 vs. 0

2-Ottawa, touché d'Everson, 23 vs. 0

3-Ottawa, simple de Morgan, 12-34

4-Ottawa, touché d'Everson, 23 vs. 0

5-Ottawa, simple de Morgan, 2-56

6-Ottawa, placement d'Organ, 18 vs. 0

7-Ottawa, simple de Robinson, 12-19

8-Ottawa, touché d'Idham, 18 vs. 0

9-Ottawa, touché de Woodward, 62 vs. 0

10-Ottawa, simple de Morgan, 11-54

Ottawa 8 17 0 7 = 32

Calgary 0 1 0 7 = 8

Assistance: 18,450

TROISIÈME QUART

7-Calgary, touché de Wesolowski, 19 vs. 0

8-Ottawa, touché de Woodward, 62 vs. 0

9-Ottawa, simple de Morgan, 11-54

Ottawa 8 17 0 7 = 32

Calgary 0 1 0 7 = 8

Assistance: 18,450

QUATRIÈME QUART

7-Calgary, touché de Wesolowski, 19 vs. 0

8-Ottawa, touché de Woodward, 62 vs. 0

9-Ottawa, simple de Morgan, 11-54

Ottawa 8 17 0 7 = 32

Calgary 0 1 0 7 = 8

Assistance: 18,450

Rams et Vikings invaincus

LOS ANGELES (d'après PA) — Le quart-arrière John Hadl a réussi des passes bonnes pour des touchés au petit Harold Jackson, sur des distances respectives de 63, 16, 67 et 36 verges, dès la première demie d'un match de la ligue Nationale de football disputé à Los Angeles hier après-midi, et les Rams, vainqueurs jusqu'ici en 5 matches, en ont profité pour disposer des solides Cowboys de Dallas 37-31.

A San Diego, Ken Stabler a réussi 2 passes de touché en 2e demie et en a préparé un autre, permettant aux Raiders d'Oakland de disposer des Chargers de San Diego 27-17.

A San Francisco, les Vikings du Minnesota ont bénéficié de 2 interruptions-clé par Paul Krause au dernier quart, alors que les 49ers de San Francisco se faisaient menaçants, et ils ont triomphé 17-13. C'était un 5e gain d'affilée pour les Vikings cette saison.

Crusaders 3, Cougars 2

CLEVELAND (PA) — Un but de Ron Buchanan en prolongation a permis aux Crusaders

Hockey

LIGUE NATIONALE

Section Est

BOSTON	13	9	10	18	10	6
RANGERS	3	2	0	13	4	5
MONTREAL	2	2	0	9	5	4
TORONTO	3	2	1	10	13	9
VANCOUVER	3	1	2	10	11	2
BUFFALO	3	2	1	9	13	2
ISLANDERS	3	0	2	1	10	1
DETROIT	3	0	3	7	18	0

Section Ouest

PHILADELPHIE	2	0	0	13	2	6
CALIFORNIE	2	2	0	5	3	4
CHICAGO	3	1	1	6	4	3
ATLANTA	3	1	1	5	3	3
PITTSBURGH	2	1	1	0	6	1
MINNESOTA	3	0	2	1	6	10
LOS ANGELES	3	0	2	1	4	1
ST-LOUIS	2	0	2	0	1	3

Vendredi

Californie 3, Chicago 2
Pittsburgh 4, Atlanta 3

Samedi

Montréal 4, Vancouver 3
Toronto 4, Los Angeles 2
Rangers NY 4, Pittsburgh 2
Philadelphie 6, Islanders NY 0
Boston 9, Detroit 4
Buffalo 4, Minnesota 3
Atlanta 1, St-Louis 0

Hier

Boston 3, Islanders 2
Rangers 1, Los Angeles 1
Philadelphie 6, Islanders NY 0
Vancouver 3, Buffalo 1
Minnesota 1, Chicago 1

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

N-ANGLETERRE	4	3	1	0	13	11
QUÉBEC	4	2	2	0	13	4
CHICAGO	4	1	2	1	14	13
NEW YORK	4	0	2	2	9	11
TORONTO	4	0	2	2	10	6

Section Ouest

MINNESOTA	2	2	0	10	6	4
EDMONTON	1	1	0	6	4	2
ALBERTA	3	1	1	0	14	2
HOUSTON	1	1	0	0	4	2
WINNIEPEG	3	1	2	13	3	2
LOS ANGELES	1	0	1	0	16	2

Vendredi

Edmonton 6, Winnipeg 4
Minnesota 5, Vancouver 4

Samedi

Houston 4, Los Angeles 3
N-Angleterre 6, Chicago 4
Cleveland 6, Québec 3
Chicago 4, Québec 3

Hier

N-Angleterre 2, New York 1, prolongation
Cleveland 3, Chicago 2, prolongation
Winnipeg 6, Vancouver 3
Minnesota 5, Toronto 2
Houston 4, Edmonton 3

Ce soir

Miami à Cleveland, 9h

A Blue Bonnets

HIER APRES-MIDI

Pari double: Débutante (7) et Shadydale New Day (4): \$53,40.

1ère quiniela: John Craig (6) et Sign In (9): \$53,80.

2e quiniela: Count Three (1) et Jocelyn Bunter (2): \$35,00.

3e quiniela: Decher Lobell (3) et Perkand (5): \$62,20.

Exacta: Magic Moment (4) et Miramichi Night (5): \$121,50.

Mutuel: \$642,738.

Assistance: 10,116.

SAMEDI SOIR

Pari double: Fair Catch (1) et Reynvin Millie (2): \$40,10.

1ère quiniela: Night Out (4) et Baby Duc (9): \$172,80.

2e quiniela: Imperial (6) et Katy Wooster (9): \$27,50.

3e quiniela: Star Record (8) et Irish Guard (3): \$35,80.

Exacta: Encounter (2) et Jordan (7): \$35,50.

Mutuel: \$523,408.

Assistance: 8,694.

Un premier but pour André Savard

BOSTON (d'après AP) — André Savard a marqué hier soir le 1er but de sa carrière dans la ligue Nationale, à sa 3e partie dans l'uniforme des Bruins de Boston, qui ont difficilement vaincu les Islanders de New York 3-2.

Le jeune joueur de centre, qui brillait l'an dernier pour les Remparts de Québec, de la ligue Junior Majeure du Québec, et qui a été le 1er choix au repêchage amateur des Bruins cet été, a déjoué le gardien Billy Smith à 3:16 de la 2e période après avoir reçu une passe du défenseur Dallas Smith.

1ère période

1-BOSTON: Smith (1) 5:52

Hodge, Esposto 3:31; J. Potvin 1 8:18; Doak B 11:30.

2e période

2-ISLANDERS: Stewart (1) 0:00

Cameron, Spencer 3:07

3-BOSTON: Seward (1) 3:16

D. Smith 4:00; J. Alou, cd 3:00

Pun. Sims B 4:15; Nystrom 1, J. Potvin 1 maj, O'Reilly B maj. 9:14, Doak B 15:32.

Rangers 1, Kings 1

NEW YORK (AP) — Un but de Bob Nevin, marqué à 15:10 de la 3e période à la suite d'un échappé, a permis hier soir aux Kings de Los Angeles de faire match nul avec les Rangers de New York.

Nevin s'est glissé derrière la défensive newyorkaise, a accepté une passe de Butch Goring et, seul devant le gardien Ed Giacomin, a déjoué ce dernier grâce à une feinte habile.

Les Whalers gagnent en prolongation

NEW YORK (PA) — Un filet de Tommy Williams après 18 secondes de jeu en prolongation a procuré aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre une victoire de 2-1 sur les Golden Blades de New York dans un match de l'Association Mondiale.

Mike Laughton avait créé l'égalité pour New York vers la fin du dernier tiers. Laughton a compté à la suite de passes de Gene Peacosh et Brian Perry. Il a déjoué le gardien Al Smith d'un lancer de 12 pieds.

Jets 6, Blazers 3

WINNIEPEG (PC) — Bobby Hull a compté deux buts et les Jets de Winnipeg ont surpassé les Blazers de Vancouver 6-3, hier soir, dans un match de l'Association mondiale de hockey disputé devant près de 8,500 spectateurs.

Crusaders 3, Cougars 2

CLEVELAND (PA) — Un but de Ron Buchanan en prolongation a permis aux Crusaders

Hockey

CLEVELAND (PA) — Un but de Ron Buchanan en prolongation a permis aux Crusaders

LIGUE NATIONALE

Section Est

BOSTON	13	9	10	18	10	6
RANGERS	3	2	0	13	4	5
MONTREAL	2	2	0	9	5	4
TORONTO	3	2	1	10	13	9
VANCOUVER	3	1	2	10	11	2
BUFFALO	3	2	1	9	13	2
ISLANDERS	3	0	2	1	10	1
DETROIT	3	0	3	7	18	0

Section Ouest

PHILADELPHIE	2	0	0	13	2	6
CALIFORNIE	2	2	0	5	3	4
CHICAGO	3	1	1	6	4	3
ATLANTA	3	1	1	5	3	3
PITTSBURGH	2	1	1	0	6	1
MINNESOTA	3	0	2	1	6	10
LOS ANGELES	3	0	2	1	4	1
ST-LOUIS	2	0	2	0	1	3

Vendredi

Californie 3, Chicago 2
Pittsburgh 4, Atlanta 3

Samedi

Montréal 4, Vancouver 3
Toronto 4, Los Angeles 2
Rangers NY 4, Pittsburgh 2
Philadelphie 6, Islanders NY 0
Boston 9, Detroit 4
Buffalo 4, Minnesota 3
Atlanta 1, St-Louis 0

Hier

Boston 3, Islanders 2
Rangers 1, Los Angeles 1
Philadelphie 6, Islanders NY 0
Vancouver 3, Buffalo 1
Minnesota 1, Chicago 1

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

N-ANGLETERRE	4	3	1	0	13	11
QUÉBEC	4	2	2	0	13	4
CHICAGO	4	1	2	1	14	13
NEW YORK	4	0	2	2	9	11
TORONTO	4	0	2	2	10	6

Section Ouest

MINNESOTA	2	2	0	10	6	4
EDMONTON	1	1	0	6	4	2
ALBERTA	3	1	1	0	14	2
HOUSTON						

■ affaires sociales

par Solange Chalvin

Brevet d'excellence à 180 colonies de vacances sur 207

La majorité des colonies de vacances du Québec ont été jugées très satisfaisantes du point de vue sanitaire; c'est le cas de 180 d'entre elles sur un total de 207 en opération l'été dernier.

Ces chiffres obtenus à la suite d'une tournée d'inspection ont été rendus publics par le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay. En plus de faire l'inventaire du nombre des colonies de vacances, on a procédé à une inspection qui a porté sur la qualité des eaux et de la nourriture, l'état de santé du personnel, la salubrité et la grandeur des locaux.

Seules huit des colonies n'étaient pas satisfaisantes; 19 doivent améliorer leurs installations; quant aux 180 autres, elles répondent entièrement aux normes sanitaires recommandées par le ministère.

Bien des parents seraient intéressés à recevoir la liste de ces colonies de vacances. Aussi serait-il souhaitable que le ministère poursuive son travail en publiant un répertoire des colonies de vacances répondant aux normes. Cela ajouterait à la sécurité des parents au moment de choisir.

naux, STOP demande aux entreprises, aux restaurateurs, aux collèges, usines ou bureaux qui interdisent de fumer dans leurs établissements de se faire connaître.

Tout le monde connaît l'effet nocif de la cigarette, dit le Dr Ilona Kerner, de STOP. On sait aussi que le cancer et les affections pulmonaires chroniques qu'elle provoque tuent chaque année un plus grand nombre de gens; même ceux qui ne fument pas sont menacés. Les non-fumeurs devraient au moins être protégés contre ce type de pollution de l'air.

On peut entrer en communication avec STOP en écrivant à l'adresse suivante: Boîte postale 65, Place d'Armes, Montréal, H2Y 3E9.

Une jeune femme seule de 18 ans avec un bébé de huit mois et qui reçoit une allocation d'aide sociale de \$189 par mois, peut-elle se loger, se nourrir ainsi que son bébé, payer ses frais de chauffage, électricité, téléphone, se vêtir et en plus équiper un appartement?

Le Local populaire du sud-ouest de Montréal nous signalait en week-end le cas d'une

L'Agence de coopération culturelle et technique de la francophonie en session générale à Liège

par Donat Valois, de la PC

LIÈGE, Belgique (PC) — Les représentants de 22 pays partiellement ou entièrement de langue française sont arrivés à Liège où se déroule cette semaine la troisième conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique, créée en mars 1970, à Niamey (Niger).

Au cours des prochains jours, ces délégués devront étudier et adopter les budgets de l'agence pour 1974 et 1975, examiner ses différents programmes, décider de leur orientation pour les deux prochaines années, se prononcer sur l'appellation définitive de l'agence et élire un nouveau secrétariat ou maintenir l'actuel.

Le budget actuel de l'agence est d'un peu moins de \$5 millions. Si les délégués acceptent de donner suite aux propositions faites par le conseil d'administration de l'agence lors de sa réunion de juin à Monaco, ces budgets seront d'environ \$7 millions en 1974 et de \$8,5 millions l'année suivante.

Actuellement, le budget de l'agence est alimenté à plus de 90 pour cent par trois des pays membres, la France, le Canada et la Belgique.

Pour l'année en cours, leur participation budgétaire a été, dans l'ordre, de 46,34, 35 et 12,26 pour cent. Le solde étant assuré par la République du Vietnam (0,75 pour cent), le

Luxembourg (0,6625 pour cent), Monaco (0,36 pour cent), et les autres membres de l'agence, la majorité étant des pays de l'Afrique francophone (4,6375 pour cent).

En 1973, le Canada a versé environ \$1,6 million. Sa contribution devrait être de l'ordre de \$2,5 millions en 1974 et de près de \$3 millions en 1975.

Le gouvernement fédéral contribue pour environ 32 pour cent de la participation budgétaire du Canada à l'agence, le reste étant fourni par le gouvernement du Québec qui a, depuis octobre 1971, un statut de "gouvernement participant" au sein de l'organisme.

Quant à l'orientation des programmes qui seront poursuivis ou réalisés au cours des deux prochaines années, on croit savoir qu'elle visera à développer davantage la coopération "horizontale", c'est-à-dire entre pays membres de l'agence qui sont en voie de développement.

Semblable coopération pourrait devenir, à long terme, l'action fondamentale de l'agence, a déclaré à quelques reprises cette année son secrétaire général, M. Jean-Marc Léger.

C'est surtout à partir de cette déclaration que des observateurs ont commencé à penser que M. Léger, en poste depuis la création de l'agence, remettrait sa démission au cours de la présente conférence et que les délégués chercheraient à le remplacer par un Africain.

Dans sa livraison d'octobre, "Québec international", une publication mensuelle que le ministère québécois des Affaires intergouvernementales distribue à l'étranger, soulignait à ce sujet: "Selon un consensus qui semble s'être établi parmi les membres de l'agence, cette troisième conférence générale pourrait élire un Africain au poste de secrétaire

général. Un vote de cette nature pourrait être interprété comme une volonté de l'agence de devenir de plus en plus "la chose" des Africains et de laisser son action se définir selon une dynamique qui soit celle des pays du tiers-monde eux-mêmes".

Après l'ouverture de la conférence et la tenue d'une première séance plénière, les délégués se réuniront en commission cet après-midi, ainsi

que demain et mercredi. Trois commissions siégeront simultanément sur la politique générale, les programmes et l'administration et finances.

Jeudi sera une journée de relâche consacrée à des excursions dans la région de Liège. Vendredi matin, les délégués se retrouveront en séance plénière. L'après-midi, la conférence se poursuivra à Bruxelles où aura lieu, samedi matin, la séance solennelle de clôture.

quedemain et mercredi. Trois commissions siégeront simultanément sur la politique générale, les programmes et l'administration et finances.

Jeudi sera une journée de relâche consacrée à des excursions dans la région de Liège. Vendredi matin, les délégués se retrouveront en séance plénière. L'après-midi, la conférence se poursuivra à Bruxelles où aura lieu, samedi matin, la séance solennelle de clôture.

Le chat "Shambe" sauve sa maîtresse de 84 ans

AKITA (AFP) — Une vieille dame japonaise de 84 ans, Mme Natsu Shibata, disparue vendredi dans la montagne, a été sauvée samedi d'une mort certaine grâce à son petit chat "Shambe".

En effet, Mme Shibata, partie vendredi dans la montagne pour chercher des champignons, n'étant pas revenue à son domicile le soir, une soixantaine de sauveteurs avaient effectué des recherches, mais en vain.

"Shambe", le petit chat de Mme Shibata, se manifesta alors auprès des sauveteurs en miaulant désespérément.

Intrigués ceux-ci suivirent le petit animal.

"Shambe" prit un sentier de montagne et mena les sauveteurs en un endroit situé à deux kilomètres de la maison de sa maîtresse, puis disparut. Les hommes poursuivirent leurs recherches et trouvèrent Mme Shibata, épuisée et blessée, sous une pluie battante.

Hospitalisée, la vieille dame devra attendre de pouvoir rentrer chez elle pour retrouver "Shambe", qui, une fois sa maîtresse en bonnes mains est tranquillement retournée dans la maison de celle-ci.

La CHUS a fait oeuvre de pionnier

Dans une chronique récente, nous faisons état de la création dans certains hôpitaux d'unités de médecine familiale. Nous avons omis de signaler la toute première unité de médecine familiale, celle du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke mise sur pied en 1970.

Le directeur du département de santé communautaire de Sherbrooke, M. Julien Denhez, nous informe que depuis trois ans un programme de "résidence" est offert aux futurs médecins de famille et des stages pratiques y sont possibles pour des étudiants en travail social. La résidence pour les médecins de famille comporte deux années de formation post-scolaire et ce programme a déjà fait l'objet d'une approbation officielle du Collège des médecins de famille du Canada.

De plus, on souhaite dans un avenir prochain développer la formule pour y inclure la formation post-scolaire d'infirmières à "rôle étendu" et des programmes de formation multidisciplinaire en santé communautaire.

L'unité de médecine familiale de Sherbrooke dessert présentement 800 familles qui sont vues et suivies (y compris les visites à domicile) par une équipe multidisciplinaire, de façon globale et selon une continuité absolue allant du soin préventif à la réadaptation ou réinsertion sociale.

À votre service

Les organismes de défense des citoyens sont peu connus. Bien des gens qui se sentent lésés dans leurs droits téléphonent aux journaux, souhaitant trouver une réponse à leurs problèmes. A moins que ces problèmes ne soient le reflet d'une situation collective, il est en général impossible d'y faire écho.

Voici au moins deux adresses qui permettront à certaines personnes d'obtenir des réponses plus rapides à leurs griefs: La Ligue des droits de l'homme, 409, rue Sherbrooke, est Montréal (tél. 844-2815). La Ligue se veut un service public d'information, de consultation, de recherche et d'intervention pour le développement et la défense des droits individuels et collectifs au Québec. La Ligue a déjà répondu cette année à plusieurs citoyens leur indiquant leurs recours et leurs obligations devant la loi.

Toutes les personnes bénéficiaires de l'aide sociale et mécontentes des allocations reçues ou de l'accueil qui leur est réservé peuvent s'adresser à l'Association pour la défense des droits sociaux, 5109, rue Saint-Hubert, Montréal, (tél. 273-7291). On peut également recevoir un journal intitulé "Le droit populaire", qui fait état des différents problèmes rencontrés par les assistés sociaux.

STOP se soucie des non-fumeurs

STOP (Société pour vaincre la pollution) a décidé de rendre l'air plus respirable aux non-fumeurs. Dans un communiqué envoyé aux jour-

Des meubles gratuits, ça se trouve?

Une jeune femme seule de 18 ans avec un bébé de huit mois et qui reçoit une allocation d'aide sociale de \$189 par mois, peut-elle se loger, se nourrir ainsi que son bébé, payer ses frais de chauffage, électricité, téléphone, se vêtir et en plus équiper un appartement?

Le Local populaire du sud-ouest de Montréal nous signalait en week-end le cas d'une

jeune femme, assistée sociale, vivant seule avec son bébé, et qui n'a pas les moyens d'acheter une cuisinière, un frigidaire, une commode pour la chambre du bébé, une chaise haute, des draps, des rideaux, des serviettes, etc. Où trouver ces objets gratuitement dans une ville comme Montréal?

Jeune femme, assistée sociale, vivant seule avec son bébé, et qui n'a pas les moyens d'acheter une cuisinière, un frigidaire, une commode pour la chambre du bébé, une chaise haute, des draps, des rideaux, des serviettes, etc. Où trouver ces objets gratuitement dans une ville comme Montréal?

Jeune femme, assistée sociale, vivant seule avec son bébé, et qui n'a pas les moyens d'acheter une cuisinière, un frigidaire, une commode pour la chambre du bébé, une chaise haute, des draps, des rideaux, des serviettes, etc. Où trouver ces objets gratuitement dans une ville comme Montréal?

VENTE ANNUELLE BALDWIN

du 15 au 27 octobre inclus.

QUALITÉ SUPÉRIEURE • PRIX RÉDUITS

Pianos BALDWIN

Banc inclus

Modèles	Finis	Prix réduits
935	noyer	\$1,240.
990	ébène	\$1,380.
994	noyer	\$1,420.
991	noyer	\$1,430.
993	cerisier	\$1,450.
963	érable	\$1,600.
914	pécan	\$1,810.

Piano BALDWIN

Modèle 936
Fini érable
Banc inclus
Prix réduit
\$1,270.

Orgues BALDWIN

Modèle 126/5
"Syntha sound"
Fini noyer
Banc inclus
Prix réduit
\$2,390.

Économies réelles

Plusieurs autres marques renommées: Lesage • Kawai • Farfisa • Solina • Elka. Modèles d'étalage. Tous de première qualité. Quantités limitées. Garantie et service Archambault.

Pianos à queue KAWAI

Style	Modèle	Prix réduit
traditionnel, fini ébène. Banc inclus	KG-1 (5'0")	\$3,350.
	KG-2 (5'9")	\$3,550.
	KG-5 (6'8")	\$4,650.
	KG-6 (7'4")	\$4,850.

Orgues FARFISA

Fini noyer
Banc inclus

Modèle 50/R	Prix réduit \$ 845.
Modèle 150/R	Prix réduit \$1,120.
Modèle 151/R	Prix réduit \$1,430.
Modèle 152/R	Prix réduit \$1,590.
Modèle 154/R	Prix réduit \$1,830.

Orgues SOLINA

Fini noyer
Banc inclus

Modèle G/110/R	Prix réduit \$1,150.
Modèle NL/110/R	Prix réduit \$2,150.
Modèle 310	Prix réduit \$2,170.

Pianos LESAGE

Banc inclus

Moderne (régulier) contemporain, fini noyer.	Prix réduit \$895.
Modèle 71, contemporain, fini noyer	Prix réduit \$925.
Spécial, contemporain, fini noyer.	Prix réduit \$995.
Modèle Swinger, contemporain, fini noyer.	Prix réduit \$995.
Style scandinave, fini teck.	Prix réduit \$1,020.

Ed Archambault INC.

500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri

849-6201

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

2 terrains de STATIONNEMENT VOISINS DU MAGASIN

A la sortie du METRO Berri-Ste-Catherine

La musique, c'est notre seule raison d'être !

La CROIX-ROUGE C'EST VOUS C'EST MOI C'EST NOUS TOUS

